

**REPUBLIQUE RWANDAISE
PARLEMENT
COMMISSION EXTRAORDINAIRE**

RAPPORT DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE EXTRAORDINAIRE MISE EN PLACE LE 20 JANVIER 2004, CHARGÉE D'EXAMINER LES MASSACRES COMMIS GIKONGORO ET ANALYSER L'IDEOLOGIE DU GENOCIDE ET CEUX QUI LA PROPAGENT PARTOUT DANS LE PAYS.

RAPORO YA KOMISIYO IDASANZWE YASHYIZWEHO KU WA 20 MUTARAMA 2004 N'INTEKO ISHINGA AMATEGEKO, UMUTWE W'ABADEPITE, ISHINZWE GUCUKUMBURA UBWICANYI BWABEREYE KU GIKONGORO, INGENGABITEKEREZO YA JENOSIDE N'ABAYIHEMBERA MU RWANDA HOSE

KIGALI, 2004

**Traduction des pages 20- 169 ajoutées des conclusions finales
(Pagination conforme à la version Kinyarwanda)**

CHAPITRE IV : LA OU L'IDEOLOGIE GENOCIDAIRE SE FAIT OBSERVER AU RWANDA

PROVINCE DE GIKONGORO

1. PERSECUTION ET TERRORISME A GOKONGORO

DANS LA PROVINCE DE NYARUGURU

Dans la nuit du 27/3/2004, dans la secteur de NYARWUMBA , cellule de UWINTOBO, les familles de KAYIJAMAHE François, MUSABYEMARIYA et KWIZERA rescapés du génocide, ont été victimes d'une attaque menée par NGABONZIZA André alias RUJANDARI qui l'avoue lui-même, GAHINYUZA Vianney et NDIKURYAYO Védaste. Il ont machetté quatre vaches, l'une est morte par la suite. Actuellement, ils ont été arrêtés et sont détenus à GIKONGORO. Avant de machetter ces vaches NGABONZIZA persécutait les propriétaires de ces vaches en disant : « Vous vous êtes enrichis, vos enfants boivent du lait, et les nôtres meurent de faim. Nous les machetterons ou bien nous vous machetterons vous-mêmes.

MUKAKINANI Bernadette(qui s'est surnommée MUKAMUNANA après le génocide) du secteur GORWE , cellule de MUHORA est persécutée par ses beaux-frères dirigés par BUTERA , parce qu'elle disait qu'elle les accusera d'avoir tué les familles de son oncle tuées pendant le génocide. Elle a été chassé et s'est réfugiée dans une agglomération mais elle a continué à être persécutée en jetant des pierres sur sa maison.

Dans la soirée du 20/05/2004 , MUKAKINANI Bernadette en compagnie d'une autre vieille nommée NAKABONYE, lorsqu'elles venaient de participer dans un enterrement à NSHIRI, sont tombée dans un guet-apens après avoir traversé la rivière de MAZATUKURA dans le secteur de GORWE. Elles ont été frappées des massues sur les têtes, Dieu a prêté vie et personne n'est morte de ces coups.

Une autre vieille, le même soir, elle est tombée dans un guet-apens, qu'on peut supposerait qu'on attendait MUKAKINANI, la vieille a été frappée à la tête, et elle a été gravement blessée, elle s'est rendu à l'hôpital. . Pendant cette nuit, on a arrêté SEKAZIGA qui s'était fait délinquant. Il a été arrêté par les paysans qui venaient secourir ces vieilles et qui l'ont rencontré en s'échappant en provenance de l'endroit où se trouvaient ces vieilles qui venaient d'être frappées. On vient d'arrêter dix autres personnes dont BUTERA et GASEKURUME Bonaventure qui l'avoue.

DANS LE DISTRICT DE KARABA

a) Persécution des témoins dans le procès de MASABO

Page 21

NYANGEZI et coaccusés

MASABO NYANGEZI , originaire de l'ancien commune de KINYAMAKARA, a été accusé d'avoir dirigé des attaques qui se sont propagées dans ce district et qui ont poursuivi jusqu'à NYANZA (VILLE de NYANZA). Parmi les gens qui l'accusait fait parti son petit frère RUGERINDINDA Joseph, mais celui-ci s'est contredit après et s'est rangé du côté des témoins à décharge.

Les petits frères de MASABO à savoir : RUGERINDINDA Joseph et MUNYENTWARI François ont persécuté MUDENGE Modeste, NAMAHOVO Vianney, NYIRAKAMONYO Cécile, MUNYAKAYANZA Claver , MUSAFIRI Emmanuel, NYAMUCAHAKOMEYE Eliel.

Lorsqu'ils venaient de témoigner, ils étaient frappés, c'est les cas de NAMAHOVO et NYIRAKAMONYO, on a fait emprisonner MUSAFIRI Emmanuel et MUNYAKAYANZA Claver ; pour les autres on a arraché leurs plantes dans les champs, c'est le cas de NYAMUCAHAKOMEYE Eliel.

Dans le procès de MASABO, on y a constaté également la corruption qui était opérée par MUNYENTWARI François qui dirigée l'ONG ACCORD et son petit frère NYANDWI Edison qui travaille à l'Ambassade du Rwanda à Paris.

Exemple : MUNYAKAYANZA Claver et certains vieilles qui témoignaient à charge de MASABO ont refusé 50.000Frw qui leur était proposé pour se taire de façon que MUNYANTWALI leur a dit : « Vous avez refusé notre argent, parce que vous voulez le crâne de MASABO, et pourtant vous n'en aurez jamais, et le parquet ne refusera pas cet argent ».

Après cet échec avec la corruption, la famille de MASBO a préféré terroriser et persécuter ces témoins.

Les juges qui ont été dénoncés dans ce procès sont notamment NTAMABARA qui a été caractérisé par le terrorisme envers les témoins, NTAWUGASHIRA et MWANAFUNZI qui ont fait libérer MASABO NYANGEZI.

Cette libération a été suivie également des persécutions envers les témoins en leur disant : « Quand vous allez charger les gens pour leur empêcher de jouir la paix, vous ne voyez pas veut que les gens mènent de bonnes relations et vous embêter les gens dans les procès ».

Ces témoins à charge ont découragé surtout les Hutu qui étaient avec lui et qui regrettent de l'avoir dénoncé pour être en désaccord avec leurs confrères.

Page 22

RUGERINDINDA Joseph, quant à lui a frappé NYIRAKAMONYO en lui disant : « Tu as chargé MASABO et pourtant il a été relâché ».

b) **Persécutions envers MUTABARUKA Paulin**

Cet homme fut bourgmestre de la commune de ROKONDO après 1994. Il a souvent témoigné à charge pour ceux qui ont eu une part de responsabilité au génocide de 1994. Il a été une fois emprisonné suite à ce qu'il a chargé plusieurs personnes.

c) **Persécutions envers NYIRANJISHI et NYIRABUKARA**

Elles sont rescapées du génocide, du secteur NYARUSANGE. Elles sont persécutées par leurs voisins qui leur empêchent de cultiver leurs champs ou qui gardent leur bétail dans leurs plantes. Le secteur de NYARUSANGE est caractérisé par une très grave méchanceté ; c'est là où a été tuée MUKASHYAKA Séraphine en 2000, c'est le secteur qui est profondément plongé dans l'idéologie génocidaire.

Parmi ceux qui sont à la tête de cette idéologie on citerait, NTEZIRYAYO André ancien Bourgmestre de la commune de KINYAMAKARA, qui dit « qu'il est dans la punition de la vieillesse au lieu de dire qu'il est en retraite ». Il s'est prononcé une fois en public à CYANIKA et devant le Président de la République : « Les danses sont les mêmes, ce ne sont que les danseurs qui ont changé ».

Le même secteur est habité par un certain RWAMIHETO Célestin qui fut enseignant. Il est connu comme quelqu'un qui incite la jeunesse aux divisionnismes, comme en 1973. C'est ainsi que pendant la période électorale en 2003, il a été attrapé entrain de parcourir tous les ménages en sensibilisant le divisionnisme en se basant sur les ethnies. Il fait tout cela étant aveugle de façon qu'il ait été puni avec son fils qui le guider.

d) **Persécutions envers de MUKAKABERA Vénérande**

Dans le district de KARABA, secteur de MBAZI, depuis le début des juridictions Gacaca, MUKAKABERA résidant au secteur GASHARU, est persécuté par les gens qu'elle a accusé d'avoir tué les siens. Parmi ces gens on peut citer une femme qui s'appelle Libérata KAMPIRE et son mari qui sont emprisonnés à GIKONGORO. Cette femme (KAMPIRE) a prononcé des paroles blessantes à l'endroit de Vénérande. C'était le jour où l'on avait amené les prévenus pour plaider au niveau du secteur. Elle a dit : « Tes enfants sont partis, ils ne reviendront pas, ; quant à moi ma famille a bénéficié de deux enfants. Elle le disait tout en sachant que c'était elle qui avait achevé les enfants de Vénérande lorsque l'attaque les avait laissé encore vivants. Et quand elle est arrivée à la prison de GIKONGORO, elle a mis au monde deux jumeaux.

Page 23

e) Persécutions envers MUKANYANDWI Thésie

MUKANYANDWI Thésie est une femme Hutu qui avait un mari Tutsi. Résidante au secteur MBAZI, cellule de NGAMBI, elle s'est réfugié chez son frère MUNYANKINDI Innocent après la mort de son mari.

Dans l'attaque qui est venu tuer les enfants de MUKANYANDWI Thésie faisait parti un certain NKURUNZIZA Prosper, fils de HISHAMUNDA et MUTUMWINKA Donatilla. C'est lui qui a témoigné que les enfants étaient Tutsi et qu'ils devaient être tués. Ils les connaissaient très bien parce que l'un de ces enfants qui s'appelait RUKUNDO était son collègue de classe. Leur oncle MUNYANKINDI Innocent a essayé de les sauver en disant qu'ils sont Hutu, mais il n'a pas réussi. Seul RUKUNDO a pu être rescapé et c'est lui qui a témoigné à chargé de NKURUNZIZA Prosper.

MUTUMWINKA Donatilla, en tant diacre de l'ADEPR, pour faire libérer son fils, se fait aider d'un groupe de personnes également membres de l'ADEPR composé de GASARABWE Jean, YIRIRWAHANDI Silas et les autres, ce sont eux qui persécutent MUKANYANDWI Thésie pour la faire taire.

Persécutions dans la Ville de GIKONGORO

Noms et prénoms	Lieu de résidence	La façon dont ils sont persécutés	Les responsables de ces persécutions
1. MUKANDANGA Ageniste et NYIRANZAGE Félicité	REMERA- MURIRO	Il les a rencontré et les a fait faire des coups de tête et leur a dit qu'il les tuera	BAPFAKURERA
2. MUJAWAYEZU Spéciose	KIZI- UWABAHIMA	Elle a rencontré NSABIMANA en chemin, il l'a violé et l'a dit qu'il la tuera	NSABIMANA
3.. MUKANKUSI Foyibi	GASAKA	On la fait souvent peur en lui disant qu'on la tuera, on a empoisonné son frère lorsqu'elle venait de témoigner	GASARABWE et MUKANOHERI
4.MUKAGAKWAYA Anathalie	NGIRYI	Elle a été victime d'une attaque qui a pillé ses biens et détruit sa maison	Une attaque
5.NYIRABUSERUKA Anathalie	NGIRYI	Elle souvent persécuté par l'ancien	Une attaque

		coordinateur du secteur NGIRYI chaque fois qu'elle vient de témoigner	
6. KANKUYO Daphrose	GASAKA	Elle a été attaquée plusieurs fois et quand elle a crié au secours personne ne l'a secouru	Des attaques
7. NYIRABARINDA Immaculée	KIZI	Elle a été attaquée le 5/06/2002	Des attaques
8. Le fils de NYIRABARINDA Immaculée	KIZI	Il a été attaqué le 5/06/2002, il a été machetté	Des attaques
9. NGURUBE Charles	KIZI	Il a été attaqué par les mêmes attaques le 5/06/2002	Des attaques
10. BUSOKORO	KIZI	Il a été attaqué également le 5/02/2004	Des attaques
11. MUKARURANGWA Médiatrice	KIZI	Elle a été violé le 5/02/2004	Elle disait que c'était des gens qui voulaient la tuer

Page 24**Persécutés au district de KADUHA**

Les gens qui ont été tués dans le district de KADUHA avaient été persécutés plusieurs fois, ils avaient prévenu l'administration mais cette dernière ne s'y est pas intéressé.

Il s'agit de NDAHIMANA Emile, RUTINDUKA Charles et KARASIRA alias KABOMBO.

Un jeune homme appelé BIGIRABAGABO Fulgence fils de RUTAGANIRA résidant au secteur MUKONGORO, cellule SEMAZA, a été attaqué dans la nuit du 13/10/2000. On a cassé les portes de la maison et des fenêtres. On voulait le tuer. Il s'est enfui. Après avoir échappé, on a brûlé sa maison. Les paysans qui sont venus au secours ont pu arrêter cette incendie. Le lendemain on l'a retrouvé dans la forêt. Il était en état de traumatisme et ne pouvait pas parler. L'attaque contre ce jeune homme prendrait l'origine de son témoignage à charge de ceux qui ont tué sa tante et ses enfants. Parmi les gens qu'il a chargé on citerait : USENGUMUREMYI Cyprien alias MARIKO qui est souvent accusé d'avoir dirigé des attaques et qui n'a jamais été arrêté depuis 1994. Il y a également HITIYAREMYE Fidèle qui est reconnu pour avoir perpétré le génocide au district de KADUHA.

Ceux qui ont été chassés dans la province de GIKONGORO

Ceux qui ont été chassés et fui le district de KADUHA :

MUJAWAMARIYA Jeanne qui était secrétaire du maire NDIMBATI. Elle a eu des conflits avec le maire suite aux activités qu'elle menait en faveur des rescapés du génocide dans la cadre de IBUKA. Le maire NDIMBATI l'a chassé de son travail en disant qu'elle n'avait des études nécessaires. Elle s'est senti menacé et s'est réfugiée à GITARAMA.

MUGWIZAMBARAGA quant à lui, était assistant du bourgmestre dans la commune de MUSANGE et avait été responsable d'IBUKA dans la même commune. Il a été persécuté par NDIMBATI qui avait peur d'être chargé par lui. Il s'est réfugié à RUSATIRA avec sa femme dans l'école AEBR.

Page 25

MUBERUKA Alexis est le grand frère de MUGWIZAMBARAGA Aloys. Il fut conseiller du secteur CYABUTE. Il a été lui aussi persécuté et s'est réfugié à RUHANGO.

La plupart des gens sont persécutés suite aux témoignages qu'ils ont donnés dans les juridictions gacaca là où elles ont commencé ou aux témoignages qu'ils pourront donner ultérieurement.

2. LA JUSTICE DANS LA PROVINCE DE GIKONGORO

La justice à GIKONGORO est mise en cause par la population avec laquelle nous nous sommes entretenus en disant qu'elle n'a plus confiance à elle.

On accuse la justice de corruption et laisser la population dans les va-et-vient. Il a été constaté ensuite qu'il a été libéré plusieurs personnes accusées de génocide sous prétexte de manque de preuves.

Ceux qui ont été libérés dans ce cadre, ce sont justement eux qui continuent à tuer et persécuter les témoins.

Concernant la corruption, le préfet de la province monsieur NSANZURWANDA Epimaque a donné une fois une remarque publiquement aux juges en leur demandant d'avoir la discipline pour maintenir la confiance de la justice à GIKONGORO.

a) Le procès de MASABO NYANGEZI et CONSORT

Dans ce procès, les prévenus étaient accusés d'association des malfaiteurs pendant le génocide et d'avoir exterminer les Tutsi dans les secteurs de NYABITARE, KARAMA , MUHANAGA dans l'ancien commune de KINYAMAKARA et d'avoir traversé la rivière de MWOGO pour attaquer dans la commune de RUHASHYA. Une trentaine de personne est accusée dans ce même procès. Certains ont plaidé coupable et ont accusé leurs coaccusés. Ce qui est étonnant pour la Commission c'est la façon dont ce procès a été tranché. Le tribunal n'a pas tenu volontairement en considération certains témoignages et les a minimisés. Parmi ceux qui ont plaidé coupable on peut citer NDAGIJIMANA Alexandre alias YAMBU et UTABAZI Origène.

Selon les témoignages de ceux qui plaidé coupable d'avoir participé dans les attaques qui ont se propagés dans les secteurs cités précédemment, MASABO avait un pistolet(fusil) et c'est lui qui le signal de débiter les massacres en tirant en l'air et les autres commençaient à tuer.

Page 26

Plusieurs personnes ont été tuées à savoir les familles de :

BUCAKARA Claver ; NYIRAFIGI ; NKURIKIYINKA ; KAYONGA ; KARANGWA Juvénal ; NTIYAMIRA ; KAYITANA ; MUKAMURARA ; HABINSHUTI ; REKERAHO et ses enfants ; NYIRANSHUTI et autres.....

Ce procès a été caractérisé par une corruption remarquable de façon qu'il a été étonnant de condamner MASABO à 6 ans d'emprisonnement équivalent à la période qu'il venait de passer en prison.

Pour simplifier les choses les juges ont pris NDAGIJIMANA Alexandre alias YAMBU et l'ont qualifié d'accusé principal ; au lieu de parler du procès de MASABO et consort, on l'a appelé le procès de NGAGIJIMANA Alexandre alias YAMBU. Celui-ci a été également élargi après avoir avoué. Les témoins ont été étonnés, ont été persécutés, frappés mais personne n'a été puni parmi ces persécuteurs.

Ça reste toujours confus. Les paysans disent que personne ne restera en prison sauf celui qui n'as pas d'argent. Ils souhaitent que le gacaca puissent montrer la vérité sur la mort des toutes ces personnes sans passer à côté.

b) Le procès de NYIRAMUTUMWA Anne Marie

Cette vieille qui habite dans le secteur de KIGOMA, cellule de CYABADONGO, au district de KADUHA, a gagné le procès contre NIYONGIRA dans le tribunal de canton de KADUHA. C'était un procès concernait les vaches. A

Au moment la cour d'appel n'avait pas encore prononcé le jugement, le tribunal de Première instance a ordonné l'exécution du jugement et vaches ont repris contrairement au gain de cause obtenu au tribunal de canton. L'exécution de ce jugement a eu lieu à son absence car elle était allé suivre l'état d'avancement de son procès à la cour d'appel, et elle a trouvé ses vaches enlevées .Elle reste actuellement dans les va-et-vient à la province de Gikongoro mais son problème n'est pas résolu.

c) Le procès de MUKAKARERRA Verdianne

Elle habite au secteur NYARUBANDE, cellule de MUHANGA, district de KINYAMAKARA. Cette femme rescapé du génocide a eu un procès contre MANIRAHO concernant le contrat conclu entre eux. MANIRAHO devait DONNER une maison à MUKAKARERRA afin de lui rembourser une de 131.542 qu'il lui devrait.

Page 27

MANIRAHU n'a pas honoré ses engagements et il a donné la maison à une autre personne. Le procès a eu au tribunal de canton de KINYAMAKARA en 1998. MUKAMURERA, après avoir gagné le procès, MANIRAHU a fait appel au Tribunal de première instance de GIKONGORO. La femme a de nouveau gagné le procès, le 03/04/2000.

Jusqu'à présent ce jugement n'est pas encore exécuté pour que cette femme soit dédommée.

c) La corruption à la prison de GIKONGORO

On parle aussi de la corruption à la prison de GIKONGORO entre les prisonniers eux-mêmes. On constate que les prisonniers riches accusés de génocide corrompent les plus pauvres. Ces derniers déchargent les riches et se portent responsables de leurs accusations. Ce système est appelé « KUGURA UMUSOZI » qui signifierait littéralement « ACHETER LA MONTAGNE »

3. L'ADMINISTRATION

Dans la province de GIKONGORO, la Commission a été étonné de constater que toutes instances administratives ne donnent pas une ampleur nécessaire les tueries qui avaient eu lieu dans cette province. Ceci a été constaté dans les paroles prononcés par les autorités qui se demandaient pourquoi il était nécessaire que les instances supérieures du pays (Sénat, assemblée nationale) étaient venus suivre ces choses qu'ils considéraient ordinaires. Le préfet de la province et le maire du district de KADUHA, district dans lequel s'est produit ces tueries se demandaient si « c'est une nouvelle politique » Il y en a même ceux qui y voyait une sorte d'exagération et de propager des rumeurs dans le but de donner une mauvaise réputation à la province.

La commission a été étonnée de la façon dont elle a été accueillie par l'administration de la province et des districts de KADUHA et KARABA. Il n'y avait pas de confiance., alors que c'était une façon de s'entraider afin de connaître la vérité sur ces tueries. Les instances chargées de sécurité et la population l'ont pourtant bien accueilli et l'ont aidé.

La population disait « vous aviez tarder » ou bien « Il n'était pas d'habitude de voir les gens des hautes instances nous approcher pour traiter ensemble nos problèmes ».

a) L'administration de la PROVINCE

Plusieurs personnes avec lesquelles la Commission s'est entretenus, affirment que l'ancien préfet de la Province de GIKONGORO, monsieur MUTIJIMA Augustin a une grande responsabilité dans les problèmes de divisionnismes qui règnent jusqu'à présent dans cette province.

Page 28

Au moment où il dirigeait le projet DANK dans le NYARUGURU, il est dénoncé d'avoir eu une responsabilité dans le génocide de 1994.

Au moment où il dirigeait la province de Gikongoro, il est dit qu'il était caractérisé par le divisionnisme à base ethnique, de façon qu'il y a même des écrits qui montrent qu'il dirigeait des réunions clandestines dans le but de propager des enseignements qui incitaient la population « à soutenir l'objectif de la majorité ethnique » (RUBANDA NYAMWINSHI) Il demandait à la population de ne pas élire un Tutsi ou un Hutu membre du FPR dans l'administration de GIKONGORO ; En ce moment là, il préparait les élections des dirigeants des instances de base en 2001.

Dans ce programme de divisionnisme à base ethnique, MUTIJIMA était aidé par NTABUHUNGIRO Vénuste, RUSANGANWA Célestin, UWINEZA Jean d'Amour, NDUWUMUKIZA Innocent ; les réunions se tenaient chez MUDAHERANWA Vincent dans le secteur de RURAMBA.

MUDAHERANWA fut l'ancien bourgmestre de l'ancienne commune de RWAMIKO au moment de « la Zone Turquoise » Il avait été emprisonné accusé de génocide et libéré d'une façon confuse. Le préfet faisait tous ces actes à l'insu de l'administration de la commune RWAMIKO.

Ce qui est encore dit , est que pendant qu'il était préfet de la province, MUTIJIMA sensibilisait le parti MDR en même temps que le FPR dont il était président au niveau de la province. Dans la sensibilisation pour le parti MDR, MUTIJIMA était aidé par/

RWIGEMA Pierre Célestin ; HABYARABATUMA, ; UBARIJORO Bonaventure ; KABAYIZA Boniface qui était Sous-préfet à KARABA ;NTEZIRYAYO André qui fut bourgmestre de KINYAMAKARA et RWAMIHETO qui avait été enseignant.

Après être nommé Secrétaire général au MINALOC, MUTIJIMA a été caractérisé par des actes de divisionnisme en collaboration avec le directeur du plan DUKUNDANE Alexis, le petit frère de KAYISHEMA Clément qui est détenu à ARUSHA en TANZANIE, qui a été aussi le directeur du plan dans le gouvernement de Kambanda dans camp de MUGUNGA.

MUTIJIMA en collaboration avec DUKUNDANE a freiné un projet qui fonctionnait dans la direction du plan. Ils disait aux bailleurs de fond que le MINALOC ne fait rien pour la population et que les aides sont mal utilisé.

En tant que coordinateur au MINALOC, MUTIJIMA a freiné les dossiers du personnels de façon que les agents du MINALOC ne sont pas contents de ses services.

Page 29

Ce divisionnisme implanté à GIKONGORO, vient s'ajouter à sa mauvaise histoire qui est pour cette nouvelle administration un mauvais héritage.

On dit que le préfet de la Province de GIKONGORO a débuté ses activités avec la force et la volonté de relever la province. Mais la commission a été informée que qu'il s'est approché des mauvais conseillers qui l'aident pas à accomplir son rôle. Parmi eux on peut citer, NSABIMANA Salomon représentant de la commission de l'unité et de réconciliation qui est accusé de génocide. Lorsque la commission a rencontré cet homme, il a manifesté un manque de vérité. Interrogé sur ce qui se passe dans le district de KARABA dont il est originaire ; il a osé dire qu'il ne suit pas ce qui se passe là, alors qu'il représente la Commission qui observe toute la province et surtout dans les problèmes qui menacent l'unité et la réconciliation comme le divisionnisme

On dit que NSABIMANA Salomon est caractérisé par l'emploi de « langues », il dit ce qu'il n'accepte pas, il aime aussi mettre les gens en désaccord. Les autres qui font parti u groupe qui dévie le préfet de GIKONGORO, on cite KARENZI Paul secrétaire exécutif de la Ville de GIKONGORO et Siméon BANGIRIYIKI qui travaille dans l'administration de la province.

Certaines personnes de KADUHA désavouent le préfet de la province de GIKONGORO de n'avoir pas intervenu urgemment pour les secourir et a attendu trois semaines pour venir avec les dirigeants qui venaient de Kigali dans une réunion qui a eu lieu le 17/12/2003 dans les secteurs de MUKONGORO, JOMA et JENDA. Il faut signaler que celui qui a été tué en dernier est RUTINDUKA Charles qui est mort le 27/11/2003.

b) L'administration du district de KADUHA

Cette administration a été mise en place en profitant du divisionnisme basé sur l'ethnie. On dit que NDIMBATI SANYU Désiré, dans sa campagne électorale disait « voter pour moi, je vais vous protéger contre les extrémistes rescapés du génocide » ce qui montre qu'a gagné les élections suite à la « majorité »

En collaboration avec ses collègues avec lesquels il a travaillé ensemble lorsqu'il dirigeait la commune de MUSANGE, ils ont construit une maisonnette (akazu) dans l'administration du district de KADUHA, constituée par celui qui était Vice-maire NDEREYIMANA Jean Chrysostome qui était chargé de l'économie, UWAMBAYINKAMBA Emerita qui était chargé des affaires sociales, et UZABAKIRIHO Célestin qui était chargé de la planification, tous originaire du secteur JENDA, là où habitait le regretté RUTINDUKA Charles, AKIMANA Célestin était le coordinateur de ce secteur et le mari d'UWAMBAYINKAMBA.

Page 30**c) L'administration du district de KARABA**

L'administration de ce district ne parvient pas à résoudre les problèmes de la population et lorsqu'il s'agit des problèmes des rescapés du génocide ça devient très dramatique. Ceci a été observé lors de l'assassinat de MUKASHYAKA en 2000, et au moment de l'enterrement des victimes du génocide dans l'ancien commune de KINYAMAKARA en 2002.

Au lendemain de la mort de MUKASHYAKA Séraphine, GATERA Gérard qui était maire de ce district, est arrivé le matin en provenance de la Ville de GIKONGORO, là où il habite. Sans attendre l'enquête policière ou une expertise médicale, il a immédiatement ordonné à la population d'enterrer le cadavre.

Les rescapés du génocide dont leur responsables au district de KARABA, MUNYAKAYANZA Claver, ont réfuté cette décision et on souhaité que le cadavre soit conduit à l'hôpital. Sur demande de la police le maire a libéré le véhicule pour le transport ce cadavre.

L'autre chose qui montre la mauvaise administration du district de KARABA, c'est la façon honteuse dont on a enterré les victimes du génocide pendant le deuil de 2002 dans l'ancienne commune de KINYAMAKARA.

En cette année la province avait choisi d'enterrer les victimes dans le district de KARABA. On a chargé au Maire GATERA Gérard tous les préparatifs relatif à cette enterrement. Le jour de l'enterrement ceux qui étaient venu participer à cette cérémonie dont les rescapés du génocide venus de tous les coins du pays ont été étonnés de voir des cercueils qui étaient préparés pour cette cérémonie. C'était de très petits cercueils, mal fabriqués. Ces dits cercueils n'ont pas pu contenir tous les os. Les os qui restaient ont été réunis dans les shittings de façon qu'en les transportant vers la tombe ils s'éparpillait ici et là. Ceux qui l'ont observé ont été fâché ce qui a poussé le maire de MUDASOMWA et Président d'IBUKA au niveau de la province à condamner publiquement ces actes.

Ce qui a étonné la Commission , c'est la façon dont l'administration de la province s'est comporté devant cette situation : Le maire de MUDASOMAWA qui a réagi à cette situation est devenu fautif.

En 2003, cet enterrement a été corrigé, ce qui a créé un mauvais climat entre le maire de KARABA et les rescapés du génocide.

Concernant le gacaca, le maire GATERA Gérard a réuni une fois la population du secteur KIYAGA pour l'expliquer.

Page 31

Dans cette réunion le maire s'est exprimé ainsi : « Il faudra dire la vérité, mais attention il ne faudra pas vous casser les ventres »

Un paysan lui demanda : « Comment est-ce qu'on pourra connaître la vérité alors que vous nous apprenez ne pas nous casser les ventres ? » Le maire l'a répondu en le repoussant : « Aaa, vous recommencez »

4. LES ECOLES

a) ACEPER DE GIKONGORO (VILLE DE GIKONGORO)

Les étudiants de l'école de ACEPER en général aidé par le FARG. Monsieur BIKORIMANA Jean de la Paix alias AMANI qui enseignait l'éducation politique persécutait les élèves en disant que ceux qui ne sont pas aidé par le FARG n'ont qu'à se débrouiller. Les discours en rapport avec les enfants qui sont aidé par le FARG prenaient la plus grande partie de son cours. Actuellement il a été muté à GITWE. Il a quitté après avoir planté le divisionnisme au sein des élèves de l'ACEPER. Le Directeur de l'école MUNYENGABE Joseph et le préfet de discipline GAHIGANA Alexis sont mis en cause.

b) L'école secondaire de RUNYOMBYI (DISTRICT DE NSHILI)

A l'école primaire de RUNYOMBYI les élèves rescapés du génocide ont été persécutés.

L'origine de ces persécutions fut l'enseignant de l'éducation politique qui persécutait les élèves aidés par le FARG en disant que ces élèves peuvent aller manger à l'HOTEL INTERCONTINENTAL et la facture sera payer par le FARG.

Il a entraîné les élèves à persécuter les autres : Un jour deux élèves Hutu ont tenu une conversation ; l'un a demandé à l'autre « qu'est-ce que tu as fait pendant les vacances de deuil » ? L'autre a répondu : « j'ai déterré les os de ma mère, nous sommes allés les enterrer dans la cimetière des Héros à GISOZI tout près de la tombe du Héros Fred RWIGEMA, Les Tutsi nous ont empêché de l'enterrer en disant que ma mère n'a pas de beau nez et de beaux orteils » Ce sont ces enfant qui accusent leur enseignant de les avoir enseigné le négationnisme. Le tout a été découvert le 27 avril 2004.

(A partir de la page 24)

LA PROVINCE DE KIBUNGO

Le génocide dans la province de KIBUNGO a été commis avec une cruauté cannibale. Les auteurs étaient aidés par les interahamwe en provenance de MURAMBI, c'était en BYUMBA.

Dans le district de NYARUBUYE, on y a remarqué des gens qui mangeaient les cœurs enlevés des gens après les avoir tués. On a constaté qu'il y avait des interahamwe qui prenaient des pots aux laits

appartenant aux mamans qui y avaient trouvé refuge et dans lesquelles ils avaient apporté du lait pour leurs enfants, ils y mettaient du sang des personnes qu'ils venaient de tuer, puis ils en buvaient. Il y avait aussi des interahamwe qui grillaient des enfants sur les braisiers (même actuellement, ces braisiers sont toujours là) et mourraient aux yeux de leurs parents. Certains des auteurs de ces forfaits sont eux qui le témoignent et il y a ceux qui sont libérés.

Après le génocide, KIBUNGO a semblé perdre l'humanisme tellement que si la personne se met en colère contre quelqu'un, sa première réaction est de vouloir le tuer. On dit que tuer est devenu comme un jeu.

Par exemple à RUSUMO, les instances de sécurité appréhendent tout le temps des gens dans des actes d'assassinats, souvent suite aux actes de fraude de KANYANGA ou de colère ordinaire.

Le 13/04/2004, dans la Ville de KIBUNGO, secteur de CYARUBARE, le nommé FUNGAROHU Jean Pierre a été appréhendé avec une petite hache des INTERAHAMWE voulant tuer BIKORIMANA et RUBERATABARO. Il leur disait qu'il va les tuer pour qu'ils fassent le deuil une fois pour toute !

Pendant ce deuil de 2004, quand GAKWAYA Claver commençait à animer la conférence à CYARUBARE, quelqu'un s'est levé et a dit : « Tuer n'est pas un crime, ce qui est crime c'est de ne pas plaider coupable. »

Il y a aussi un certain MARUDOMO du secteur IRENGE actuellement en prison, il a dit à la nommée MAZIMPAKA que lorsqu'il va recommencer à tuer, il ne tuera pas une seule personne.

Tout cela montre que l'idéologie conduisant au massacre subsiste à KIBUNGO.

1. PERSECUTIONS, QUARANTAINE, TERRORISME INFLIGES AUX RESCAPES DU GENOCIDE

On remarque nombreux actes de terrorismes et de persécutions dans tous les districts de la Province de KIBUNGO. En général on persécute les rescapés du génocide et les témoins. Cependant, on remarque quelques fois les cas de persécutions exercés par des rescapés sur les prisonniers libérés.

(Page 33)

Persécutations dirigées contre les rescapés du génocide et les témoins.

On constate que les auteurs de ceci font :

Les paroles moqueuses ; jeter les pierres sur les toits de leurs maisons ; attaquer leurs ménages avec l'intention de les tuer ; incendier leurs maisons ; écrire des tracts...

Il y a un tract ramassé dans le secteur de GASETSA dans KIGARAMA, ce dernier mobilisait les hutu à prendre leurs armes traditionnelles pour exterminer les tutsis restants.

Une dame du nom de UWANYIRIMPUHWE Catherine, témoins, actuellement, elle a trouvé refuge dans la Ville de KIBUNGO. On a d'abord tué son mari, puis on a incendié sa maison, on a jeté les pierres sur le toit de sa maison, après elle a été contrainte à quitter son domicile. A l'heure, on a commencé de se donner les terrains de son frère défunt.

Dans la Ville de KIBUNGO dans le quartier dit CYASEMAKAMBA, il y a un vieil du nom de Joseph NSENGIMVA, rescapé avec sa petite fille ; quand il n'est pas chez lui, les gens violent son domicile pour frapper cette fille. O vient de le faire deux fois tellement que ça commence à la handicaper.

Toujours en KIBUNGO, quand il y a un prisonnier relâché qui commence à donner son témoignage, il subit des menaces. Ceci est fréquent dans la Ile de RWAMAGANA.

Même si on rencontre de tels actes ici et là dans tous les districts, on constate pourtant qu'il y a des actes fréquents dans certains districts plus que dans d'autres. Comme par exemple, jeter les pierres sur les toits des maisons sont plus fréquent dans la KIGARAMA, MUHAZI, RWAMAGANA, VILLE de KIBUNGO et dans MIRENGE. Par ailleurs, dans la Ville de KIBUNGO, il y a un orphelin du nom de RURANGIRWA Bernard, il a été attaqué par une bande armée. Cette dernière l'a lancé une grenade et il a échappé de justesse puisque la grenade ne s'est pas explosé.

Il y a aussi dans la province de KIBUNGO l'utilisation ici et là des mots très choquants. Dans le district de BIRENGA, le nommé GASARABWE a dit à Madame Odette et à Madame Hadidja : « A lieu de me confronté (en parlant du procès), je me confronterais avec les cadavres ». Il les a dits encore : « Le phénomène de GIKONGORO allait se répandre partout a part que nous ne l'avons pas préparé ensemble.

Page 34

En général, les persécutions et les menaces en KIBUNGO dirigé contre les rescapés du génocide et les témoins sont remarquables dans toutes les provinces sauf qu'il y a ceux qui sont à l'apogée.

L'autre persécution est dirigée contre les témoins dans les juridictions gacaca. On remarque que celui qui témoigne est traité comme un fou ou il est hué.

Les persécutions faites par les rescapés du génocide

Elles ne sont pas fréquentes. Seulement, dans le district de KABARONDO, secteur NYAMIRAMA, cellule RUVUMU, les rescapés ont lancé une attaque contre le domicile du nommé SEMBEBA Faustin. SEMBEBA est l'un des prisonniers relâché suite au communiqué de la Présidence de la République. Il a été attaqué parce qu'il aurait refusé de montrer où on a enterré RUSANGIZA pendant le génocide. Lui, il dit qu'il ne connaît pas l'endroit. Ils ont lancé cette attaque le 11 munies des armes traditionnelles et par chance, il s'est caché et les meurtriers ne l'ont pas trouvé.

2. LES JURIDICTIONS GACACA ET LA JUSTICE ORDINAIRE

Comme ailleurs, on remarque dans la province de KIBUNGO des actes de blocage du bon déroulement des juridictions gacaca. Comme par exemple dans le district de MIRENGE, on constate des propos comme : « FAITES ATTENTION, GACACA VA ECHOUER ».

Dans le district de NYARUBUYE, secteur NYARUBUYE il y a un problème de mésentente entre les rescapés du génocide et les hutu. Cela fait que les juridictions gacaca ne se déroulent normalement puisque ce que font les hutu qui sont dans les juridictions gacaca ne sont pas acceptés. Le même cas est observé dans le district de KIGARAMA dans les secteurs de BARE et de BIRENGA.

Dans le district de MUHAZI, dans la juridiction gacaca de NYAGAHINGA, on parle de la Coordinatrice de GACACA nommée KAMARABA qui menace les témoins à charge de son mari. Elle a fait emprisonner la nommée Pétronille BATAMULIZA quand elle venait de témoigner contre son mari KARANGWA. Elle a été emprisonnée peu de jours après qu'on ait lancé une attaque nocturne contre son domicile.

A RUSUMO, le nommé AYIGIHUGU a témoigné à charge de RWANYANGE. La suite est que RWANYANGE a commencé à menacer AYIGIHUGU, en lui disant qu'il va lui faire comme on a fait à GIKONGORO. Peu de jours après l'avoir dit cela, on a incendié sa maison. C'était le 01/01/2004.

Page 35

En général, les problèmes visibles et communs dans les juridictions gacaca dans tous les districts sont par exemple le fait de huer les témoins, la participation non effective des intellectuelles et des personnes influentes, commencer tardivement et le manque fréquent du quorum.

On remarque que dans la justice ordinaire, les crimes de droits communs sont relégués au second plan et ne sont pas poursuivis. Cela entraîne le cumul des crimes de cette catégorie car la population pense qu'on ne s'occupe que des crimes de génocide.

Ceci fait qu'il y ait nombreux cas de récidivités des crimes surtout en rapport de braconnage par des fusils détenus illégalement dans le Parc d'Akagera.

On dit également qu'il y a la corruption dans ces tribunaux.

3. L'AUTORITÉ ADMINISTRATIVE

Les problèmes en rapport avec l'autorité administrative dans la province de KIBUNGO se remarquent dans tous les districts. On observe un conflit entre les comités exécutifs se disputant de l'argent, la faiblesse ou pour se préparer aux élections de 2006.

Dans les districts de CYARUBARE, KIGARAMA et MIRENGE, ils passent tout le temps en se disputant de l'argent des districts. Dans la Ville de KIBUNGO, là on remarque une faiblesse du comité exécutif.

Il y a aussi dans le district de MIRENGE, un Vice-Maire qui sème les conflits entre la population et les autres dirigeants tellement qu'il serait à l'origine des démissions fréquentes des dirigeants.

Dans nombreux districts frontaliers avec le BURUNDI, il y a un problème des burundais qui viennent pour y chercher des pièces d'identité. Ceci est plus observé dans MIRENGE. A MIRENGE également, il y a un problème des vaches qui broutent les cultures des tierces personnes.

Dans certains districts, on constate également un mauvais fonctionnement de l'appareil administratif qui résulte des dirigeants ayant commencé leurs campagnes électorales.

Par exemple à KIGARAMA, le Vice-maire chargé des affaires économique NTIBARUKINGA François alias MWIDISHYI a débuté cette action. Il commence à installer ses proches parentés dans des postes des secrétaires exécutifs des secteurs afin de lui faire la campagne électorale.

Page 36

4. LES ASSOCIATIONS

Par rapport aux autres provinces, les associations ne sont tellement nombreuses dans la Province de KIBUNGO. Même celles qui sont sur place ne posent aucun problème. Cependant, ce qui est visible est qu'il n'y a pas d'associations mixtes, c'est à dire qui rassemble les hutu et les tutsi. On remarque aussi que certaines activités sont devenues l'apanage d'une seule ethnie. Par exemple dans une localité nommée RUKUMBERI quand on demande à la population pourquoi elle ne fait pas des associations de pêche, elle te répond « aucun Tutsi ne pêche ».

La LIPRODHOR y a aussi un bureau. Il est cité surtout dans les conflits en matières des terrains dont il est à l'origine.

5. LES EGLISES

Il y a une multitude d'églises dans la province de KIBUNGO. Parmi elles par contre, il y a celles qui enseignent les divisions, ainsi cela a été constaté lors des élections.

L'ADEPER s'est scindée en deux blocs et qui sont fondés sur les ethnies. Il y a le bloc de MAJYAMBERE et l'autre de SBOMANA. Le bloc de MAJYAMBERE empêche les gens à participer aux juridictions gacaca et aux mutuelles de santé. Ils disent que c'est l'Etat qui doit payer pour la population des frais d'adhésions aux mutuelles de santé. Lors des élections ADEPER sensibilisait la population à élire leur « idiot » (Ikigoryi cyabo).

Dans l'église ABAGENI BAYESU les nommés pasteurs RUTAGWABIRA et NSENGIMANA disaient que ce pays n'allait pas être gouverné par un Tutsi. Ils disaient aussi que TWAGIRAMUNGU allait remettre les terrains aux propriétaires. Les mêmes propos étaient tenus par certains pasteurs d'EER. Ces enseignements qui se donnaient publiquement ont fait qu'après les élections, certains pasteurs ont pris fuite vers NAKIVARA en UGANDA.

Les divisions se remarquent également dans l'église Baptiste et dans les Témoins de Jéhovah. Chez les Baptistes, il y a un problème entre hutu et tutsi, puis chez les témoins de Jéhovah il y a la sensibilisation de la population à ne pas participer dans les programmes de l'Etat.

6. LES ECOLES

Il a été remarqué dans la province de KIBUNGO des écoles qui ont des divisions. Certaines d'entre elles prennent l'origine dans les dirigeants de ces établissements et d'autres dans les élèves eux-mêmes.

Dans l'école de RSUMO HIGHH SCHOOL, on y a observé des divisions à base ethnique. Les enfants se sont divisés en deux parties. L'une des BANYAMURENGE et l'autre dite ABANYAMOKO.

Page 37

Ce qui est regrettable est que la direction de l'école derrière tout ça et privilégiait les enfants ANYAMULENGE qui étudiaient là bas.

A KABARONDO dans l'école de RURAMIRA, les élèves ont manifesté disant qu'ils se lassent des dirigeants hutu. On y remarque aussi divisions basées sur les fonds de FARG et du MINALOC. Le même problème a été remarqué dans l'Ecole Secondaire Baptiste.

10. LA MEMOIRE ET L'INHUMATION

Comme partout ailleurs, on remarque dans la Province de KIBUNGO la mémoire et l'inhumation sont l'apanage des seuls rescapés du génocide.

Pendant le deuil, on prononce des mauvaises paroles et qui sont diverses.

Par exemple dans le district de MUHAZI, Secteur MUKARANGE, lors du deuil national, disant : « Dans la radio, il y a des émissions de ces gens là »

Dans le district de KIGARAMA dans le secteur de SAKARA, on disait que les tutsi « font de l'engrais pour le sol ».

Lorsqu'on est entrain de fouiller les os, à MUKARANGE les gens disent que « les tutsi coulent derrière les os comme des chiens », il y a même ceux qui disaient que « ter un tutsi n'est pas un crime, le crime est ne pas plaider coupable. » Ils disaient aussi en s'interrogeant : « Pourquoi on en finisse pas avec ces os », est ce que ce ne sont-ils pas ceux des chiens qu'on est entrain de ramasser croyant que ce sont des os humains » !

Même si les propos pareils se rencontrent partout, pourtant on les remarque le plus dans les districts de KIGARAMA, MUHAZI, RUSUMO et NYARUBUYE.

Même si on constate que partout le deuil est devenu l'affaire des seuls rescapés du génocide, cependant, on constate que parmi eux il y a ceux qui ne s'y comportent pas bien. Comme par exemple dans un endroit nommé RUKUMBERI, il y a un enfant qui a entretenu des propos mélancoliques disant : « Et les hutu qui sont venus ici, qu'est-ce qu'ils sont venus foutre, moi je suis venu rendre hommage à ma mère. » Ce genre de comportement fait que certaines personnes ne participent pas activement au deuil national.

8. LES ELECTIONS

Pendant les élections, la province de KIBUNGO a été caractérisée par des divisions. Les propagandistes de TWAGIRAMUNGU disant qu'il viendra libérer les hutu, payer les arriérés, abolir le partage des terrains, abolir Gacaca ...

Page 38

Ceci était accentué par les habitants de KIBUNGO originaires de GISENYI, GIKONGORO et GITARAMA et certains religieux.

A KIGARAMA dans le secteur de RURENGE, il y a un Ex-FAR du nom de NTIBANYURWA et l'enseignant nommé KABERA, ils ont frappé un certain KABERA parce qu'il faisait la propagande à KAGAME qui est tutsi alors qu'il y avait un hutu qui était un des leurs. Dans ce district, la population était sur le point de se blesser aux machettes.

A part les élections de niveau national, il y a là où même au niveau des organes de base, on n'observe les votes à base ethnique.

Dans le district de MIRENGE, lorsqu'on élisait le coordinateur de secteur MABUGA, la population a opté élire un hutu qui était convalescent après une longue période de maladie, au lieu d'élire un tutsi. En allant l'élire, on l'a amené transporté dans une civière. Il est mort deux jours après le scrutin.

9.LES PARTIS POLITIQUES ET LES POLITICIENS

A KIBUNGO, actuellement, il n'y a pas de partis qui y travaillent, et semant la confusion entre la population. Par ailleurs on constate qu'il y a ceux qui se cachent derrière la politique de partage des terres pour mettre les paysans en conflits. Ici on y trouve surtout la LIPRODHOR.

Par contre, il y a des autorités, sous couvert des postes qu'ils occupent, ravissent à la population leurs terres, il y a là où ils les vendent.

Il y a même ceux qui les ont mal répartis tellement qu'il y a des problèmes énormes.

Il y a ceux affirment que face à un catalyseur, la population pourrait se disputait au cas où les erreurs observées ne seraient pas corrigées. Pourtant les paysans ne sont pas contre le partage, ceux qu'ils combattent ce sont les erreurs qui s'y trouvent.

Les problèmes pareils se rencontrent fréquemment dans KABARONDO, MUHAZI, RUKIRA, et KIGARAMA.

10. LES PROBLÈMES QUI METTENT LA POPULATION SOUS LA PANIQUE

A KIBUNGO, on y observe les idées semant la panique à la population. Il y a celles qui proviennent dans la population elle-même et celles en provenance de la prison de NSINDA.

Page 39.

Vers le mois d'avril, il y a des rumeurs qui provenaient de la prison de NSINDA qui disaient : « KAGAME, LUI AUSSI VA ETRE EMPRISONNE SUITE A LA MORT DE HABYARIMA ».

Dans cette prison on y rencontre plusieurs tracts qui sèment la panique. Il y a un qu'on a découvert et qui était adressé à un paysan de RUHUNDA disant « Vous avez échoué à tuer les tutsi, pourquoi ne les donnent-ils pas du poison ? »

A MUHAZI, il y a un secteur qui n'adhère jamais aux programmes de l'Etat. C'est un secteur qui semble rebelle et qui pourrait contaminer ses voisins.

A MIRENGE, il y a un nommé KANYAMBO alias MAKANAKI qui incite les gens pour les amener en TANZANIE. Il dit aux gens que la guerre va éclater, puis ces derniers vendent leurs biens et partage avec lui, ainsi, il les amène. Il est recherché par l'autorité mais il reste introuvable. Dans ce district, il y a aussi des rumeurs de « DOUBLE GENOCIDE » qui s'y propagent. » Le cas pareil se rencontre dans NYARUBUYE.

A partir de la page 40.

LA PROVINCE DE KIGALI NGALI

La province de KIGALI NGALI était souvent habitée par des émigrés qui dont la plupart venaient des provinces de GISENYI, RUHENGERI et GIKONGORO. Nombreux de ces émigrés étaient des tutsi qui étaient chassés ici et là dans tout le pays depuis 1959.

Le génocide dans la province de KIGALI NGALI a débuté depuis 1992 dans les districts de GASHORA, NYAMATA, BICUMBE ...La raison qui a fait qu'il commence là bas, ce sont les politiciens qui les y avaient enseignés dont : Emmanuel BAGAMBIKI qui y était Sous-préfet à KANAZI, SEMANZA qui était bourgmestre de BICUMBI et Fidèle RWAMBUKA qui était bourgmestre de KANZENZE.

En 1994, le génocide a continué de cibler cette province tellement qu'on a enregistré des cas de cannibalisme tel que le fait d'enlever le cœur dans le corps d'une personne qui venait d'être tué, puis on l'a grillé sous forme de brochette, on l'a mangé (c'est le nommé Léopold TWAGIRAYEZU qui l'a fait et d'ailleurs il l'accepte), mettre les chairs des personnes tuées sur une table où ils mettaient celles des vaches, etc.

Dans tous ces actes, les auteurs étaient aidés par les réfugiés burundais qui vivaient à MWENDO dans le district de GASHORA et qui sont connus d'avoir saccagé tout le BUGESERA.

Même si les actes d'assassinats diminuent dans KIGALI NGALI, pourtant il y a quelques assassinats des personnes suites à leurs témoignages dans les juridictions Gacaca.

1. PERSECUTION, QUARANTAINE ET MENACES EXERCEES SUR LES RESCAPES DU GENOCIDE

Dans KIGALI NGALI, on observe ici et là nombreux actes de persécutions et qui menacent nombreux de témoins et des rescapés du génocide.

Même si de telles actions sont observées dans tous les districts de KIGALI NGALI, il y a pourtant ceux qui sont plus concernés que les autres :

DISTRICT DE NYAMATA

Les détenus de la prison de RIRIMA ont envoyé un message aux rescapés du génocide en leur disant : « Vous vous êtes fatigué pour rien, nous allons rentrer et nous restons les même »

La nommé MUKAMUTARA Odette qui s'était marié dans les familles hutu, elle a été attaquée chez elle, on l'a poignardé, même aujourd'hui les gens veillent chez elle ; elle du secteur NYAGIHUNIKA, cellule NYAKAYURI.

Page 41.

Le nommé BWANAKWERI a dit à un autre vieil : « ce que nous avons fait, qu'est-ce que ça nous a fait ? »

Le 18/12/2003, on a brûlé la cuisine de NYIRAKARASI qui représente les rescapés du génocide ; elle a son adresse à MWOGO dans la cellule de RUKORE.

Dans le secteur de MAYANGE, MUKANDANGA qui s'était marié dans les familles tutsi, actuellement elle est menacée par ses proches parentés parce qu'elle témoigne à leur charge. Souvent, on l'attaque pendant la nuit.

DANS LE DISTRICT DE GASHORA

Le nommé Emmanuel KAYIRANGA a dit à HISHAMUNDA : « je peux te dépecer à la machette, je connais d'où je suis venu. »

Les pareils actes s'observent dans le district de BULIZA. Le nommé RYAMUKURU du secteur MURAMBI a dit : « Si vous continuer d'emprisonner les nôtres, nous allons prendre les machettes pour vous couper encore une fois. » Jeter les pierres sur les toits des maisons sont fréquent dans la Ville de KABUGA.

LES JURIDICTIONS GACACA ET LA JUSTICE ORDINAIRE

On constate que les problèmes observés dans les juridictions gacaca dans la Province de KIGALI NGALI ne diffèrent pas des autres provinces. On remarque la non participations de certains et cela s'accompagne par des paroles décourageante comme par exemple dire que la participation aux juridictions gacaca n'est pas obligatoire.

Dans les prisons, quand il y a une personne qui passe aux aveux et aux plaidoyers de culpabilité, on constate qu'il y a des riches qui l'approche pour lui donner de l'argent afin de porter leurs charges. Cet action de lui donner l'argent c'est ce qu'on appelle « LUI DONNER DU SUCRE ou KUMUHA ISUKALI » et ce fait de porter les charges dont on est pas auteur est appelé « RENDRE JUSTICE ou KURENGANURA ».

Ainsi donc, quand il y a une personne libérée ayant d'autres qu'elle charge, s'elle ne se tait pas suite à la terreur, on lui corrompt pour se taire.

Le nommé TWAGIRAYEZU Léopold du secteur MARANYUNDO a été libéré, puisqu'il chargeait plusieurs personnes, on a commencé à jeter les pierres sur le toit de sa maison. Après, on l'a trouvé pour lui donner un pot de vin :

Le nommé MISIGARO Jean de Dieu lui a donné 30.000 FRW pour ne pas le charger.

Le nommé SEBUTURA Théoneste lui a donné une chèvre, et quant à MWITENDE lui, il l'a donné un champ.

Page 42.

Dans la Ville de KABUGA, secteur RUSORORO, on a écrit des tracts menaçant des INYANGAMUGAYO ou juges intègres.

Dans le district de NYAMATA, il y a que le Centre de Santé de l'ADEPER refuse de soigner les JUGES INYANGAMUGAYO.

A part les juridictions Gacaca, la province de KIGALI NGALI, il y a aussi des juridictions ordinaires. Même si on dit qu'elles sont caractérisées par la corruption en général, le parquet de NYAMATA et le Tribunal de Première Instance de NYAMATA sont caractérisés par la corruption d'une façon excessive.

Avant qu'un paysan aille comparaître devant la justice, il commence à s'endetter ici et là dans la population. On constate que la population préfère garder leurs requêtes au lieu de les amener à ce Tribunal.

Il y a un langage qui est en vogue à NYAMATA et entretenu par les juges et les substituts, qui dit : « TWAJE GUHAHIRA ABANA ! » (Pour dire qu'ils sont là pour le gagne pain des enfants) ce langage est entretenu par ceux qui suivent : RUSENGO Tharcisse, RUSUNIKA et Fred BURENDE.

Les procès cités comme étant ceux qui ont été plus caractérisés par une corruption sont nombreux. Plus particulièrement on cite :

Le procès dans lequel Annonciata a été obligé de donner un million de francs rwandais (1.000.000 FRW) lorsqu'elle réclamait la maison appartenant à son mari qui était commerçant ;

Le Jugement du procès contre GAKUBA qui a commis le génocide, on dit qu'on a bouffé une affaire de deux cent mille de francs rwandais (200.000 FRW) afin de rejeter le témoignage à charge ;

Aussi dans ce Tribunal, la personne qui est mise sur la première liste pour comparaître, est celle qui a de l'argent.

2. L'AUTORITE

La Province de KIGALI NGALI semble être divisée en deux parties. La partie Sud et la partie Nord. On constate qu'il est difficile de mettre ensemble ces deux parties que ça soit pour les dirigeants, que ça soit pour la population. Il y a des gens qui souhaitent que cette province soit scindée en deux.

Le fait d'être proche de la Ville de Kigali, presque tous dirigeants dans tous les districts habitent la Ville de Kigali. Ceci fait qu'on ne trouve assez de temps pour travailler pour la population. Il y a également là où on remarque une mésentente dans le comité exécutif, on observe aussi quelques autorités de bases qui sont accusées de génocide.

Page 43.

Les districts frontaliers avec le BURUNDI connaissent des problèmes des burundais qui viennent se cacher au RWANDA.

Il y a aussi des bandes des malfaiteurs qui vivent dans les forêts du Burundi qui traverse la frontière pour piller et tuer au RWANDA, ces bandes sont connues sous le nom d'INTARAGAHANGA. Ceci fait qu'il y a des gens qui s'identifient à eux pour commettre les mêmes actes qu'eux.

En général, si les problèmes déjà constatés étaient parvenus à être solutionnés, KIGALI NGALI aurait la sécurité.

3. LES ASSOCIATIONS ET LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

On trouve nombreuses associations qui prestent ses services dans KIGALI NGALI, ces dernières assistent la population dans son développement.

Par ailleurs, il y a des associations qui y travaillent dont on peut douter de leurs buts partant sur leurs conduites dans la population.

Parmi ces associations, on cite surtout la **LIPRODHOR**. On constate que partout où elle travaille, elle y sème diverses divisions. Elle propage que les paysans ont été ravés de leurs terrains par ruse sous prétexte de les leur partager les terrains alors que c'est contraire à la loi. On l'a vu aussi lors des dernières élections lorsqu'elle enseignait publiquement les divisions. Il y a aussi certains agents de la **LIPRODHOR** qui incitent certaines gens à se rebeller leur disant qu'ils allaient les trouver les « passeports » lorsqu'ils seront poursuivis.

Les autres associations trouvées ayant le fonctionnement semant la discorde au sein les rwandais sont qui assistent uniquement les prisonniers relâchés tellement qu'on la dénomme « **INKURARWOBO** » (*en Kinyarwanda, littéralement c'est une bière donnée aux gens en revenant de l'enterrement*), il y a une autre nommé **NKUNGANIRE** qui était active lors des élections.

5. LES EGLISES

KIGALI NGALI compte plusieurs églises dont la plupart prennent comme priorité la prière, comme ça leurs fidèles ne reçoivent pas le temps de vaquer aux travaux de développement.

Les divisions sérieuses sont enregistrées dans l'ADEPER où nombreux départs sont allés dans « l'Eglise Vivante ». Ces divisions prônent les ethnies.

On y observe un autre bloc qui se nomme « **ABOMUBUTAYU** » (ou les habitants du désert) qui prie aussi dans l'illégalité.

Page 44.

1. LES ECOLES

Dans la province de KIGALI NGALI, les écoles fonctionnent très bien et les élèves cohabitent pacifiquement.

Malgré qu'il y ait peu de problèmes, de problèmes mineurs ont été enregistrés dans certaines écoles tellement que si on ne fait pas attention, ça peut inciter l'ethnisme :

Par exemple dans l'école secondaire de RURINDO au lieu appelé REMERA/MBOGO, les enfants se sont scindés en deux groupes, le groupe des BANYAMURENGE qui surnomme les autres élèves « ABAPANYA » qui signifie rat ou souris, ainsi cela a semé une zizanie.

Dans l'E.S.P.A. de GASHORA, il y avait une fille qui portait une longue jupe parce qu'elle avait de mauvaises jambes, un fois, elle a porté une mini-jupe, en la voyant, les autres enfants ont clamé en appelant les autres de venir voir les jambes des hutu.

Au Gr.Sc.de RILIMA, il y a un élève qui a lancé une grenade sur un professeur et ce dernier a échappé de justesse. Le professeur était victime d'un maigre note qu'il l'avait accordé.

2. LA MEMOIRE ET L'HUNIMATION EN DIGNITE HUMAINE DES VICTIMES DU GENOCIDE

Comme partout ailleurs, les activités liées à la mémoire et l'inhumation en dignité semblent être l'apanage des seuls rescapés du génocide dans la province de KIGALI NGALI. On constate que les travaux préparatifs du deuil national sont exécutés par les militaires qui sont sur place. On constate également que l'autorité y manifeste une faiblesse au niveau de la participation et de la sensibilisation de la population.

3. LES ELECTIONS

Pendant les élections, les divisions qui se planifiaient dans la ville de KIGALI étaient vite véhiculées dans KIGALI NGALI. Les auteurs étaient des particuliers ou des gens qui se couvraient des organisations dont ils étaient leurs agents. On y utilisait également des tracts.

A l'exemple des propagandistes de TWAGIRAMUNGU, ceux-ci mobilisaient la jeunesse à se soulever pour combattre les tutsi, que le vote se fait un seul jour. De tels propos étaient amenés par les propagandistes de NAYINZIRA.

A NYAMATA, GASHORA et NGENDA par exemple, un ex-FAR du nom de MUNYENTWARI John qui fut lieutenant, en collaboration avec SEMANA Ladislas, ils tenaient des mauvais propos, et d'ailleurs, ils continuent à le faire.

Page 45.

Ils disent qu'ils ne vont pas accepter d'être gouvernés par les TUTSI. MUNYENTWARI avait fait une réservation de la maison de Laurent disant qu'après avoir exterminé les tutsi par la machette, il allait habiter cette maison !

Dans le secteur de GASHORA dans une localité dit NKANKA, on y a découvert un tract sur lequel s'était écrit : « VOUS NE NOUS AVIEZ PAS AIDE POUR QUE LE HUTU GAGNE, MAIS AIDEZ-NOUS A COMBATTRE LEUR GRAND NOMBRE AU PARLEMENT. »

4. LES PARTIS POLITIQUES ET LES POLITICIENS

Ce n'est que pendant la période électorale qu'on a remarqué dans KIGALI NGALI des comportements divisionnistes véhiculés par les partis politiques ainsi que les politiciens.

A BULIZA, c'était l'ex-maire de ce district HAVUGIMANA Jean Baptiste qui y amenait l'UBUYANJA.

Au BUGESERA, on parlait des divisions qui étaient propagées par Bonaventure UBALIJORO ainsi que le Major NGIRABATWARE.

Mis part la période électorale, dans KIGALI NGALI on parle également d'un problème lié à la politique de partage de terrains, politique qui n'a pas été bien comprise parce qu'elle a été mal faite. Il y a ceux qui disent que les autorités et les rescapés du génocide ne partagent pas, ainsi, cela donne un issu aux opposants de cette politique.

5. LES IDEES RETENANT LES GENS SOUS LA PANIQUE

A part les mauvaises idées évoquées et qui sont véhiculées par la *LIPRODHOR*, dans KIGALI NGALI on y rencontre des propos comme quoi le gouvernement élargit les prisonniers non pas de son gré mais plutôt sous pression des blancs. Ceci fait qu'on continue à critiquer le comportement des détenus, ainsi, ces derniers perdent confiance au gouvernement.

[page 46 – 59]
Page 46

LA PROVINCE DE GITARAMA.

GITARAMA est la province qui est au centre du pays, elle est frontalière avec six provinces ainsi que la ville de Kigali. L'histoire du Rwanda montre que l'église catholique, commencée d'abord à Kabgayi et à MUYUNZWE a joué le rôle très considérable dans la création du MDR PARMEHUTU, qui a implanté la division ethnique dans le pays, l'église catholique s'est surtout appuyée aux écoles et à l'imprimerie de KABGAYI. En 1959, les tueries ont surtout fait des victimes dans le rang de la population tutsis et ce sont les mêmes tueries qui ont recommencé à KANYANZA du district de NDIZA en 1973, après c'était le tour de NDIZA, SHYOGWE, KABGAYI et ailleurs.

En 1994, le gouvernement dit des **ABATABAZI « sauveteurs »** a fondé son siège à MURAMBI/Gitarama et a continué de soutenir les massacres, et a mobilisé les hutus pour massacrer les tutsis. Rappelons que MDR PARMEHUTU a été fondé dans la province de Gitarama qui a, par après, donné naissance « HUTU POWER » qui a mobilisé un très grand nombre des hutus au génocide.

Dans cette province le génocide a emporté environ cent trente mille personnes (130.000 morts), le district qui était au sommet dans les tueries est NTONGWE qui abritait les réfugiés burundais et les habitants originaires de la province de Gikongoro qui ont participé dans ses tueries.

L'une des conséquences du génocide dans la province de Gitarama c'est parce qu'elle a plus des prisonniers dans la prison de Gitarama et dans les cachots des ex-communes.

1. LA PERSÉCUTION, L'ISOLEMENT ET L'INTIMIDATION COMMISES EN RECONTRE DES RESCAPÉS DU GÉNOCIDE.

A peu près dans tous les districts, nous avons trouvé que les prisonniers libérés s'impliquent surtout dans des actes de persécution et d'intimidation.

Cette persécution se fait sous plusieurs formes :

Lancer des mots choquants, vexants, les rappelant leur malheur, battre, lancer des cailloux sur les toits de leurs maisons, tuer le bétail, détruire les récoltes, brûler les maisons, les confondre aux fous. Les prisonniers se baladent librement en terrorisant ceux qui les ont dénoncé, les témoins, écrire des lettres qui sèment la terreur (tracts), ils attaquent même les rescapés du génocide.

Page 47

Les exemples :

Dans la ville de Gitarama.

Dans le secteur de GISEKE :

les témoins NYOMBAYIRE, NYIRANIYITEGEKA, MUKARUGWIZA Espérance, UMAHORO Vianney, MUKARUBUGA Astérie, UWAMUNGU Emmanuel, UWANTEGE Immaculée sont persécutés parce qu'ils ont accusés NYIRINKWAYA Faustin, HAVUGIMANA Cyprien, MAYA Téléphore, MUTANA Alexis. UWAMUNGU Emmanuel, une fois il était battu, et ceci l'a poussé à être hospitalisé dans l'hôpital de KABGAYI.

Le district de NDIZA.

Une femme connue sous le nom d'UWAMARIYA Collette du secteur de RUKARAGATA sa maison a été peinte avec le sang.

GASHIRABAKE Elie du district de KAGOGWE, cellule de BUHORO a été tendu une piègé par un prisonnier qui a été libéré provisoirement connu sous le nom de NZIYIMANA Jérôme aux environs du centre de GITOVU, le nommé NKUNDABIZA a vite intervenu pour l'empêcher.

Pendant les élections présidentielles, le nommé NIYITEGEKA Emmanuel alias RUTWITSI et sa femme NYIRAKABANO Domina, vice-maire de GENDER, ils ont propagé des mots remplis de haine et de la division.

Exemple : Ils disaient aux rescapés du génocide que si TWAGIRAMUNGU devient président de la République, qu'ils cherchent déjà où aller parce qu'ils les extermineront tous. Et si c'est KAGAME qui devient président de la République, il ne pourra rien faire aux hutus mais aussi il ne sera pas utile aux tutsis. Qu'ils continuent de croupir dans leurs malheurs.

Le district de KAYUMBU.

L'ex-maire du district, Didace TURUKUMWENAYO est accusé de persécuter les rescapés du génocide de façon que certains d'entre eux ont déménagé pour aller vivre ailleurs. Parmi ceux qui ont été persécuté, l'on citerait NDATEMUNGU Cyprien, SEMUHUNGU, HABINEZA et SIBOMANA Siméon. Il est accusé de vouloir construire un cite mémorial à l'intérieur de la foret au sommet d'une montagne, donc dans un lieu qui n'est pas visible, ce qui contredit les compromis d'avec les rescapés du génocide et ces derniers ont compris qu'il allait minimiser le génocide.

Page 48

Dans ce district, il est dit qu'un prêtre originaire de l'Espagne connu sous le nom d'Emmanuel AIZIPURU, il est dénoncé pour ses divisions basées sur l'appartenance ethnique. Ce prêtre vient d'y faire beaucoup d'années, ses actes sont ceux qui divisent les rescapés du génocide surtout en concerne la distribution d'une assistance ainsi que dans ses prières. Dans la paroisse dirigée par ce prêtre, il y a une sœur d'origine Espagnole connue sous le nom de Marie José alias NYIRAHENE qui, une fois avait licencié son travailleur, Mme Annonciate MUKAMUNYURWA à laquelle le génocide avait emporté son mari et ses enfants. Elle l'a licencié parce que Annonciate accusait les génocidaire mais aussi le fait d'être membre des associations AVEGA et IBUKA. Après les deux femmes s'étaient conciliées.

Une femme hutu connue sous le nom de Dancilla mariée à un homme tutsi, ce dernier tué pendant le génocide, quand elle était partie chez elle pour y rester, ses propres frères avaient tué ses enfants. Et quand elle était de retour où elle était mariée, ses beaux parents ont dit : « retournez chez tes frères interahamwe ». Alors, elle ne sait pas quoi faire, elle est partie se réfugier dans la ville de Gitarama.

Une femme tutsi connue sous le nom de MUKAMURIGO Bernadette à laquelle le génocide avait emporté quatre sur sept enfants qu'elle avait mis au monde. Après elle avait accusé ces deux propres frères, puis l'un d'entre eux est mort dans la prison et l'autre libéré parmi les malades. Ce dernier, quand sa santé s'est rétablie, il a commencé de pourchasser sa sœur. Pour ce, le fils de MUKAMURIGO vit chez ses beaux parents à NYANZA où il exerce du travail, mais il ne peut pas retourner chez son grand frère à cause de son oncle.

Les enfants orphelins vivant seuls sont persécutés par le fait qu'on les jette des pierres sur le toit de leur maison, et que pendant la nuit on frappe à la porte de leur maison, puis ils se sont décidés de fuir vers MUGINA. Le plus âgé parmi eux s'appelle RUCAMUMAKUBA François, actuellement étudiant de l'Université Nationale du Rwanda à Butare.

Le district de RUYUMBA.

Dans le secteur de MBATI, cellule de KIGORORO, un certain MUVUNANDIDA Pierre libéré provisoirement, menace toujours sa femme et son fils en les interdisant de ne pas participer dans les réunions des juridictions gacaca. Cet homme a un langage qui vexe, il insulte, il bat les témoins comme par exemple KANAMUGIRE qui accuse son fils.

Le district de NTONGWE.

Dans le secteur de KINAZI, cellule de NYAGAHAMA, une maison d'un témoin MUKANDEKEZI Annonciata a été mise à feu par NDIMUBANDI Joseph parce que cette dernière l'accusait. NDIMUBANDI a été emprisonné pendant peu de jours puis il a été relâché, de façon que Annonciata est toujours envahie par la peur que NDIMUBANDI l'assassinera un jour.

Page 49

Une certaine MUKAKABAYIZA Suzanne qui habite dans le secteur de KINAZI, cellule de BUSUNGA est persécutée par NSABISHAKA qui, une fois, lui avait dit qu'il peut lui ravire son bébé qui est à son dos « yamucutsa umwana ahitse » c'est le seul enfant qui lui reste parmi les huit enfants qu'elle avait mis au monde et qui ont victimes du génocide.

Un certain BUSHANGARI du même secteur avait dit aussi à la même femme que « tuer un tutsi ce ne pas un péché, que le péché est celui de ne pas le dénoncer »

Le district de KAMONYI.

Dans le secteur de KAMONYI, district de NYARUGENGE, les malfaiteurs avaient lancé des pierres sur les toits des maisons des rescapés du génocide connus au noms de MUKAMBURAMATARE et MUKARUTAMUSHUNGIWEHO en frappant sur leurs portes. C'était au mois de janvier 2004, ils avaient crié fort mais les voisins n'avaient pas porté secours, leurs vaches ont été emportées mais elles n'avaient disparu définitivement car on les avait trouvé pas loin de là où ses femmes habitent.

Le district de NTENYO.

Dans le district de MAYUNZWE, cellule de MWENDO un prisonnier qui a été libéré provisoirement connu sous le nom de MUGOMBANYI, qui a persécuté KWIBUKA Vincent en se moquant de lui en disant ceci : « Je te tuerai, je n'ai pas peur de retourner dans la prison, mon lit est toujours là, personne ne l'a pas déplacé ». Il a dit cela juste après avoir sorti de la prison en décembre 2003.

2. LES JURIDICTIONS GACACA ET LA JUSTICE ORDINAIRE.

Dans toutes les juridictions gacaca, il est remarqué qu'il n'y a pas la vérité, huer les témoins, donner la corruption, ne pas participer aux juridictions gacaca surtout les personnes instruites et les autorités, les représentants des églises qui n'y participent pas et qui ne sensibilisent pas leurs fidèles pour les gacaca, mais dans certaines églises ils les apprennent à ne pas témoigner dans les gacaca, que seul Dieu punit.

Dans le district de KABAGARI, secteur de Nkomero, gacaca connaît beaucoup des problèmes : son siège est surtout composée par des femmes dont leurs maris sont en prison (neuf familles sur cent).

Au cours de la septième réunion, si l'une des femmes composant le siège entend que son mari est mis dans la première catégorie, immédiatement elle perd de la force et elle ne siège pas dans la prochaine réunion.

Dans la cellule de NYACYOMA, il y a une famille appelée « umuryango w'Abadahunga » cette dernière s'entend avec le siège pour s'exiler dans le district de NTENYO le jour où le siège doit se tenir.

Page 50

Encore dans ce district, comme partout ailleurs les femmes victimes de violences sexuelles commis pendant le génocide ne veulent pas parler de ce qui les ont arrivé parce qu'elles trouvent que gacaca est devenu un terrain des railleries. Une autre chose que l'on constate chez le peu de personnes qui avouent, personne n'avoue pas de ce crime de viol, même les crimes qu'ils avouent ne sont pas donnés en totalité.

Les tribunaux ordinaires ont été rongés par la corruption. Il est souvent dit que ce sont les grands commerçants qui sont libérés provisoirement et même ceux qui étaient des autorités avant le génocide qui sont reconnues pour avoir une main mise dans les tueries.

Les exemples :

La libération de KABARIRA Stanislas de KAMONYI (RUNDA), a été faite de manière non élucidée ;
la libération de BIZIMANA Christophe de la ville de Gitarama a été faite d'une façon non élucidée ;
la libération d'un commerçant SIBOMANA de MUGINA (RUYUMBA) ;
la libération de MUNYANKUMBURWA Emmanuel qui fit bourgmestre de MUSHUBATI.

La libération de plusieurs conseillers qui sont accusés du crime du génocide.

Parmi les officiers du ministère public qui sont mis en cause pour avoir sollicité la corruption : MUKAMIRWA Oscar ; MUKAMA Pascal ; RUGANZA Binsebe ; RUKIRA de RUHIZI et RUGARUZA Jonas.

Parmi les magistrats du tribunal de première instance qui sont mis en cause pour avoir sollicité la corruption : MURENGERA Faustin ; BITANGISHAKA Six Bert ; GAFIRIRA Elie ; NDAKIZE Michel ; MASABO Jean ; NSENGIMANA Analet alias WAMPAYE.

3. L'AUTORITÉ.

Dans le district de MUHANGA, le vice-maire NIYOMWUNGIRE Jean qui était chargé du bien être social et NYANDWI Emmanuel chargé de la jeunesse, ils sont accusés de la division basée sur l'ethnie et le régionalisme. Ils apprenaient au conseil consultatif et au personnel du district, qu'ils ne doivent pas nommer un tutsi au poste du secrétariat exécutif du district mais aussi natif d'une autre région, « qui est comme la lettre "I" », au lieu de nommer à ce poste quelqu'un de sa famille d'ethnie hutu mais aussi natif qui répond au nom de HARERIMANA Florent, qui est le beau frère de NYANDWI Emmanuel. Cette lettre 'I' signifie « INYENZI, INZOKA (=serpent), ou INKOTANYI ». Ces vices maires ont été emprisonnés pour cela mais d'une manière non élucidée par le tribunal d'appel de NYABISINDU, alors ils se ventent en disant qu'aucun tutsi ne dirigera plus ce district ou y vivre.

Page 51

Autre chose est que le jour où le conseil consultatif a retiré sa confiance en eux, le cousin de NYANDWI Emmanuel, responsable de GASAVE dans le secteur de GASAVE, il a fait descendre le drapeau national jusqu'au milieu comme si on était en deuil.

Dans le district de KAYUMBU, l'ex-maire de ce district TURIKUMWENAYO Didace, qui était accusé de persécuter les rescapés du génocide, minimiser le génocide, avoir un langage vexatoire, soutenir les tricheurs et de parler deux langages comme il a été remarqué en peu plus tard après avoir fui le pays, juste après avoir démissionné au poste du maire de district. Il paraîtrait que là où il s'est exilé il dit qu'au Rwanda il n'y a pas de la démocratie.

LES ASSOCIATIONS et LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES.

- ABASANGIRANGENDO.

Dans la province de GITARAMA, on parle de l'association dénommée "ABASANGIRANGENDO" qui regroupe les enfants des autorités du MDR PARMEHUTU assassinées en 1973. Il y a ceux qui les appelle les petits fils du MDR. Le siège de cette association se trouve en BELGIQUE, et elle exerce ses activités dans les provinces de Gitarama et Butare en assistant ceux qui viennent de quitter la prison, en leur donnant des vivres, des casseroles, mais aussi ils apprennent la population à fermer les yeux pour qu'ils puissent les assister. Ils veulent donc interdire les gens de montrer la vérité dans les juridictions gacaca. Autres choses qu'ils font c'est d'aider les petits fils du MDR à retrouver des moyens financiers pour étudier ici et là et ils s'aident mutuellement dans les cérémonies de leur mariage. Cette association est aussi soutenue par certains prêtres, comme par exemple le curé de KAYENZI du district de KAYUMBA, d'origine Espagnole, elle opère également au sein des communautés chrétiennes de base.

- LIPRODHOR – GITARAMA.

Les objectifs connus de l'organisation LIPRODHOR c'est militer pour les droits de la personne humaine. Mais ses activités sont contraires à cet objet. Par contre l'on trouve que les vrais objectifs de cette organisation sont :

Semer les divisions basées sur les ethnies et le régionalisme ; inciter la population à se révolter contre le gouvernement de l'union nationale, chercher les fautes commises par les autorités et les institutions de l'Etat, mais aussi elle refuse de reconnaître les réalisations positives atteintes le gouvernement.

Dire que le FPR tue les hutus, dire que les militaires violent les femmes ainsi que d'autres maux qui existent ;

Interdire à ses membres de solliciter la protection de l'Etat sur n'importe quelle question ;

Page 52

Apprendre aux gens comment persécuter les rescapés du génocide et les témoins, dans le cadre de combattre la vérité dans les juridictions gacaca.

Ceux qui sont au sommet dans ce fonctionnement en province de Gitarama, c'est le représentant légal de cette organisation qui s'appelle NTAGANZWA Jean Damascène alias SACYANWA, originaire de la province de CYANGUGU/Bukunzi et les autres comme NIYITEGEKA Emmanuel alias RUTWISI du district de NDIZA, professeur à l'école secondaire de NYABIKENKE. L'autre c'est le fonctionnaire du province qui s'appelle SEMINEGA.

- FRATERNITÉ EVANGELIQUE DES PRISONS :

Son personnel l'a manipulé pour propager les divisions et il était nécessaire que l'autorité provinciale la dissout.

5. LES EGLISES.

Au sein de nombreuses églises et associations religieuses on parle de la discrimination basée sur les ethnies surtout dans l'engagement des travailleurs.

Pour les témoins de Jéhovah il est souvent dit qu'ils n'acceptent pas les programmes du gouvernement.

Les dénommés **ABAGOROZI** sont surtout dans le district de NDIZA où ils s'installent en provenance de la province de Gisenyi. Ils sont accusés d'enseigner les divisions basées sur les ethnies, ils interdisent également aux gens de ne pas se faire soigner dans des hôpitaux reconnus officiellement, ils les sensibilisent plutôt de faire recours aux médicaments traditionnels, la majorité perdent leur vie.

« Eglise de Dieu » on parle d'un certain **MARIYABWANA** qui, une fois a dit à ses fidèles de prier les yeux fermés, il les a photographier les yeux fermés, après il utilisé ses photos pour solliciter des aides en disant que cette aide est destinées pour assister les aveugles. Peu après des divisions sont nées dans cette église, cette association a été scindée en parties parce qu'il a voulu garder cette aide.

6. LA MEMOIRE ET INHUMATION EN DIGNITE LES VICTIMES DU GENOCIDE.

On voit que dans toute la province les gens sont moins préoccupés par le deuil national, le fait de ne pas montrer où on a jeté les gens dans les fossés ou le fait de faire des camouflages et de détourner l'attention des gens. Une autre chose est celle de laisser, à eux seuls, les rescapés du génocide de faire les travaux de recherche des corps et de les enterrer en toute dignité. On a constaté cela surtout à KAYUMBU, KABAGARI, MUHANGA et dans la ville de GITARAMA.

Encore, en ce qui concerne les cites mémoriaux déjà construits, on constate qu'ils sont mal construits de façon que certains tombent sans pour autant faire beaucoup de temps, comme par exemple dans le district de NDIZA.

Page 54**LA PROVINCE DE BUTARE.**

Le génocide a commencé tardivement dans la province de Butare par rapport à d'autres provinces. L'agent catalyseur de ce génocide était le discours du président du gouvernement dit des « ABATABAZI » Mr Théodore SINDIKUBWABO prononcé dans cette province le 19/04/1994.

Même si le génocide a commencé tardivement dans cette province, cela n'a pas empêché à ce qu'il y ait tant des morts dans un laps de temps, de façon que en l'espace de deux mois seulement on dénombre 206.000 morts.

Malgré que beaucoup de réalisations ont été déjà atteintes dans le cadre de déraciner les restes du génocide, on constate toujours dans la province de Butare des tueries basées sur l'idéologie génocidaire.

Dans le district de MARABA, secteur de Tare, un certain Jean Baptiste BIZIMANAN a été tué en date du 07/05/2002. Il a été tué parce que sa femme accusait les gens dans les juridictions gacaca. Il avait été tué un certain NYANDWI Vincent.

Dans le district de KIRUHURA, là aussi depuis l'an 2000 jusqu'en 2003 beaucoup des personnes ont été tuées et l'on constate qu'en grande partie elles seraient des témoins dans les juridictions gacaca. Il est dit qu'elles ont été empoisonnées.

1. la persécution et l'intimidation faites à la personne du rescapé du génocide et à la personne d'un témoin.

Les actes de persécution et d'intimidation dans la province de Butare sont constatés dans tous les districts composant la province de Butare, mais aussi ils ont pour cibles les rescapés du génocide et les témoins. Mais l'on constate que ses actes, des fois mais pas le plus souvent, sont commis par un rescapé du génocide à cause de ses propres intérêts.

On remarque cela à travers les paroles, jeter des pierres sur les toits des maisons, taper sur les portes, couper et tuer le bétail même chose que multiplier les tracts.

Dans les district de NYAMURE, KIRUHURA, SAVE, GIKONGO, MARABA et KIBINGO des mots terrorisants y ont été relevés comme par exemple :

Nous vous tuerons comme nous avons tué les votre en 1994 ; vous nous aviez tué et nous aussi, nous nous vengerons ;
 Nous vous tuerons encore une fois, la prison n'est pas une cimetièrre ; ce mois d'avril ne vous laissera pas vivant,...

Encore dans les mêmes districts, on y avait constaté des actes de jet des pierres sur les maisons, tuer le bétail, brûler les maisons et la rédaction des tracts.

Page 54

Dans le district de NYAMURE on y avait contraint sept familles de quitter leurs biens et elles sont allées vivre dans les agglomérations « IMIDUGUDU ».

Certaines personnes parmi celles qui ont été persécutées sont les suivantes :

NYIRABABIRIGI Félicité de la ville de Butare, ses récoltes ont été enlevées dans son champ, parce qu'elle avait accusé un homme dénommé MUKAMUSONI Alivera dans les juridictions gacaca ;

Le 29/02/2004, UWIMANA Immaculée, de la ville de Butare secteur de CYARWA cellule de AGASENGASENGE, des personnes inconnues l'avait attaqué en voulant la tuer mais elles n'avaient pas pu réaliser leur objectif ;

NSENGIMANA Jean Baptiste, du district de GISHAMVU, il y avait un groupe des gens qui lui persécutaient soi disant qu'il témoigne dans les juridictions gacaca. Ces gens sont les suivants : KARASIRA Damascène, KUMUYANGE Athanase, MUKASINE Vénérande, MUKAGASANA Annonciate.

Le 01/04/2004, KUBWIMANA Béatrice du district de MARABA secteur de Karama, cellule de Kasenga ; il y a des gens qui ont, durant toute la nuit, jeté des pierres sur sa maison mais ils restent non identifiés.

Le 23/03/2004 NYANDWI Marcien de la ville de Butare, secteur RUTARE, cellule de KIGARAMA ; a été terrorisé par KAMBANDA Célestin, ceci parce que NYANDWI l'accuse pour avoir participé dans le génocide. ce KAMBANDA Célestin se trouve dans les mains de la police.

Le 01/04/2004, MUSABYEMARIYA, MUKAYUHI, KANZAYIRE, MUNGANYINGA Victoire, MUKAKABANZA Donatille, MUKANKUSI Veneranda, SANGWA J.Baptiste, et MUKABUTERA Adeline tous du district de MARABA, secteur SOVU, cellule KARUHUYI ont été persécutés par les habitants de cette circonscription jusqu'alors non identifiés. Ils ont utilisé des tracts pour pouvoir les traumatiser pendant le deuil national.

Le 06/04/2004, NZAMUKOSHA Immaculée, MUKANDUTIYE Liberata, NYIRANEZA Marie Jeanne, UWAMUNGU Bazilisa, NYINAWUMUNTU Olive, MUJAWAMARIYA Marcelle, MUJAWAYEZU Donatila, MBATEYE Marie Goretti du district de MARABA, secteur SOVU, cellule SOVU, un tract avait ramassé disant qu'elles doivent être tuées pendant le deuil national. On soupçonne les personnes qu'elles avaient accusé dans les juridictions gacaca. La police poursuit ses investigations.

Page 55

Même si les actes d'intimidation dans la province de Butare étaient commis en général contre les rescapés du génocide et les témoins, dans le district de KIBINGO, là on parle d'un rescapé du génocide dénommé URAYENEZA Alexis, c'est bien lui leur représentant, il ne laisse pas la paix à la population. Il y a là où il avait pris par force les vaches d'autrui, quand les propriétaires les lui font payer il les intimide soi disant qu'il va les accuser. Il y en a même ceux auxquels il exige des sommes à payer de manière que l'on constate que l'autorité en place a peur de lui.

2. les juridictions gacaca.

Même chose qu'ailleurs dans le pays, les juridictions gacaca dans la province de Butare ont commencé dans un seul secteur de chaque district et dans la ville qui forment cette province.

Malgré qu'en général, les activités se déroulaient très bien, l'on constate qu'il y a encore différents problèmes qui doivent être résolus pour que ces derniers ne constitueraient des obstacles à la bonne marche de la troisième phase de ses juridictions gacaca. Ces problèmes sont les suivants :

Le matériel arrive aux bureaux des juridictions gacaca très tardivement ; les hommes intègres qui ne sont pas bien formés, les hommes intègres qui sont accusés du génocide ; les juridictions gacaca ont été laissées uniquement au bas peuple ; l'intimidation et la persécution en l'encontre des témoins ; la corruption ; dans certains endroits on n'a pas où conserver les dossiers ; il y en a également où le quorum n'est jamais atteint.

L'autorité qui ne mobilise pas la population pour participer aux juridictions gacaca même chose que les autorités qui n'y participent pas.

A part la corruption qui a été remarquée dans le district de NYAKIZU, secteur de NYAKIBANDA, d'autres problèmes que nous avons cité sont communs à tous les districts dans lesquels la commission avait effectué ses recherches.

La province de Butare dispose également d'autres tribunaux ordinaires. En général, on les reproche d'une lenteur des dossiers. Mais on constate que le tribunal de première instance et le tribunal d'appel de NYANZA sont très réputés pour exiger la corruption.

Ceux qui disent cela se penchent sur deux raisons :

Les procès dont les accusés sont des riches, la plupart d'entre eux sont déclarés non coupables ou bien ils sont condamnés à des peines moins sévères ;

Le plus souvent, en appel, les accusés qui ont des moyens sont acquittés même s'ils auraient été condamnés à la peine capital ou à l'emprisonnement à perpétuité.

Page 56

Les procès qui ont été tranchés dans cette façon sont très nombreux. D'autres procédures qui sont mises en causes, sont celles de faire passer les présumés coupables dans la Chambre du Conseil, le plus souvent les juges et les officiers de la police judiciaire se mettent d'accords préalablement sur cette procédure.

3. L'AUTORITÉ.

Dans les districts qui composent la province de Butare, les problèmes qu'on y rencontre on peut les classer en deux catégories :

Un très grand écart qui est entre l'autorité et la population ; les conseils consultatifs qui ne connaissent pas ses responsabilités, les réunions des conseils consultatifs qui ne sont pas convoquées ; les comités exécutifs ne suivent plus de ce qu'ils se sont donnés comme mission ; les comités exécutifs incompetents.

A part les districts de GIKONKO, MARABA et la ville de NYANZA, dans les autres districts, on y trouve les problèmes que nous avons cités ci haut.

Il y a également certains districts qui connaissent le plus souvent des problèmes plus que d'autres districts. Il s'agit des districts de KIRUHURA, NYAMURE, SAVE et la ville de BUTARE.

Dans le district de KIRUHURA là on parle de l'imprudence exagérée de la part de l'autorité qui fait que les problèmes de la population ne sont pas résolus comme il le faut, cette imprudence fait que beaucoup de rapports ne sont pas transmis au niveau de la province, comme ça ce qui s'y passe reste méconnu.

4. LES EGLISES

Même chose qu'ailleurs au Rwanda, à Butare aussi il y a plusieurs églises qui sont reconnues par la loi. On y trouve aussi d'autres qui opèrent illégalement. Les divisions qui sont dans ses églises sont basées sur l'appartenance ethnique, sur les richesses et combattre les programmes du gouvernement que de dernier conçoit pour la population.

Dans l'église ADEPR du district de KIBINGO, il y a de la division basée sur les ethnies. Il y a deux parties, l'une appartenant à KAJE et l'autre appartenant à MAKOTE (citoyen Munyamulenge). Il y a un très mauvais climat qui y règne et qui dit que leur religion a été récupérée par les tutsis. Les conflits pareils, on les rencontre également dans l'église Baptiste. Les deux églises interdisent à leurs fidèles de participer dans les juridictions gacaca.

Les églises des témoins de Jéhovah et celles des ABAKUSI interdisent aussi leurs fidèles de ne pas répondre aux programmes du gouvernement.

5. LES ECOLES.

BUTARE est la province considérée comme celle des intellectuels. Ceci c'est grace aux multiples écoles de différentes sortes que cette province a depuis très longtemps.

Page 57

A l'université nationale du Rwanda, les divisions que l'on trouve dans cette institution se manifestent : pendant la période électorale des organes des étudiants, des écrits sur des murs qui sont écrits par les étudiants et dans des églises.

Mais aussi il y a des divisions qui proviennent chez les professeurs.

Pendant la période électorale.

Chaque fois que dans cette université les élections vont se tenir, on y trouve des divisions basées sur les ethnies. Dans les élections d'AGEUNR de l'an 2001-2002, un certain HAKIZIMANA Valens avait fait sa campagne en se surnommant le roi des hutus.

Sur les murs.

Des fois on trouve sur les murs des bâtiments de l'université nationale de Butare des mots qui se basent sur l'idéologie génocidaire :

« Vous vous souvenez le nombre de ceux qui sont tués à Ruhengeri ! Quand est-ce que on va se souvenir d'eux ? »

« Match aller FPR-MDR 3-0 ; Match retour FPR-MDR 0-5 »

« L'université a été récupérée sans que le sang soit versé, etc. »

Dans les églises.

A l'université, l'église ADEPR est considérée comme une église des hutus ; celle de Restauration Church est considérée comme une église des tutsis. Il y a également le Chorale SINGIZWA MUSIC qui est considérée comme une chorale des tutsis, même chose que la messe célébrée en langue anglaise est considérée une messe des tutsis et celle célébrée en langue française est considérée comme une messe des hutus.

Parmi les professeurs de l'université, le nommé GASIMBA François Xavier qui donne cours aussi à KIE, il est très cité dans les divisions dans ses deux universités.

Au grand séminaire de NYAKIBANDA là aussi on parle des divisions. Quand les « ABAFARATIRI » vont en mission dans la campagne, certains parmi eux essaient de créer des conflits entre la population et le gouvernement. Une autre chose est que les divisions qui y sont implantées sont causées par le prêtre Joseph NGOMANZUNGU.

6. LA MEMOIRE ET L'INHUMATION.

Dans la province de Butare, dans tous les districts composant cette province, l'on constate que les activités en mémoire des victimes sont réservées uniquement aux rescapés du génocide.

Page 58

Les débats qui sont animés sont moins assistés, même la plupart de ceux qui les assistent c'est juste pour sauver leur vie ou parce qu'ils ont peur de l'autorité. Le fait de ne pas soutenir le deuil national, mais aussi on en a constaté cela pendant la campagne électorale où certains ont soutenu la candidature de TWAGIRAMUNGU Faustin parce que ce dernier leur disait qu'il supprimera le deuil national.

7. LES ELECTIONS.

Les divisions qui ont été vues pendant la période électorale, elles ont surtout été constatées durant la campagne présidentielle.

Dans les districts de GIKONKO, SAVE, NYAMURE, KIRUHURA et dans la ville de NYANZA, on apprenait à la population que voter TWAGIRAMUNGU c'est :

Sauver les hutus, emprisonner les INYENZI, de l'amnistie générale, combattre l'injustice, etc.

Dans tous les districts, on disait aussi que le voter c'est « UGUTURA INKONO » = « Oter une pot de la tête », ce qui signifie que personne ne souffrira plus en apportant à manger aux prisonniers.

L'autre chose qui y a été constatée, c'est qu'il y a eu des rumeurs qui disaient que si c'est KAGAME qui remporterait les élections, il y aurait la guerre, comme ça les populations frontalières avec le Burundi aller commencer d'acheter des cartes de PALIPEHUTU pour qu'ils auraient où se réfugier. Ceci a fait qu'il a eu des habitants de MUGOMBWA qui ont passé la nuit quand KAGAME venait d'être élu. Ils ont été apaisés par le discours que KAGAME a adressé aux rwandais.

Dans le district de KIBINGO.

Dans le secteur de KANSI, un professeur qui enseigne au groupe scolaire de KANSI qui s'appelle RUNYANGE Joseph a été caractérisé par les divisions pendant la période électorale. Il est originaire de la province de GIKONGORO.

Quelques jours après les élections présidentielles, il avait rencontré le coordinateur du secteur de KANSI qui portait le T-Shirt où il y avait un portrait de KAGAME, quand celui-ci lui a tendu la main, RUNYANGE a craché dans sa main !

Encore les idées pareilles, il les avait enseigné chez son beau père, eux aussi habitent à KANSI de façon qu'ils avaient vu TWAGIRAMUNGU perdre les élections, ils ont refusé d'aller dans les élections législatives. Il y a aussi une certaine MUKASHEMA Grâce, copine de NYIRAMANA Ernestine fiancée de RUNYANGE qui avait dit que « Nul part le hutu et le tutsi ne pourront en aucun cas se rencontrer ».

Page 59

Encore RUNYANGE vient de passer trois ans après ses études en sociologie à l'UNR mais il a refusé de déposer son mémoire de fin d'étude parce que le directeur qui a dirigé son travail c'est un tutsi.

8. LES IDÉES QUI SOMMENT TOUJOURS LES GENS DANS LA PANIQUE.

Dans la province de Butare, les idées comme celles-ci sont conçues par les intellectuels. Elles sont surtout échangées dans les hôtels FAUCON et IBIS par les gens qui aiment s'y rencontrer les soirées.

Ils disent alors que la chambre du sénat n'a aucune importance, à part qu'elle a été créée par les autorités dans le cadre de chercher les moyens qui vont les aider de bien vieillir.

Egalement les idées pareilles, on les retrouve dans des tracts où ils menacent les gens envie de les intimider.

A MARABA, on y a ramassé trois tracts qui manifestaient le terrorisme :

« Il faut vite consommer tout ce que vous avez, même actuellement Dieu continue de vous livrer, nous nous reposerons que lorsque nous vous aurons eu » ;

« Très bientôt, c'est votre tour, mais aussi l'exemple est si proche. Est alors GIKONGORO ! »

Ceux qui rédigent ceux-ci se nomment également « ABAHUMUGAMBI de MARABA » de manière que la population n'est pas tranquille car ce groupe serait très élargi, et qu'il les fera du mal quand il le voudra.

A partir de la page 60-68

Page 60

LA PROVINCE DE CYANGUGU

La province de Cyangugu est située au sud-est du Rwanda, elle frontalière avec le Burundi et se rencontre dans la vallée de BUGARAMA et la forêt de la KIBIRA qui fait jonction avec la forêt de NYUNGWE ; Frontalière aussi avec la République Démocratique du Congo dans la province du Sud Kivu se séparant par le lac KIVU et par la rivière de la RUSIZI. La longueur de ces frontières fait que son contrôle soit difficile.

A l'Est, elle est limitrophe avec la province de Gikongoro, se séparant par la forêt de NYUNGWE. La ville de CYANGUGU est jointe à celle de BUKAVU, et d'ailleurs l'aéroport de KAMEMBE était utilisé par ces deux Villes à l'époque coloniale.

Le comportement des habitants de Cyangugu est le même que ceux de BUKAVU.

Le fait que la province de Cyangugu soit éloignée de la Capitale du Rwanda Kigali, son commerce et ses approvisionnements s'effectuent surtout à Bukavu et à Bujumbura. Le commerce et les approvisionnements passent dans des voies illégales (frauduleuses). Les divisions ethniques du Burundi et celles de Bukavu s'infiltrèrent facilement dans CYANGUGU. Autre chose qui attise les divisions, c'est la LIPRODHOR qui est né là bas ainsi que les politiciens animés toujours par les divisions, (TWAGIRAMUNGU Faustin etc.)

La province de Cyangugu faisait parti de la ZONE TURQUOISE. Cela a fait que le génocide y dure longtemps sous couvert des français. On y a tué beaucoup de gens et nombreux dégâts matériels, un poignet de rescapé du génocide est resté dépouiller de tous leurs biens.

Les interahamwe ont continué de traverser la frontière en provenance des camps des réfugiés et perpétrer le pillage, détruire et tuer les personnes sur place et cela jusque vers la fin de 1995.

Ceux qui étaient à la tête de ces tueries sont le Préfet de CYANGUGU qui avait d'ailleurs lancé les massacres dans le BUGESERA en 1992, NTAGERURA André qui était ministre dans le gouvernement dit d'ABATABAZI ; le Lt. IMANISHIMWE Samuel qui tait comandant dans CYANGUGU ; les bourgmestres des communes de la Préfecture de Cyangugu tel que MUBILIGI Napoléon etc. ; les commerçants comme Yusufu MUNYAKAZI ; les responsables religieux et les interahamwe qu'ils manipulaient.

1. LES ASSASSINATS DIRIGES CONTRE LES RESCAPES ET LES TEMOINS

La commission a trouvé que dans la province de CYANGUGU, certains témoins ont été tués pour les empêcher à témoigner ce qu'ils ont vu pendant le génocide.

Page 61**LE DISTRICT DE BUKUNZI**

MISHOGORO qui habitait le secteur de GITAMBI a été tué parce qu'il témoignait à charge de Alphonse KAMPONYI.

Costasie de GITAMBI a été tué empoisonné.

LE DISTRICT DE NYAMASHEKE

David HAKIZIMANA du secteur de TYAZO a été tué par fusillade parce qu'il déclarait publiquement qu'i allait témoigner à charge conte les assassins de leur secteur..

GIRIMBABAZI a été tué chez lui parce qu'il avait témoigné à charge de MUNYAMBIBI Vincent ; On a poursuivi le nommé KINGALI fils de MUNYAMBIBI Vincent (Président du Tribunal de Canton de NYAMASHEKE). Actuellement, dans la province de Cyangugu, les tueurs ont changé leur stratégie de s'écarter des témoins qui montrent la vérité dans les juridictions GACACA ; ils utilisent du poison surtout qu'ils pensent que leur poursuite est difficile.

LES JURIDICTIONS GACACA

Au commencement les juridictions Gacaca dans la province de CYANGUGU travaillaient normalement jusqu'à la 6^{ème} et la 7^{ème} quand les problèmes ont commencé d'être manifestent. Parmi eux nous pouvons citer : faire traîner les activités des réunions par le quorum de l'assemblée générale qui n'atteint pas et les absences des juges intègres.

LE DISTRICT DE NYAMASHEKE

Les menaces exercées sur les témoins en les empêchant de dire ce qu'ils ont vu. Imputations des crimes sur les défunts ou sur des personnes se trouvant à l'extérieur du pays. Les pauvres ayant reçu l'argent des riches acceptent de porter les charges des crimes de ces derniers ; ce qu'ils appellent « KUGURA COLTAN » (achat du coltan) :

NKUNDANYIRAZO a accepté de porter les crimes de KAREMERA et a reçu en contre partie la somme de cinquante mille de francs rwandais (50.000FRW)

Les dirigeants qui ne donnent pas la valeur aux juridictions Gacaca ou qui luttent contre ces dernières ; le maire de district nommé SIMBARIKURE Théogène avec son épouse Antoinette sont connus de protéger leurs familles ;

Page 62

MUNYAMBIBA Vincent, on dit de lui qu'il protège ses garçons et les autres auteurs du génocide, ainsi il les fait libérer d'une façon injustifiée. C'est quelqu'un qui s'est fait une grande personnalité dans ce district.

LA VILLE DE CYANGUGU

Bernard BANAMWANA, vice-maire de la ville de CYANGUGU chargé des affaires économiques, est sur la liste des génocidaires dans la cellule où il est originaire. Il a essayé de se faire rayer de la liste mais on l'a mis de nouveau quand les autorités ont appris ça.

LE DISTRICT D'IMPALA

BIZAGWIRA, coordinateur de GIHEKE lui aussi est sur la liste des accusés de génocide.

Le cas des grandes familles qui sont massivement représentées dans certains secteurs (ABANYOMU dans le district d'IMPALA, secteur RUBAYI) qui protègent les leurs qui ont commis le génocide puisqu'ils sont majoritaires dans le siège des intègres de GACACA.

Les religieux font obstruction à l'éclatement de la vérité : certains prêtres prêchent à leurs chrétiens dans leurs communautés de bases (Imiryango remezo) à ne pas porter leurs problèmes dans les juridictions Gacaca car dit-on tous sont des pauvres ainsi, tous ensemble seront assistés. Les pasteurs de l'ADEPER enseignent à leurs adhérents que c'est Dieu seul qui montrera la vérité et qu'il n'y a aucune raison de plaider et de témoigner à charge dans les juridictions gacaca.

Les responsables à tous les niveaux, les agents de l'Etat, les commerçants ne veulent pas adhérer aux juridictions Gacaca.

Ceux qui propagent l'idéologie de génocide passent tout leur temps à prêcher que Gacaca a été mis en place pour exterminer les Hutus, au lieu de la prendre comme un moyen de réconcilier la société rwandaise.

2. DANS LA JUSTICE ORDINAIRE

Dans les parquets et surtout dans le parquet près la cour d'Appel de CYANGUGU, on dit qu'on trouve un bras de fer entre les rescapés et le parquet, les rescapés l'accuse de marchander les dossiers et de divulguer les secrets contenus dans les dossiers alors que c'est le parquet qui devait les aider.

Page 63

Autre chose constaté dans ces instances, c'est la corruption exacerbée : MARARA Charles alias CYAKA, KARANGWA et ARSTIDE se trouvant dans le parquet. Et pour des gens qui se sont entêtés de la Cour d'Appel, ceux-ci disent que quand ils reçoivent les dossiers en rapport avec le génocide, les accusés sont acquittés même si le Tribunal de Première Instance les a condamnés à une peine de mort.

« Les Chambres du conseil » libèrent les gens d'une façon non claire, ainsi, la libération provisoire dépasse les délais prévus par la loi.

4 PERSECUTIONS, QUARANTAINE, MENACES INFFLIGES AUX RESCAPES DU GENOCIDE ET AUX TEMOINS :

Actuellement, les rescapés et les témoins sont menacés surtout au cours de la 6^{ème} et la 7^{ème} réunion des juridictions gacaca.

En général, ces menaces sont faites de différentes manières : les mots vexatoires avec pour objectif de traumatiser, conduire les vaches pour brouter les cultures d'autrui, les traiter de fou, les écarter en ne les venant pas au secours, empêcher les clients d'acheter leurs produits dans les marchés pour qu'ils tombent en faillite. Les exemples sont multiples :

LE DISTRICT DE NYAMASHEKE

NYAMPINGA Brigitte a accusé NZEYIMANA Etienne de l'avoir violée sexuellement, tout le monde l'a hué. Sachant cela, NZEYIMANA l'a menacé jusqu'à ce qu'elle ait déménagé pour se réfugier à KININI. Ils l'ont poursuivi là aussi, et actuellement, on la traite de folle. Ce NZEYIMANA travaille actuellement au Centre de Santé de NYAMASHEKE.

Dans le district de KAGANO, cellule NYAKABINGO, il y a des actes d'abîmer les champs des rescapés du génocide, et quand ils veulent solliciter l'assistance d'autorité de district, ce dernier ne les accueille pas.

Un prisonnier nommé KAMANA, souvent il envoie des messagers aux rescapés leur disant : « Attention, car tôt ou tard nous allons être libérés et nous allons vous tuer encore ».

Lors des élections, on a tué le bétail de la nommée MUKAMURENZI, coupant ses cannes à sucre pour avoir témoigné à charges des présumés coupable du crime de génocide.

LE DISTRICT DE GASHONGA

HABYARIMANA Jean Marie Vianney, il a été battu et blessé pour avoir témoigné dans les juridictions Gacaca.

Page 64**DISTRICT DE BUKUNZI**

RUKERATABARO Aloys, coordinateur de MATARE a tué la chèvre de MUKARUGABA Scolastique puisqu'il le chargeait dans la juridiction Gacaca, heureusement que le parquet l'a obligé de la restituer.

Adrien NIYITEGEKA a brûlé l'étable d'une veuve NYIRANSENGIYUMVA, son bétail (chèvres) ont été brûlé dedans. En plus de cela il a frappé un « local Defense » qui venait au secours.

On a tué un porc par lance de MUKAMUGOMBWA Eliane habitant RWABIDEGE. Le Vice-maire chargé des Finances TWAHIRWA Jean Claude l'a menacé parce qu'il a inculpé dans la juridiction gacaca.

BUREGEYA directeur d'une école de l'école primaire de NYAKABUYE menace un des enseignants de cette école pour l'avoir inculpé.

LE DISTRICT DE BUGARAMA

NYIRANSABIMANA Alvéra du secteur de NZAHAHA, on l'a dit : « si on t'avait rendu court comme les autres, tu ne tiendrais pas des propos pareils »

BAGIRISHYA J.M.V., du comité d'IBUKA dans le district de NYAMASHEKE, on l'a tendu une embuscade en provenance du cabaret, on a tenté de le tuer et il l'a su, actuellement il ne fréquente plus les cabarets. Les participants à cette réunion de planification de meurtre sont MUNYAMPIRWA et MUREGO.

LE DISTRICT D'IMPALA

NYIRASHYIRAMBERE Espérance est menacé par les habitants de sa cellule parce qu'il charge l'inspecteur des écoles primaires.

LA VILLE DE CYANGUGU

HATEGEKIMANA Jean Baptiste, coordinateur de secteur MUHARI est menacé par MUHAYIMANA Didace, il l'a manipulé la population qui le menace partout où il passe.

LE DISTRICT DE GATARE

Il y a un groupe de quatre personnes à savoir SEBAHIRE, MBABAZIMITIMA, RUHUMURIZA Jonathan, NTISERURWA Joseph, ils menacent les rescapés du génocide du secteur MUSASA parce qu'ils ont inculpé de génocide.

Page 65

5. L'ADMINISTRATION

En général tous les préfets de CYANGUGU tels qu'ils se sont succédé jusqu'aujourd'hui sont reprochés par la population de l'écartier et de ne pas résoudre leurs problèmes. Il y a ceux qui sont accusés d'être passionné par la fraude, les autres sont accusés d'avoir trempé dans le génocide, les autres encore ont été caractérisés de pencher d'un seul côté de la population en leur inculquant les divisions. Les exemples sont multiples :

LA VILLE DE CYANGUGU

Les autorités passionnées par la fraude et qui sont accusées de génocide et qui sont sur la liste (BANAMWANA Bernard Vice-Maire chargé des affaires économiques).

LE DISTRICT D'IMPALA

La majorité des membres du Comité exécutif est accusée de génocide.

6. LES EGLISES

DISTRICT DE NYAMASHEKE

Il y a des divisions fragantes dans les églises. Ces divisions sont fondées sur la formation d'une clique au sein de son administration. Au départ, les responsables des églises d'avant le génocide ont refusé de réintégrer les rapatriés de 1994. A leur admission, les conflits ont continué pour des raisons de malentendus dans la gestion et dans la gestion des fonds en faisant alibi aux problèmes ethniques. Cela est plus remarquable dans l'Eglise Méthodiste Libre au Rwanda à KIBOGORA et l'ADEPER GIHUNDWE, dans la Ville de CYANGUGU et à BUGARAMA.

Ces divisions sont conscientisées aux chrétiens et qui changent en divisions fondées sur les ethnies. Par exemple à Bugarama, les chrétiens qui se trouvaient dans l'Eglise (ADEPER) ont refusé l'entrée au pasteur Tutsi.

A l'Eglise Méthodiste Libre au Rwanda (EMLR) à KIBOGORA, on y a constaté deux blocs opposés dans lesquels on y trouve des divisions ethniques. D'un côté, il y a « Conférence de l'Ouest» dans lequel on trouve les pasteurs : NTAMBABARO André, MUSHIMIYIMANA Siméon, IRAMBONA Gabriel, etc. on les nomme hutu.

De l'autre il y a ce qu'ils ont appelé « la Conférence de l'EST » qui comprend Monseigneur IYAMUREMYE Elaste, Pasteur Mutunzi, Rév. Pasteur KAYINAMURA Samuel, Rév. MUNYAKAZI John etc. on les nomme tutsi. Ces deux blocs opposés ont commencé les négociations sous la facilitation du gouvernement rwandais.

Page 66

Le Curé de la Paroisse Shangi combat publiquement les juridictions Gacaca, dans l'église il critique les chrétiens de pas aller témoigner à décharge aux accusés de crime de génocide dans les juridictions Gacaca. Il dit : « Vous êtes des chrétiens bidons, vous qui n'aillez pas témoigner à décharge de vos collègues ».

L'Abbé RDAKEMWA de l'école St Aloys distribuer dans ses élèves des exemplaires du numéro publié par un journal français portant l'article qui dit que c'est KAGAME qui a descendu l'avion de HABYARIMANA

L'Abbé NGIRINSHUTI de NKAKA, était arrêté pour être présumé génocidaire mais il a été libéré d'une façon non encore élucidée ; après sa libération la personne qui l'avait accusé, a disparu.

7. LES ASSOCIATIONS ET LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES**DISTRICT DE BUKUNZI**

C'est là où est né la « LIPRODHOR » avec pour but la lutte pour les Droits de l'Homme. Actuellement, elle est caractérisée par ségrégation faites par les originaires de CYANGUGU, dans son administration, il y a des divisions ethniques, aussi, elle se montre comme un parti d'opposition dans son fonctionnement. Elle bénéficie de beaucoup d'argent des blanc sans toute fois montrer l'intérêt pour les citoyens.

8. MINIMISER ET ATTISER LE GENOCIDE

Il existe dans la Province de CYANGUGU des gens qui effraient les rwandais en disant : « Le prochain génocide va opposer les riches et les pauvres, il va se fonder sur la gouvernance, sur les inégalités des salaires », comme si le génocide était un héritage de toujours au Rwanda.

Ce langage est remarquable chez les directeurs des divers établissements scolaires. Il y a ceux qui pensent que le génocide ne concerne pas tous les rwandais et qu'il est apanage des seuls rescapés du génocide. C'est dans ce cadre les actions relatives à la mémoire et à l'inhumation des victimes du génocide lors du deuil national, sont laissés aux seuls rescapés du génocide qui sont aidés dans plusieurs endroits par les l'armée nationale. Ils s'opposent à ce qu'on se souviennne des victimes du génocide ; cela se manifeste par le fait qu'ils ne montrent pas là où on a jeté les corps des victimes du génocide, le manque de respect envers les mémoriaux du génocide et les résidus des rescapés du génocide.

Page 67

Exemple : l'autorité a refusé de d'accorder un véhicule, la population a mis les os dans des sacs destinés à l'approvisionnement au marché, les transportant sur la tête et d'ailleurs ils n'ont pas participé. La majorité des tombes dans le district de Nyamasheke est détruite.

9. DANS LA PRESSE

La province de CYANGUGU n'est pas suffisamment accédée à la presse rwandaise(Radio, Télévision, les journaux) plutôt, elle n'écoute que des radios congolaises : MARIYA, MAENDELEO, AGATASHYA, OKAPI, RTNC et RUTOMORANGINGO du BURUNDI, ces dernières propagent une idéologie génocidaire dans cette région des grands lacs.

10. DANS LES ECOLES

Les écoles de CYANGUGU sont caractérisées par un acharnement contre le FARG. Ceux qui minimisent le génocide opposent les bénéficiaires de FARG et les bénéficiaires du Fond de pour l'éducation.

11. LES RWANDAIS VIVANT À L'EXTERIEUR DU PAYS

Les rwandais dont les interahamwe, l'armée vaincue (Ex-FAR), les réfugiés qui ont refusé de rentrer au bercail et qui sont encore dans les forêts de l'Est de la république Démocratique du Congo sème l'insécurité et véhiculant ainsi l'idéologie de génocide dans la population. On rencontre surtout cela dans le district de BUGARAMA où il y a un va-et-vient entre la cité et la Ville de KAMANYORA.

C'est là où passe les infiltrés en allant au Burundi sous couvert de la forêt de la KIBIRA afin de troubler la sécurité des provinces de GIKONGORO et BUTARE.

12. LES ELECTIONS, LES PARTIS POLITIQUES ET LE FAIT DE S'ASSOCIER AVEC CEUX QUI ONT COMMIS LE GENOCIDE

Pendant les élections, la campagne électorale a été caractérisée dans certaines localités par la mobilisation de la population à voter celui qu'on appelait « Uwacu ou le nôtre ». Les paroles comme : « Votons celui qui va nous préserver de Gacaca, votons celui qui va libérer les nôtres ; ont été beaucoup entendu.

Dans la libération des tueurs qui ont commis le crime de génocide et qui était détenus à Arusha en Tanzanie, à savoir NTAGERURA André et BAGAMBIKI Emmanuel, les habitants de la Cité de BUGARAMA ont fêté cette libération.

Page 68

Lors du rapatriement au Rwanda de certains responsables de FOCA en provenance du CONGO, ceux qui étaient au BUGARAMA n'ont pas approuvé cela, et déclaraient dans de groupuscules ceci : « nos militaires se lassent de vivre dans les forêts, ils rentrent au pays ainsi nous allons nous combattre étant à l'intérieur. » Ici on parle que la majorité sont ceux qui donnent leurs contributions dans le FDLR.

Nombreuses gens avec qui nous nous sommes entretenus nous ont déclaré que si l'Etat faisait une maladresse « le génocide pourrait recommencer.»

Les politiciens originaires de CYANGUGU sont nombreux. Ceux qui sont au Rwanda sont caractérisés par le régionalisme : il y a où dans certains quartiers de la Ville de Kigali on trouve qu'ils sont habités par la majorité des gens originaires de CYANGUGU comme : KICUKIRO, KIMICANGA et GIKONDO.

Parmi les opposants de l'Etat Rwandais, on trouve que nombreux d'entre eux sont originaires de cette province, ils ont fui le pays : TWAGIRAMUNGU Faustin, RWAKA, RUTIHUNZA et les autres tels que NTEZIRYAYO Siméon qui était un proche de HABYARIMANA. NTAGERURA André et BAGAMBIKI sont poursuivis pour avoir commis le crime de génocide. **Ils utilisent la LIPRODHOR comme un canal pour détourner la population et de souiller l'image du pays à l'étranger et de propager l'idéologie ethniste.**

Page 69-76

Page 69

PROVINCE DE KIBUYE

KIBUYE est une des provinces du RWANDA qui comptaient un grand nombre d'habitants d'ethnie Tutsi surtout dans les ex-RWAMATUMU, GISHYITA, GITESI au bord du lac KIVU.

Cela a fait que cette province ne soit pas aimée par les régimes de KAYIBANDA Grégoire et de HABYARIMANA Juvénal, ils l'ont laissé dans l'enclavement au niveau des infrastructures de base et le développement en général. C'est là où on mutait les fonctionnaires défailants ou qui étaient mal cotés. Cette province faisait aussi partie de la **ZONE TURQUOISE** ce qui a donné aux tueurs une occasion de tuer sans inquiétude sous couvert des militaires français.

Les principaux auteurs du crime de génocide dans la Province de KIBUYE sont : Edouard KAREMERA alias RUKUSANYA, Clément KAYISHEMA, Eliezer NIYITEGEKA, Obed RUZINDANA, Pasteur Elizaphan NTAKIRUTIMANA, Yusufu MUNYAKAZI etc. Ces gens ont tué beaucoup de gens tellement que l'effectif actuel de la population de la province de KIBUYE n'a pas encore atteint l'effectif que comptait KIBUYE avant le génocide.

Par ailleurs, KIBUYE est caractérisé par l'héroïsme des habitants de BISESERO qui ont essayé de combattre étant dans leurs montagnes les militaires et les interahamwe qui portaient des armes lourdes jusqu'à ce que les militaires français les jouent un tour pour sortir de leurs cachettes, puis ils les ont abandonnés à la merci des interahamwe qui les ont tués atrocement.

Il y a aussi l'héroïsmes des élèves de l'école secondaire de NYANGE, ils ont refusé de se séparer quand les infiltrés ont attaqué cette école, ils leurs ont demandé que les hutus soient d'un côté et les tutsi de l'autre pour pouvoir tuer les seuls tutsi. Ces enfants ont refusé, préférant être tué ensemble.

1. LES ASSASSINATS

Il a été observé dans la province de Kibuye, les assassinats ayant un rapport avec l'idéologie de génocide.

DISTRICT DE RUSENYI

Dans le secteur de MARA, HARINDINTWARI Aminadab, qui a été libéré de la prison parce qu'il avait passé aux aveux de culpabilité, rentré chez lui, il a rencontré une vieille maman MUKAKAGENZA Julienne à qui il avait tué son enfant mais qu'il n'a pas avoué son assassinat. Quand la vieille lui a demandé cela, le lendemain on a trouvé son corps dans une tranchée où on a extrait la cassitérite.

Page 70

DISTRICT D'ITABIRE

MUNYESHYAKA Mathias, originaire de BIRAMBO, un prisonnier qui a plaidé et avoué ses crimes, il a été amené sur sa colline pour témoigner à charge ses coaccusés, puis, deux jours après son témoignage, on a tué son épouse, ses enfant et sa chèvre,

DISTRICT DE BUDAHA

Justin HABUMUGISHA, un infirmier du secteur de NYANGE, cellule KIMBOGO a refusé de soigner l'enfant nommé MUKASHYAKA en lui disant d'aller chez FARG pour qu'il lui fait soigner, il lui faisait ça parce que sa mère témoigne à charge dans les juridictions gacaca. Par après, l'enfant est mort pour manque des soins.

2. PERSECUTION, ASSASSINATS, MENACES PERPETRES A L'ENCONTRE DES RESCAPES DU GENOCIDE ET DES TEMOINS

Dans la Province de KIBUYE, les rescapés du génocide et les témoins en général sont persécutés, ils sont terrorisés pour les empêcher de dire la vérité sur ce qui s'est passé pendant le génocide. Les exemples sont multiples :

DISTRICT DE BUDAHA

La Vieille maman KANZAGANWA Agnès, Hutu dont son mari a été tué par ses beaux-frères pendant le génocide, aujourd'hui, on la traite comme folle comme sa fille qui étaient domestique de l'un des coordinateurs de secteur de la Ville de KIBUYE nommé Martin, elle a disparu d'une façon incompréhensible, quand elle demandait où se trouvait son enfant, on la prenait comme une folle.

MUKANEZA Perpétue menace MUKARUKAKA Dorothee, elle l'insulte, elle la frappe parce qu'elle a témoigné à charge de son mari de commettre le génocide.

HAKIZIMANA Boniface, il persécute MUREBWAYIRE Spéciose parce qu'elle a témoigne à sa charge de commettre le génocide ;

NIRERE Alphonsine, menace MUKARUSHEMA Pélagie, elle l'a d'ailleurs frappé parce qu'elle l'a chargé dans le tribunal gacaca de commettre le génocide ;

HABIYAKARE a corrompu YANKURIJE Marcel de 15.000 Frw et ce dernier a blessé à la machette NYIRAMAJORO Stéphanie qui avait témoigné à sa charge dans la juridiction gacaca ;

En général, dans le district de BUDAHA, les tueries n'ont pas encore cessé tellement que les rescapés du génocide craignent de retourner dans leurs propriétés.

Page 71***DISTRICT DE RUSENYI***

DAVID fils de NICODEME, secteur MURANGARA, cellule NYABITARE, est persécuté par MAYIRA qui est libéré de la prison jusqu'à ce qu'il ait exhumé les os des frères de David tués pendant le génocide et les cacher.

Le nommé Benjamin fils de SINASHEBEJE habitant la cellule de KIRIMBI actuellement détenu dans la prison de GISOVU pour crime de génocide, il a écrit à son cousin nommé KABERA qu'il sera libéré lorsque GAHUNGA Onesme qui l'a inculpé serait mort. Quand cette lettre est parvenue au procureur, et cela a entraîné le maintien en prison de BENJAMIN. Mais aussi, le procureur est allé demander la protection de GAHUNGA Onesme dans son secteur.

NYIRINKWAYA Emmanuel du secteur GIHOMBO, il a voulu, avant le génocide se marier avec une fille tutsi, mais son père MBARAGA Epaphrodite la lui a refusé. Or le garçon l'a épousé malgré tout. Quand le génocide était, NYIRINKWAYA Emmanuel et son épouse se sont réfugiés chez son père MBARAGA Epaphrodite qui, a immédiatement tué sa belle fille. La guerre étant terminée, il a été emprisonné mais il a été libéré sans qu'il eut avoué le meurtre de sa belle fille. Dans l'assemblée générale de Gacaca, NYIRINKWAYA a demandé publiquement que son père MBARAGA lui demande pardon puisqu'il avait tué son épouse. Depuis lors, son père le chasse puisqu'il pense qu'il veut le faire arrêter de nouveau. NYIRINKWAYA ne se rend plus chez son père, aussi, quand il se rend chez son beau père, il n'est pas bien vu parce qu'on accuse sa famille d'avoir tué leur enfant.

Une femme du nom de Jeanne tutsi mais qui a un mari en prison de GISOVU, or cette femme a son frère policier. Quand il apporte à manger à son mari, ce dernier se moque de lui en disant : « Comme je t'ai protégé afin de ne pas être tuée du temps de notre régime, pourquoi à votre régime, ne pas plaider à ma libération » ?

DISTRICT DE GISUNZU

Dans le secteur de MUSHUBATI, cellule de NYAKABUYE, une vieille hutu à qui on a tué son mari pendant le génocide, est persécutée par MUTEBYI Oscar qui la frappe en lui disant : « Tu fais arrêter tous tes congénères, tu te trompes, ils vont être libérés lorsque tu ne seras plus en vie. » La vieille a demandé une protection dans la juridiction Gacaca, au lieu de la rendre justice, les participants à la réunion se moquent d'elle.

Page 72

3.LES JURIDICTIONS GACACA

Dans la Province e KIBUYE, il n'y avait pas de problèmes au début des juridictions gacaca du moins jusqu'à la 5^{ème} réunion, les difficultés se sont manifestées quand on a commencé avec l'inventaire des personnes tuées pendant le génocide et leurs auteurs, c'est à dire à la 6^{ème} et la 7^{ème} réunion :

DISTRICT DEBUDAHA

La Vice-maire du district de Budaha chargée du Genre NYIRABAHINDE menace les juges intègres de la juridictions gacaca parce qu'elle est accusé d'avoir tué un enfant par une pierre. Cette dame est un complice de KABANDA Célestin.

Depuis le début de la 7^{ème} réunion, les gens restent bouche bée, ce qu'ils ont appelé KURUMANYA. Maintenant, ils approchent les témoins et achètent des bières, quand ça rate, ils les écartent.

Autre stratégie, c'est de charger tous les crimes à une personne sans protection. Cela a été remarqué dans le secteur SHYEMBE.

La personne qui a connu une telle histoire est NDEREYIMANA à qui on a donné de la bière pour pouvoir témoigner à décharge.

Le nommé HALINDINTWARI Sylvio a dit la vérité après avoir plaidé coupable, actuellement, il est pourchassé par des gens qui veulent le tuer.

Les grandes familles font l'unanimité pour protéger les leurs accusés de génocide de temps plus que ce sont ces mêmes familles dans lesquelles on élit la majorité des juges intègres.

Exemple : La famille dite des ABAGOJO du secteur de MARA, dans le district de RUSENYI où BUCYANA François a été conseiller depuis 1995, puis il a été emprisonné et relâché par la suite pour des raisons de vieillesse. Actuellement il passe les nuit en réunions de dénigrement de GACACA.

DISTRICT DERUTSIRO

Autre chose qui semble étrange c'est que la commission ad-hoc a trouvé que parmi les 12 coordinateurs de district et coordinateurs assistants des districts des juridictions gacaca de la province de KIBUYE, 8 sont originaires de RUTSIRO.

Page 73

4.DANS LA JUSTICE ORDINAIRE

Il a été constaté la corruption dans les parquets et tribunaux comme le procureur lui-même l'affirme. Il a donné comme exemple de Monsieur MUGAMBIRA qui était accusé de génocide et à qui on a infligé une peine d'emprisonnement de 15 ans par le Tribunal de Première Instance de KIBUYE alors présidé par le Juge Jean Claude SHOSHI. MUGAMBIRA a fait appel et dans l'entre temps SHOSHI a été transféré dans la Cour d'Appel de RUHENGERI Arrivé là bas la première chose qu'il a fait, c'est de demandé précipitamment le dossier de MUGAMBIRA, et il l'a acquitté.

Autre exemple qui montre le mauvais fonctionnement des parquets, est celui de SAMVURA Modeste qui accusait HABAMENSHI Elie d'avoir tué son père. Celui-ci avait déjà fait faire le dossier au complet. Quelques jours après, il a vu amener dans leur secteur HABAMENSHI parmi les prisonniers sans dossier. Il n'a pas compris le sort du dossier.

Au parquet, il a été constaté la mauvaise habitude de divulguer le secret professionnel en informant les accusés leurs chefs d'accusation et l'évolution de leurs dossiers, ce qui les poussent à persécutés les demandeurs.

5. L'AUTORITE

La plupart des autorités de base sont accusées des massacres et c'est pourquoi les gens continuent à s'inquiéter sur le déroulement des juridictions gacaca dans la province de KIBUYE. Les exemples sont multiples :

Dans le district de BUDAHA, 18 coordinateurs sont accusés de génocide.

Dans le district de GISUNZU, les autorités de base font traîner le bon déroulement des procès gacaca sous prétexte que la population se montre récalcitrant alors que c'est parce qu'elles ne font rien pour les mobiliser. La coordinatrice de secteur du nom de Spéciose, a essayé de faire disparaître un dossier de meurtre dont elle était accusée mais elle a été découverte et pour le moment elle est en prison.

Le coordinateur de la cellule de Kibuye dans la Ville de KIBUYE a joué un rôle dans la chasse de NYIRANSENGIYUMVA, une veuve rescapée du génocide et son frère, il l'a soutenu le nommé GASASIRA libéré de la prison et qui passait tout son temps à jeter les pierres sur le toit de cette veuve. Au lieu de la rendre justice, il a penché du côté de Gasasira faisant fi la doléance de la vieille.

Le secrétaire exécutif de la Ville de KIBUYE Monsieur NDABYEMYE Donat, a été entendu parlé un jour aux gens dans un cabaret : Un jour nous allons traiter ces rescapés du génocide comme ceux de KADUHA.

Page 74**1. LES EGLISES**

En général les églises de la province de KIBUYE sont composées des adventistes de NGOMA, ADEPER dans la Ville de KIBUYE, l'EPER de KIRINDA et l'Eglise catholique dans les districts de RUTSIRO, BUDAHA et ITABIRE ainsi que dans GISUNZU.

Les chrétiens, en général montrent un niveau très bas de compréhension en ce qui concerne le génocide et ses conséquences. « Ils disent que l'exhumation des restes des corps des victimes du génocide est un péché » la plupart des fois parce que leurs pasteurs et prêtres les découragent.

Ceci a été observé dans l'Eglise Adventiste de MUGONERO et à MURANGARA.

DANS LE DISTRICT DE BUDAHA

A KIRINDA, il y a l'EPR (Eglise Presbytérienne au Rwanda) qui est caractérisée par les profondes divisions fondées sur les ethnies, que ça soit dans les instances de l'église ou dans celle de l'Hôpital. Il y a des pasteurs qui ont été emprisonnés pour crime de génocide, puis ils ont été acquittés par la Cour d'Appel de RUHENGARI mais d'une façon non claire. Un de ces pasteurs se nomme NTIBIMENYA Léonidas ;

Aux alentours de La paroisse Catholique de RUTSIRO (Congo-Nil), GISUNZU (MUSHUBATI), NYANGE (BUDAHA), on remarque un comportement qui combat les juridictions gacaca (les menaces, les propos vexant les témoins...)

Les témoins de Jéhova dans la province de KIBUYE comme ceux d'ailleurs au Rwanda, ne suivent pas les instructions et les programmes de l'Etat qui concernent les autres citoyens. Ils semblent avoir un petit Etat au sein d'un autre.

2. LES ECOLES ET LES PROBLEMES DE TRAUMATISME***LA VILLE DE KIBUYE***

A Kigali Health Institute (KHI) de NYAMUSHABA, pendant la période de mémoire des victimes du génocide et de leurs inhumations en toute dignité, au moment de mettre les os dans les cercueils, ils ont écarté les autres étudiants qui ne sont pas rescapés du génocide qui étaient entrain de les aider en leurs disant : « Allez-vous en, ceci ne vous concerne pas » et cela a fait qu'un mauvais climat soit né entre eux.

Page 75

DISTRICT de RUSENYI.

A l'ESPAN, Ngoma dans le district de RUSENYI un enfant rescapé du génocide qui étudie en deuxième année avait organisé une sortie avec un autre qui étudie en sixième année qui n'est pas rescapé du génocide. Quand il a commencé de faire nuit, ils ont entendu un hibou qui dégage un cri, puis le moins âgé a demandé qu'est-ce que ça ? Le plus âgé a répondu que c'est le hibou qui explique que nous allons « tuer encore une fois les tutsis ». Ce petit enfant a eu peur puis il est parti dire cela aux autres enfants, cette jeune fille la plus âgée l'a montré à quel degré ça lui est fâché, puis quand ils sont partis au lit et après que la lumière ait éteinte elle s'est réveillée puis elle est partie la renversée par terre où elle dormait. La direction de cette école avait chassé la jeune fille la plus âgée.

DISTRICT DE BUDAHA

Les élèves rescapés du génocide originaire de ce district ont été mal accueillis, ils étaient déroutés quand ils allaient demander les papiers auprès des autorités des instances de base. Ces dernières ne voulaient pas les arranger le plus vite possible mais par contre elles les faisaient traîner. Mais aussi elles ont refusé de répondre à une réunion qui allait sélectionner les élèves que le FARG allait retenir, par ailleurs ses élèves devraient les trouver dans leurs ménages.

8. PENSER À ENTERRER DIGNEMENT LES VICTIMES DU GÉNOCIDE ET MINIMISER LE GÉNOCIDE.

Aux alentours de l'église Adventiste qui est à NGOMA, beaucoup des personnes y avaient laissé la vie et même à l'intérieur de cette église d'autres y ont été massacrées, même chose qu'à l'hôpital. Un sérieux problème est né, entre les pasteurs de cette église, ils ont refusé de dire la vérité de ceux qui auraient participé dans ses tueries mais aussi de montrer là où ils ont enterré leurs cadavres. Ils avaient également caché qu'il y aurait des tués puis brûlés. Ils se sont rendu compte de cela quand on les a exhumés.

DISTRICT DE KADUHA.

A Birambo, les activités en rapport avec la mémoire et l'enterrement en toute dignité des victimes du génocide sont moins préoccupantes. Il y a plusieurs fosses communes : quatre sont, pas loin du terrain de l'école primaire, deux autres grandes fosses communes sont, pas loin du champ de bananeraie qui est à l'école secondaire de BIRAMBO (dit-on qu'elles étaient prévues le jour de l'inhumation en toute dignité, pendant la période de deuil national).

LE DISTRICT DE GISUNZU.

Dans le secteur MUGUNDA, les os des victimes du génocide restent toujours éparpillés ici et là sur les collines sans qu'ils ne soient pas enterrés dignement.

Page 76

9. LES ÉLECTIONS, LES PARTIS POLITIQUES ET LES POLITICIENS.

La province de Kibuye a été caractérisée par des activités du parti MDR surtout dans les districts de Kaduha, une partie du district de Gisunzu, la ville de Kibuye et le district d'Itabire grâce à un politicien natif de cette région qui répond au nom de KABANDA Célestin, qui n'a pas voulu renoncer à la politique du MDR PARMEHUTU.

Page 77-91

LAVILLE DE KIGALI

"Toutes les personnes qui son seront entretenu avec la commission affirment que la commission a laissé l'idéologie génocidaire à Kigali pour chercher ce problème au niveau de la campagne. En disant cela, la population voulait expliquer que l'idéologie divisionniste est toujours propagée au niveau du pays par certaines politiciens et d'autres dirigeants qui proviennent de la ville de Kigali. En plus de cela, la ville de Kigali est le centre de rencontre de beaucoup de gens qui proviennent dans toutes les provinces et les rwandais vivant à l'étranger ainsi que les étrangers caractérisés par les idéologies différentes.

Avant de la propager partout dans le pays, l'idéologie du génocide a d'abord été planifié à partir de la ville de Kigali où elle a eu ses racines avant d'être exécuté en 1994 et où elle a fait plus de 280.000 personnes selon les statistiques des personnes qui viennent d'être inhumées dignement dans le site mémorial du génocide de Gisozi.

1. PERSECUTION, QUARANTAINE QUE SUBISSENT LES RESCAPES DU GENOCIDE

LE DISTRICT DE KACYIRU

Dans le secteur de Kimironko, une certaine Grâce MUKAGACINYA- rescapée du génocide qui est actuellement prématurément devenue chef de ménage car elle s'occupe de ses quatre petits frères au sein de leurs propres familles a reçu un tract qui lui avertissait qu'I elle n'abandonne pas ses activités de témoigner en accusant les gens, elle sera tuée. Dans la nuit du 06 mai 2004, les personnes non encore identifiées l'ont attaqué de façon improvisée devant sa porte et, après l'avoir immobiliser avec une corde, l'ont mis dans un sac. L'un des enfants qui étaient à l'intérieur de leur maison a lancé un cri d'alarme en criant et les gens dont les chargés de la sécurité sont venus à leur secours de sorte que les malfaiteurs ont couru.

Lorsque les prisonniers de la prison de Kimironko sorte en se rendant au travail, ils disent aux veuves habitant **l'agglomération (UMUDUGUDU) d'AVEGA** située dans le secteur de Kimironko que lorsque le temps viendra, ils les tueront. Lorsque les femmes de ces prisonniers passent à cet endroit en amenant des provisions à leurs maris, elles disent à ces veuves que "Ujya gutwika imbaraga arazegeranya" pour dire que celui qui veut neutraliser les forces vivent commencent par les rassembler".

Dans la cellule de RUKIRI IV dans le secteur de REMERA, il y a des gens qui lancent des pierres sur des maisons de certains témoins du génocide.

Les femmes qu ont leurs maris en prison dénigrent les veuves du génocide en leur disant elles ont du moins la chance de parler à leurs maris et d'échanger avec eux les idées et avis sur leurs problèmes malgré qu'ils sont en prison. En plus de cela, osent dire à ces veuves qu'elles aussi devraient aller là où ont été enterrés leurs maris pour échanger des idées avec eux.

Il y a un autre prisonnier qui a croisé ces veuves regroupés au sein de l'AVEGA a dit en passant ce qui suit: " Uwakwigira umusazi ngaterma udupfakazi icumi", pour dire: " Si je me transformais en un fou pour que je puisse tuer une dizaine de veuves Tutsis".

Page 78

Dans le secteur de REMERA, il y a des gens qui ne cessent de lancer des pierres et sur le toit de la maison et de frapper sur cette même maison appartenant à une femme dénommée Béatrice BAHAYIRWA qui habite à NYARUTARAMA,.

Dans le secteur de KACYIRU, un homme dénommé NSENGIYUMWA Omar dernièrement rentré de l'exil qui habitait dans la cellule de KARUKAMBA a fuit ce lieu après avoir été accusé. Il n'est donc plus trouvable mais ceux qui l'ont accusé ne dorment plus parce qu'on ne cesse de frapper sur leur maison presque toutes les nuits.

LE DISTRICT DE KANOMBE

Dans le secteur de Busanza, un homme répondant au nom de UWANYAGASAZA Kasiyani, coordinateur adjoint de ce secteur a écrit une sorte de tract en disant que les Hutus doivent se mettre ensemble en vue d'attaquer les familles des Tutsis et ce, avant que la 8ème réunion des juridictions gacaca ne soit tenue.

Dans le secteur de NYARUGUNGA, une femme répondant au nom de Jeanne MUKAZAYIRE, rescapé du génocide ne cesse d'être menacée tellement qu'on lance toujours des pierres sur le toit de sa maison jusqu'au point elle pris la décision d'abandonner cette maison pour aller habiter ailleurs. Même jusqu'à maintenant, elle n'a pas encore réussi à pouvoir exploiter ses champs Cette femme est victime du fait qu'elle fait des témoignages pendant les séances des juridictions gacaca. Le responsable chargé de la sécurité dans cet endroit qui devait le protéger, est accusé pour avoir trempé dans le génocide et ces accusations formulées contre lui proviennent de partout dans les cellules composant ce secteur.

Toujours dans le même secteur de Nyarugunga, les veuves du génocide ne cessent d'être dénigrées tellement qu'on les surnomme les noms des Interahamwe qui ont tué les leurs. L'une d'entre elle a été surnommée "NSHAGAYE(NSHAGAYINTWALI), nom d'un Intrahamwe qui s'est distingué dans le génocide commis dans ce secteur de NYARUGUNGA. Une certaine Berine MUKANKUSI a quant elle été dénommé "UKURI KURAHISE" , pour dire "La vérité passe",.

LE DISTRICT DE GIKONDO

Dans le secteur de Gikondo, il y a un certain Jean Baptiste SINDIKUBWABO qui connu pour semer les divisions ethniques. Lors de la campagne électorale de 2003, il a dit aux gens ce qui suit: " C'est une chance qui vous recevez pour vous débarrasser du régime tutsi". Même s'il a été conseillé à abandonner ces idées, il ne s'est pas arrêté par-là car même jusqu'à ce jour, il fait partie de ceux qui menacent une femme répondant au nom de Monique UWONKUNDA qui est victime d'avoir témoigné contre ceux qui ont commis le génocide. Ces gens ont dernièrement font peu à un enfant de cette femme en pointant sur lui un couteau avant de lui dire: " Suite aux mots lancés par ta mère, un jour viendra pour qui nous passions pour exterminer tous les membres de votre famille".

PAGE 79

Un homme répondant au nom de Jean Pierre RUDAKUBANA qui est caractérisé par une idéologie qui se manifeste à travers les menaces qu'il exerce contre les rescapés du génocide de la famille de GATETE a épousé leur fille alors que la mère et le frère de cette fille s'y étaient opposés suite au fait qu'ils savaient bien que ce monsieur faisait partie de ceux qui ont tué les leurs pendant le génocide. Cela fait qu'il ne soit pas bien accueilli chez son beau - père et a fait qu'il se méconduise jusqu'au point où il est arrivé à provoquer son beau - frère et à se bagarrer avec sa belle - mère à qui il accuse injustement d'être une empoisonneuse, mais ce, dans le seul but de la salir afin que les clients de son restaurant situé tout près de la gare routière dans la ville de Kigali ne puissent plus s'y rendre. Lorsque les services concernés par ce problème le convoquent pour qu'il puisse expliquer les raisons qui le pousse à se comporter de cette façon, ce monsieur réunit un groupe d'homme qui l'accompagnent et qui s'y rendent en criant dans la rue que les Hutus vont être exterminés.

Ce RUDAKUBANA est aussi impliqué dans les divisions identifiées au sein de l'ADEPR. Il fait partie du groupe de "ce qui sont sortie" parce que les Tutsis les ignorent jusqu'au point où ils refusent de partager à manger et à boire.

Dans la le secteur de KIGARAMA, il y a des femmes rescapées du génocide qui sont toujours menacées par leurs voisins. Ces femmes qui ne cessent d'être menacées sont notamment Véstine MUKAKARANGWA et Constance MUKAMPENDA de la cellule de RUTOKE. Cette dernière vient de passer des années sous les menaces exercées sur elle par monsieur Gasasira et Rwabuzisoni qui le dénigrent chaque fois qu'elle fait appel à eux. Ces deux hommes lui disent des mots déshonorants suivants: " Tu oses dire que les hommes t'ont attaqué alors qu'ils viennent pour te draguer?". Ces hommes sont arrivés au point où ils l'ont accusé d'avoir lancé des pierres sur les toits de la maison d'une vieille femme voisine à elle alors que ce sont eux qui ont fait cela.

Il se fait aussi que monsieur KABANDA a tenu, le 18 avril 2004 dans le cabaret d'un certain Félix situé dans ce même secteur, une réunion à laquelle ont participé les personnes suivantes:

Le petit frère de Kabanda répondant au nom de NDAYAMBAJE Emmanuel qui exerce la fonction de réparateur de radio.

La femme de ce NDAYAMBAJE Emmanuel qui travaille au sein du district de GIKONDO ainsi que deux autres hommes dont leurs identités n'ont pas encore été identifiées.

Ont été débattus dans cette réunion, les points suivants:

Ils ont confié à monsieur NDAYAMBAJE Emmanuel la mission de sensibiliser les Hutus qui habitent dans les cellules constituant le secteur de Kigarama de s'investir dans ces actions entreprises par KABANDA, de se faire élire aux postes de dirigeants des institutions dirigeantes de niveau de base et de ne jamais participer des travaux des juridictions gacaca.

C'est dans ces mêmes jours que KABANDA a tenu avec Faustin Minani une réunion qui s'est déroulée chez Minani. Etaient également présent dans ce réunion, une bande de jeunes Hutus qui étudient dans les différentes universités.

PAGE 80

Voici certains des points qu'ils ont abordés dans cette réunion:

Il paraîtrait que Célestin KABANDA aurait demandé si les partisans du parti MDR qui ont joué un rôle dans la dissolution de leur parti auraient eu des postes au sein des institutions gouvernementales. Faustin MINANI lui a répondu qu'e le gouvernement n'a rien fait de bon pour eux.

Concernant les cérémonies de commémoration du dixième anniversaire du génocide, MINANI a dit qu'il ne reconnaît pas le programme gouvernemental appliqué en libérant les prisonniers qui sont passé aux aveux et plaidoyer de culpabilité puisqu'ils ne sont seulement été libérés de façon provisoire dans le but de pouvoir accuser leurs frères Hutus et qu'après les avoir accusés, ils seront ramenés en prison.;

Il a souhaité que les élections des dirigeants des institutions dirigeantes de niveau de base prévues dans le pays soient faites dans le calme et la liberté telle que cela fut le cas en 1999. Pour lui il serait bon que tout candidat s'aligne de sorte que même le perdant soit connu de tous.

KABANDA Célestin et MINANI Faustin ont également évoqué le problème de sécurité dans la province de Gitarama. A ce propos, ils ont dit que certains des dirigeants des institutions dirigeantes de niveau de base dans cette province de Gitarama cache des fusils chez eux de sorte que cela suscite une insécurité dans cette province.

KABANDA Célestin est caractérisé par le fait de faire des réunions clandestines qui regroupent les extrémistes Hutus dans le but de déstabiliser la sécurité dans le pays et ce, en étroite collaboration avec :

- Lt. Col. KANAMUGIRE
- BIGIRAMENSHI Jean
- BIZIMANA Léonard
- KAMANZI Fidèle
- RUGAMBAGE Jérémie
- BAPFAKURERA Jean
- NKURIKIYINKA Jean Damascène
- MUNYANZIZA Prosper

Ces réunions clandestine se tiennent souvent à MUHIMA dans PANOVINA, au SKY Hôtel, à GIKONDO, KIMISAGARA, et dans la province de KIGALI NGALI surtout dans les districts dans RUTONGO, MUSASA, MUGAMBAZI, MBOGO et dans RUSHASHI.

La plupart des mesures qui sont prises dans ces réunions visent généralement le recrutement des nouveaux partisans, la poursuite des actions visant à davantage salir le gouvernement et à préparer la façon dont ils affronteront le FPR pendant les élections des dirigeants des institutions de niveau de base prévues partout dans le pays.

Un autre endroit où KABANDA Célestin mène ses activités c'est au niveau les organes dirigeants de niveau de base de l'église catholique " Imiryango remezo" dont il est le haut dirigeant dans le secteur de GIKONDODO et où il est assisté par son petit frère NDAYAMBAJE Emmanuel.

PAGE 81**DISTRICT DE NYAMIRAMBO**

Dans le secteur de NYAKABANDA, cellule de MUNANIRA II, Un dénommé Adolphe KAMURETI qui a dernièrement été libéré provisoirement a menacé une veuve du génocide répondant au nom de Jeanne NYAKURANGWA en lui disant des mots qui ne visaient qu'à la blesser et l'insulter en affirmant que cette veuve se permet de faire emprisonner les gens mais que tôt ou tard elle finira par en subir des conséquences néfastes. Il y a des fois où il dit ceci: " Nous vivrons ensemble dans ce pays, faute de quoi nous vous tuer avec des machettes".

Il a un jour croisé en chemin un enfant de cette veuve Jeanne et l'a frappé. Ce monsieur est actuellement au mains de la police dans la station de Nyamirambo.

LE DISTRICT DE BUTAMWA

Le 03 mai 2003 dans le secteur de MWENDO, un certain MPAGARITSWENIMANA a sérieusement été frappé avant d'être tué. On l'a ensuite jeté dans l'eau qui avait stagné à cet endroit.

Son petit frère Philippe NDAHIMANA qui travail au sein de l'entreprise RULIBA ne cesse d'être menacé de sorte que ces camarades le dénigrent en disant ceci: " Qu'est - ce que tu as tiré de ton action de faire emprisonner les gens alors que toutes ces personnes sont actuellement en liberté?" L'action de lancer des pierres sur des maisons des rescapées du génocide.

Une femme dénommée Patricie GANAMARIYA ne cesse d'être menacé par les dirigeants à qui elle s'adresse pour présenter sa plainte. Au lieu de l'écouter attentivement, ils la considèrent comme étant une folle.

A GITICY'INYONI, il y a une bande constituée par des déchargeurs des pommes de terres dans les camions qui se conduisent comme des intouchables. Ils disent qu'ils sont venus de chez les infiltrés avant de s'emparer de cette localité de GITICY'INYONI comme KAGAME est venu d'Ouganda pour s'emparer actuellement de la ville, Kiyovu et l'hôtel URUGWIRO!

Pendant la période de deuil national, toujours dans cette localité de GITICY'INYONI, une femme répondant au nom de Hadidja AKAYEZU a osé dire devant ceux qui étaient en train de laver les os des victimes du génocide avant d'inhumer dignement les leurs victimes du génocide ce qui suit: "Ce sont des os très nourrissants! Ils sont bons pour être cuits ensemble avec les feuilles de manioc".

DISTRICT DE NYARUGENGE

Une femme répondant au nom de Eugénie MUKAMUSANA résident dans le secteur RUGENGE, cellule AKAMAHORO, ne vie plus chez elle suite aux menaces qu'elle ne cesse de subir de la part d'un certain Eric NYIRIMANA qui lance des pierres sur elle. Au moment où la police avait convoqué ce NYIRIMANA pour venir s'expliquer sur ces actes qu'il commet contre MUKAMUSANA, sa sœur s'est empresser pour faire appel à LIPRODHOR en lui demandant de suivre de prêt ce dossier. NYIRIMANA a reconnu sa faute et elle est actuellement en prison.

PAGE 82**DES MENACES PENDANT LES SEANCES DES JURIDICTIONS GACACA****DISTRICT DE GIKONDO**

Dans le secteur de KIGARAMA, cellule MBURABUTURO, des témoins du génocide ne cessent d'être menacés par ceux qu'ils accusent. Une certaine Esther MUSABYIMANA, l'une de ceux qui ont témoigné a été menacée suite à ce témoignage qu'elle fait. Actuellement elle toujours caractérisée par la peur tellement qu'elle hésite à poursuivre ces actions de faire des témoignages.

DISTRICT DE KACYIRU

Lors d'une séance gacaca tenue le 14 juin 2003 dans le secteur KACYIRU, cellule KIBAZA, les participant à cette séance se sont assises en deux groupes séparés tellement qu'on dirait qu'il s'agissait de deux groupé opposé l'un contre l'autre. Le premier groupe était constitué par les familles des personnes accusées par avoir trempé dans le génocide tandis que le deuxième groupe était constitué par les rescapés du génocide. Chaque fois qu'une personne se lever pour présenter son témoignage, ceux qui soutenaient les accusés, qui étaient d'ailleurs plus nombreux, le ridiculiser en riant tellement qu'ils transformaient son témoignage à une sorte de plaisanterie jusqu'au point où ce témoin finissait par abandonner son témoignage en s'asseyant puisque son témoignage n'était plus écouté. Cette forme de discrimination a aussi été remarquée dans le secteur de RUGAMRAMA, cellule Gasharu dans le district de NYAMIRAMBO.

DISTRICT DE KANOMBE

Dans le district de NYARUGUNGA, cellule de RWIMBOGO, deux femmes, MUKANTWARI Matie et Consolée KANTENGWA ont déposé leur plainte en demandant d'être sécurisées suite aux menaces qu'elles subissaient. On lance des pierres sur leurs maisons. Il paraît qu'elles sont victimes du fait qu'elles ont accusé madame NYIRAHAKIZIMANA Oda, l'épouse de monsieur SHIMITI. Ces femmes pensent que les menaces qu'elles ne cessent de subir proviendraient probablement de chez madame SHILMITI puisque celle - ci a un jour avoué devant elles qu'elle est responsable de ces actes. Elle est actuellement détenue dans la prison de Kigali (1930).

Dans le secteur KANOMBE, cellule de Gakoni, une famille constituée par des jeunes orphelins qui vivent seuls dans un ménage constitué par un certain Albert SIMPUNGA et Régine BATAMURIZA ne cessent d'être menacés par des personnes jusqu'à présent non identifié.

Présentation de ce problème:

En date du 06 mai 2004, ils ont capté une lettre écrit par un prisonnier et envoyé à un certain Albert SIMPUNGA. En date du 17 mai 2004, un groupe de gens est venu dans leur famille où il n'y avait qu'un enfant âgé de 5 ans, un enfant à qui ce groupe a demandé où sont allés ces parents. Cet enfant a répondu qu'ils sont allés en ville. Ces gens ont détruit la fenêtre et sont pénétrés à l'intérieur de la maison avant de la saccager et piler beaucoup de leurs biens notamment le matériel d'usage familial.

PAGE 83

En date du 21 mai 2004, ils y sont retourner et y ont trouvé Régine BATAMURIZA. C'était vers 19 heures mais elle était dans la chambre. Arrivé à l'intérieur de la maison, ils ont vu un jeune employé de la maison qui était dans la cuisine. Ils l'ont averti que s'il ose parler, il sera tué; Ils ont pris un coq et l'on emporté mais après avoir sorti de l'enclos ils l'ont tué et enlever sa tête avant de le laissé près de cette enclos.

En date du 324 mai 2004, ils sont revenus, mais ils étaient cette fois déguisées tellement qu'ils avaient caché leurs vu de face et portaient des poignards. Ils ont demandé à leur employé de ce ménage de leur dire où se trouvent les membres de cette famille. Comme réponse, l'employé de ce ménage leur a fait savoir qu'il ne sait pas où ils sont allés. Ils lui ont alors laissé un message de leur dire que leur tour viendra.

SITUATION ACTUELLE:

Après avoir pris connaissance de ces informations, ils ont fait appel aux organes dirigeants de niveau de base, mais jusqu'à présent, ceux qui se livrent à ce genre d' actions n'ont pas encore été identifiés. Vu que ces enfants vivent seuls dans le reste de l'habitations de leurs parents, ils s'inquiètent du fait qu'ils risque un jour d'être menacés plus que cela ne l'a été jusqu'à ce jour surtout qu'il n'a personne qui peut venir à leur secours.

Ces enfants pensent pourtant que ces actions ont un lien commun avec la lettre en provenance de la prison qu'ils ont reçu.

DISTRICT DE NYAMIRAMBO:

Dans le secteur de RUGARAMA, madame Thérèse ICYTEGETSE et MUHAWENIMANA ont témoigné à propos du génocide commis dans leur secteur. Pour cette raison, elles ne cessent d'être menacées par certains membres - intègres qui constituent le siège de l'assemblée générale de leur juridiction gacaca. Ces derniers collaborent étroitement avec les ressortissants des familles des accusées. Actuellement, Thérèse ICYTEGETSE a été chassée de ce lieu et elle est allée vivre dans un autre lieu.

Dans le secteur de BUTAMWA, cellule de MUBURA, une femme qui dirige l'assemblée des juridictions gacaca a un mari accusé de génocide qui est actuellement en prison. Cela l'a poussé à chercher les voies et moyens de la faire libérer de la prison à travers leur juridiction gacaca où elle ordonne qu'on le classe dans la quatrième catégorie pour qu'il puisse être immédiatement libéré. Ce processus n'a cependant pas réussi puisque l'assemblée de leur juridiction a jugé bon de le classer dans la troisième catégorie.

Depuis ce jour, cette femme qui dirige cette assemblée est caractérisée par une mauvaise humeur tellement qu'elle lance des paroles blessantes et ce, dans le but de terroriser les personnes qui accusent son mari.

DISTRICT DE NYARUGENGE

L'action de lancer les pierres sur les toits de certaines maisons est généralement identifiée dans les secteurs RUGENGE, MUHIMA, BIRYOG et GITEGA.

PAGE 84**DISTRICT DE GISOZI**

Dans le secteur de KINYINYA, cellule BINUNGA, un certain Jean Pierre NSHIMIYE lance des pierres sur la population de sorte que cette dernière n'ose pas dire ce qu'il a fait pendant le génocide. Certains membres de sa famille ont joué un grand rôle dans les massacres des Tutsis de la région de RUBUNGO. Son père dirigeait dans le passé la commune de Rubungo, mais il est déjà mort. Suite fait de le craindre, les gens se sont tus. Il est considéré comme quelqu'un qui joue le rôle de protéger les Interahamwe de ce lieu tellement qu'il sera très difficile de localiser là où on a jeté ceux qu'ils ont tués.

2. LES ELECTIONS

Pendant la période électorale dans le secteur de REMERA, cellule NYABIINDU, monsieur KABANDA Célestin y avait mis une base chargée de sensibiliser les Hutus à n'élire que des Hutus seulement.

Dans le secteur de KIMUHURURA, cellule RUGARAMA, il y a une bande de gens qui disent que les élections ne concernent que des Tutsis tellement que les membres de cette bande ont refusé de se rendre aux urnes.

A KINAMBA I dans le secteur de KACYIRU des rumeurs qui ont circulé faisait état de certains hommes qui se sont livrés à frapper leurs femmes puisque ces dernières avaient élit Kagame.

Toujours dans le secteur de KACYURI, il y a des Pasteurs membres de l'église ADEPR qui enseignent les divisions ethniques. Il s'agit de Laurent RUGWIZANGOGA, Laurent NSANZURWIMO, DUSINGIZIMANA Enock et MUTSINZI (KIMIHURURA), MUNYANZIZA Célestin (KIBAGABAGAZ).

3. FONCTIONNEMENT DES JURIDICTIONS GACACA**DISTRICT DE KICUKIRO**

Dans le district de KICUKIRO, il y a des endroits où le processus gacaca est perturbé par des personnes très influentes qui sont sur le bas des accusés.

Dans la juridiction gacaca de la cellule de RUKATSA, une femme dénommée Monique MURENGERANTWARI est accusée par un rescapé du génocide dénommé FUNDI et un autre répondant au nom de MUNYAWERA. Cette juridiction semble avoir été divisé en deux parties tellement que beaucoup de gens ne viennent que lorsqu'il s'agit de la phase de présenter les témoignages pour ou contre les accusés, mais après la séance ces personnes se scinde en deux groupes opposés. C'est le même cas dans des cabarets de ce lieu.

Les accusant mutuelles entre MUNYAWERA et la famille de MURENGERANTWARI ont qu'il y ait séparation entre MUNYAWERA et son épouse surtout que la famille de MURENGERANTWARI menaçait cette femme en trahissant pour la seule raison d'avoir un mari dénommé Inyenzi. Ils la faisaient comprendre que cet Inyenzi va la tuer.

PAGE 85**DISTRICT DE KANOMBE**

Dans ce district de KANOMBE, secteur NYARUGUNGA, il y a un homme répondant au nom de Juvénal NTAWINIGA qui est emprisonné pour avoir été marqué par l'excès de zèle pendant le génocide. Et pourtant sa femme, Solange MUREKATETE fait partie de l'assemblée de la juridiction gacaca de leur ressort. En tentant de faire sortir de la prison son mari, elle se sert de monsieur Hildebrand KANZIRA pour corrompre les membres de l'assemblée. Il paraît qu'il a donné 10.000 Frws à madame Assia MUKANDORI localisée à MULINDI. Dans ce secteur les gens ont l'habitude de dire que ce sont les militaires qui ont tué surtout que ce sont eux qui vivaient en grand nombre dans cet endroit. Ces gens font tout pour imputer les massacres commis dans ce secteur à ces militaires ou à des personnes qui sont décédées. Une autre chose est que le Président de cette juridiction gacaca, monsieur Evariste RUKOMEZA a des problèmes de menaces sérieuses qui sont faits sur lui. Dans le cadre de lui montre qu'ils ne le digèrent pas, ils mentionnent volontairement dans les rapports qu'ils établissent qui s'appelle RUREKURA au lieu de dire son vrai nom à savoir " RUKOMEZA".

Dans ce même secteur de NYARUGUNGA,, cellule RWIMBOGO, une femme répondant au nom de Oda NYIRAHAKIZIMANA, épouse d'un belge répondant au nom de SCHMIT, qui fût secrétaire du parti CDR au niveau de sa cellule dans le passé dans sa cellule a été accusé par une femme répondant au nom de Caritas qui l'accuse d'avoir tué ses enfants. Cette femme Oda a finalement été mise en prison surtout qu'elle ne cessait pas de menacer tellement que Oda a cherché des gardes du corps dans le cadre de maintenir sa propre sécurité. Une autre chose est que cette femme était très influente au sein CICR tellement qu'elle avait réussi à susciter le licenciement d'un chauffeur de cet organisme (CICR) qui avait osé l'accuser devant la juridiction gacaca de son ressort. Cette était prête à fuir le pays pour rejoindre son mari en Belgique mais elle a été arrêtée juste à la dernière minute.

Dans la cellule GIHINGA, secteur NYARUGUNGA, le responsable de la cellule, monsieur Jean Baptiste HABARUREMA et un obstacle au bon déroulement des juridictions gacaca parce qu'il est soupçonné pour avoir trempé dans le génocide telle cela a été révélé par un prisonnier qui ait été amené dans sa cellule pour témoigner. En apercevant ce HABARUREMA, ce prisonnier a dit ceci: " Que dois - je dire à ta présence?, alors que c'est toi qui m'a donné le fusil que j'ai utilisé ! "/ Il a poursuivi en disant que HABARUREMA a amené des fusils en les transportant avec une brouette. Selon toujours ce prisonnier, ces fusils provenaient dans un dépôt qui se trouve chez HABARURAMA et que ce denier les a ordonné à transporter les munitions. Ce même prisonnier a montré l'endroit ils ont mis ces munitions. Dans les chargeurs des es fusils. Il a terminé en rappelant à HARARUREMA ceci: " n'est - il pas toi qui a d'abords tiré sur les pieds des ces enfants dont je suis accusée avant que je ne les achève!"

DISTRICT DE KACYIRU

Les ex - membres du "comité de crise" en 1994 dans le secteur de KACYIRU, cellule de KAMAHOHO, sont des obstacles des juridictions gacaca, surtout qu'ils intimident les témoins. Dans le but de détruire l'assemblée des juridictions gacaca, ces personnes cherchent à fomenter des accusations contre les personnes qui disent la vérité pendant ces assemblées de gacaca. Ces mêmes personnes sont aussi accusées pour avoir propagé les tracs qui disaient que " ak'abatutsi kashobotse" pour dire que les Tutsis vont subir leur sort.

PAGE 86

Ceux qui composaient ce comité sont les suivants:

GISHOMA François qui est à la tête de cette bande. Les autres sont notamment RUZINDANA Frédéric, GAFURAMA Alexis, BAKURAMUTSA Joseph, BAYINGANA Emmanuel, KAMANUTSE Alexis, MBONIGABA, SAFARI et NZABANDORA.

4. LES ASSOCIATIONS ET LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES**- LIPRODHOR**

Le siège social de cette association se trouve dans le secteur de NYAMIRAMBO. Cette association est caractérisée par les divisions ethniques et régionales.

C'est généralement pendant les élections de ses dirigeants et plus précisément le comité directeur que ces divisions se manifestent. Les divisions régionales sont généralement constatées sur des ressortissants de la province de Cyangugu. Ces divisions régionales s'observent également dans le cadre du placement du personnel de cette association surtout que ce sont ces deux éléments (Divisions ethniques et régionales) qui sont privilégiées.

Ceux qui propagent ces divisions sont notamment monsieur Jean Damascène NTAGANDA, Barhazar NDAGIJIMANA, Madame Thérèse UWOBASA, Monsieur Pasteur NSABIMANA, Ancilla MUKABUTERA, Faustin KARIBANYI et monsieur Ruben NIYIBIZI.

L'assemblée générale de cette association du 29 mai 2004 a mis en place une commission composée d'une seule personne provenant dans chacune des provinces du pays, une commission qui a la mission d'enquêter sur ces personnes qui ces divisions au sein de cette association de lutte pour la défense des droits de l'homme, LIPRODHOR en sigle, qui ne cesse d'être pointé du doigt par les différentes commissions qui pensent que le pays risque d'avoir des conséquences néfastes si les mesures concrètes et appropriées ne sont pas prises de sorte qu'une analyse approfondie s'avère nécessaires.

Jean Damascène NTAGANZWA a une fois insulté un agent de cette association répondant au nom de Béline MUKARUSANGANWA en lui disant qu'elles " Agatutsikazi", et ce, au sein même du bureau administratif de le LIPRODHOR. La direction de cette association a été informée de cette affaire mais aucune réaction positive de leur part n'a été observée.

PAGE 87

LIPRODHOR est connu pour empêcher les autres associations qui luttent pour la défense des droits de l'homme d'avoir un financement, en essayant de bloquer tout actions visant à avoir ce financement et les moies et moyens les mettant en contact avec leurs bailleurs de fonds, et ce, dans le seul but de s'approprier tous les financements alors qu'il a été prouvé qu'une seule association ne peut pas elle - seule s'occuper de ce programme de lutter pour la défense des droits de l'homme.

LIPRODHOR est classée parmi les associations qui ne devraient normalement pas faire des activités politiques, mais elle s'est mêlée dans des activités des partis politiques. Il a été constaté que les cartes de Faustin TWAGIRAMUNGU ont été distribuées au sein même du bureau de LIPRODHOR par monsieur Théoneste MUBERANTWARI alias MUKURUWACU et ASUMANI NIYONAMBAZA qui est originaire de KAYENZI - GITARAMA dans le district de KAYUMBU.

Une autre chose est qu'il a été constaté au sein même de LIPRODHOR des gens qui soutiennent un parti politique qui n'est pas admis au Rwanda, le parti ADEP - AMIZERO. Ces personnes sont notamment madame Marthe HIRWA qui, selon les rumeurs qui circulaient, devait représenter ce parti dans la province de GITARAMA. Cette femme est jusqu'à ce jour un agent de LIPRODHOR. Les autres qui propagent les divisions ethniques et régionales sont notamment Pasteur NSABIMANA qui a d'ailleurs mis en détention préventive de courte durée à NYAMATA à cause de cela. Il s'est rendu dans ce lieu en menant la campagne de monsieur Faustin Twagiramungu, une campagne qui a été faite sous l'étiquette des divisions ethniques.

Concernant la discrimination raciale, on doit aussi qu'il fait d'un problème très inquiétant. Viviane MUKAMUNANA est une secrétaire au sein de LIPRODHOR. Elle vient d'y passer presque trois ans mais elle n'a pas encore eu un contrat de travail. C'est le même cas pour Alphonsine MUKAMUTARA qui vient elle - aussi d'y faire quatre ans comme une journaliste. Ils ne donnent jamais un travail à un Tutsi. Lorsqu'il y a un tutsi qui parvient d'y trouver du travail, ils font tout ce qui est possible pour le fatiguer de façon à ce qu'il fini par être renvoyé. Francine UWUMBABAZI ne cesse d'être déplacée de façon incompréhensible. Ces déplacements s'accompagnent également du changement de ses fonctions et de son salaire.

- **CENTRE DES JEUNES DE NYAMIRAMBO : AMIDOR**

AMIDOR est un orphelinat qui est représenté par une musulmane répondant au nom de MARIAMU. Ce centre a connu une très mauvaise gestion surtout en ce qui concerne le manque d'encadrement des enfants qui y vivent tellement que beaucoup d'enfants y sont petit à petit morts suite à une politique divisionnistes et l'ethnisme qui s'y pratique. Les circonstances dans lesquelles ces enfants sont morts ne sont pas connues. Mais les voisins de cet orphelinat qui n'ont jamais cessé de critiquer la mauvaise façon dont cet orphelinat est géré mais ce qui osé de le dire ouvertement ont été menacé par les enfants qui vivent dans cet orphelinat qui lancent des pierres sur leurs maisons en respectant les instructions données par madame MARIAMU. Nous appris que tous les agents sociaux qui y était affecté ne pouvaient pas y travailler pendant longtemps puisqu'ils étaient toujours chassés de ce centre. Tous les

aides que recevait cet orphelinat étaient gérées par MARIAMU ELLE - MÈME alors qu'elle était aussi chargée de la gestion totale quotidienne de même centre. Au moment où nous faisons ce rapport, Mariamu serait dans les mains de la police où elle est interrogée sur la mort injustifiée et secrète de 300 enfants décédés dans ce centre AMIDOR depuis 1994.

- **L'ORPHELINAT DE KICUKIRO**

Cet orphelinat est géré par la sœur ADRIA. Il paraît que seuls les enfants ressortissants de la province de Cyangungu sont accueillis dans ce centre. Les autres orphelins ressortissants des autres provinces n'y sont pas retenus.

La sœur ADRIA n'emploie que les manœuvres ne provenant seulement que dans la province de Cyangungu; C'est un centre qui est caractérisé par la discrimination raciale et régionale.

- **LES VENDEURS DE LA BIERRE DE LOCALE " CYIMAZI"**

Ces vendeurs de cette boisson locale " CYIMBAZI" font en cachette leur commerce. Il existe actuellement des cabarets qui sont fréquentés selon les provenances ethniques. Ces cabarets sont généralement localisés dans le secteur KIMISAGARA et KICUKIRO. Ceux qui buvent dans ces cabarets en profitent aussi pour faire des réunions visant à préparer des dirigeants des organes de base prévus prochainement. Ils se sont surnommés des "ABAKANGURAMBAGA, pour dire les animateurs.

Il a été dit que monsieur Célestin KABANDA fréquente souvent des cabarets de KIMISAGARA (NYAKABANDA), le cabaret appartenant à monsieur SEBAHIRE Vincent ou le cabaret de monsieur BINEGO. Un autre endroit où l'on fait des réunions nocturnes est à NYABUGOGO, au sein de l'Arc en - BAR.

Les personnes qui ont été identifiées souvent en participant dans ces réunions sont:

Célestin KABANDA; Vincent SEBAHIRE; (NYUMBAKUMI: Pour dire un administratif local dirigeant dix ménages); BINEGO qui travaille à KIRUHURA, SERUGENDO; Diogène HABAMENSHI; Edouard MUNYESHIRU, Enos MVUYEKURE; UWUZEYIMANA (EX - NYUMBAKUMI); J. D HATEGEKIMANA qui enseigne au KIST; John NZEYIMANA (Propriétaire de ce cabaret Arc en - ciel Bar); Jovith; Vianney GAHEMBE; NZARAMBA; Augustin MUTAGATIFU; BIZIMANA (NYUMBAKUMI); Fulgence KANANI; Engebert MUHIRE; Patrice NIYONZIMA; Jacqueline UWANYIRAKURU (un agent social); KAMARI qui travaille pour le district de NYAMIRAMBO dans le secteur de NYAKABANDA

- **ASSOCIATION " TWAMBUTSANYE - RUBYIRUKO"**

TWAMBUTSANYE - RUBYIRUKO est association devenue célèbre dans plusieurs paroisses, mais surtout dans la paroisse Charles - Rwanda de NYAMIRAMBO. Cette association fonctionne comme une banque qui aide la jeunesse. Chaque membre cotise 500 FRWS chaque mois. Elle aide les jeunes qui font se marier. Cette association est critiquée pour être caractérisée par les divisions ethniques puisque aucun jeune Tutsi n'y est admis.

PAGE 86**5. LES CONFESSIONS RELIGIEUSES**

Après le génocide, beaucoup d'églises sont nait dans la ville de Kigali en s'ajoutant les autres églises qui existaient déjà.

Parmi ces nouvelles églises, il y a celles qui n'ont pas de personnalité juridique parce qu'elles sont critiquées pour leur mauvais fonctionnement. Il y a par exemple celle qui s'appelle "ABAGOROZI" et celle dénommée " URUFUNGUZO RY'UBUBYUTSE BW'ISI" qui sont caractérisées par les divisions ethniques et le mauvais fonctionnement.

LES ABAGOROZI sont identifiés dans plusieurs coins de la ville de Kigali et se manifestent généralement dans la période des attaques des ABACENGAEZI (infiltrés). Leurs prières se font pendant la nuit et ont caractérisé par les bruits des tambours qu'ils utilisent tellement que cela fait qu'il y ait absence de calme dans tous les coins environnant leurs églises.

L'église "URUFUNGUZO RW'UBUBYUTSE BW'ISI" a connu des divisions ethniques depuis qu'elle a commencé ses activités dans le district de KICOKIRO. Les dirigeants de cette église dont EMPO Louis et Joseph BIZIMANA ne font qu'opposer leurs **adeptes**. Chacun de ces deux dirigeants représente l'une des parties qui s'y sont formées. Les adeptes ressortissants de l'ethnie Hutu sont du côté de EMPO Louis tandis que ceux appartenant à l'ethnie Tutsi sont du côté de Joseph BIZIMANA. Les autorités du district de KICOKIRO ont été obligées de forcer cette église à suspendre ses activités dans ce district et EMPO Louis est allé l'implanter dans le district de KACYIRU. Monsieur EMPO Louis est surtout accusé pour faire des relations sexuelles avec ces adeptes de sexe féminin en leur menant qu'il est en train de leur guérir du SIDA.

On nous a dit que ceux qui étaient du côté du pasteur Joseph BIZIMANA se sont alliés à l'église ZION TEMPLE chez le Pasteur GITWAZA.

- ADEPR - KIGALI VILLE

L'église ADEPR est actuellement caractérisée par les divisions ethniques tellement que cela a fait que cette église se scinde en deux fractions. Il d'abord le groupe de ceux qui se nomment "ABASOHOTSE" (pour dire ceux qui sont sortis) connus sous le nom de KIBAGABAGA (ce sont des Hutus) dirigés par le Pasteur MAJYAMBERE, il y a ensuite la partie de ceux qui sont " RESTES", une partie de cette église ADEPR reconnu officiellement qui était dirigée par le Pasteur Jean Baptiste SIBOMANA. Il y a aussi un groupe de ceux qui se surnomment " ABO MU BUTAYU" (pour dire: les ressortissants du désert) qui sont dirigés par le pasteur Patrice Lumumba. Une autre partie de l'ADEPR connu est celle qui se nomme " GOSCHEN" du district de NYAMIRAMBO.

La plupart des personnes qui se sont entretenues avec nous ont manifesté leurs inquiétudes quant à la naissance désordonnée de ces diverses églises tellement que n'importe qui peut fonder une église et se proclamer le son chef suprême. Cependant, cela a des conséquences néfastes sur la population à cause des dirigeants qui ne luttent que pour se partager les intérêts provenant des **AMATURO** et les aides qui proviennent de l'étranger.

6. LA MEMOIRE ET L'INHUMATION EN TOUTE DIGNITE DES VICTIMES DU GENOCIDE

Les problèmes identifiés partout dans les différents coins de la ville de Kigali pendant la période de deuil national en mémoire aux victimes du génocide:

ABSENCE DE VOLONTE DANS DES ACTIONS DE MEMOIRE :

Dans le de KANOMBE, secteur BUSANZA, le coordinateur de ce secteur a retardé les activités de déterrer les restes des victimes du génocide de sorte que cette action a été faite à la dernière minute et de façon qu'il ne reste qu'une seule journée seulement pour que les cérémonies officielles d'inhumation en toute dignité ne seraient. Cela a ait que cette activité soit suspendue avant qu'elle ne soit achevée. Après avoir lui faire-part du chagrin qui secouait les rescapés du génocide qui s'était préparé à inhumer dignement les leurs pendant cette journée, ce coordinateur leur a répondu en les dénigrant que les activités d'inhumation se feront éternellement tellement qu'il n'y a pas de problème à ce propos. Ces mots ont rendu traumatisés certains de ces rescapés du génocide.

Dans le district de KICUKIRO, à GAHANGA plus précisément, un orphelin répondant au nom de Lambert MWIZERWA a dû payer de l'argent qu'avaient réclamé ses voisins pour que ces derniers puissent l'aider à déterrer et inhumer en toute dignité les restes de ses parents.

Dans le district de GIKONDO, cellule KAGARAMA? Une personne que nous n'avons pas pu connaître son nom a osé dire que "les Tutsis étaient en train de faire la cérémonie de convivialité" alors qu'ils étaient en train de déterrer dans deux fosses les restes de plus de dix milles victimes du génocide qui y avaient été jetés.

Lorsque les rescapés du génocide du district de GISOZI, cellule KINYINYA, préparaient les cérémonies d'inhumation en toute dignité les victimes du génocide, ils ont demandé à leur paroisse KACYIRU de leur envoyer un prêtre pour les diriger à KINYINYA la messe qui devait précéder ces cérémonies. Le jour même de l'inhumation, le prêtre en question de ce la poisse Kacyiru leur a fait savoir qu'ils viendront diriger la messe comme il l'avait promis mais qu'il en profitera aussi pour tenir une messe de mariage pur ceux qui se sont engagés à vivre ensemble!

Les rescapés du génocide ont catégoriquement rejeté cette proposition de tenir au même lieu cette messe de mariage et ce prêtre a donc été obligé de revoir sa décision et a fini par chercher un autre endroit où il a tenu cette messe de mariage et cela a fait que ces rescapés du génocide inhumant en toute dignité les leurs sans qu'une messe ne soit tenue.

Chantal MUKAMWEZI qui résIde à NYARUBANDE à BUTAMWA a été forcée à se réfugiés dans un autre endroit suite au fait qu'elle accuse le Vice - maire Ferdinand HABUMUREMYI pour avoir joué un rôle dans le génocide. Elle vit actuellement là où elle s'est réfugiée à GATARE - NYAMIRAMBO. Elle-même était empêchée à déterrer les restes des membres de sa famille alors quelle avait l'intention de les inhumer dignement. Cela l'"a poussé à les déterrer sans qu'il y ait une assistance quelconque de qui que ce soit, tellement qu'elle mis leurs os, dans un sachet avant d'aller les déposer à l'endroit prévu pour cet effet avant de les inhumer dignement. Parmi ceux qui l'on vu en transportant dans un sachet ces os, l'un d'eux a dit ceci: " elle vient de s'approvisionner" alors qu'il savait très bien qu'elle avait plutôt un problème de manque de secours et la raisons qui l'avait poussé à agir de cette façon dans le seul but de pouvoir enterrer en toute dignité les siens.

7. LES ECOLES

- I.F.B.K

Pendant le deuil national, monsieur Egide MUREKEZI, inspecteur de l'école des Baptistes au Rwanda situé dans le district de KACYIRU a manifesté son mécontentement contre le FARG puisque ce dernier avait tardé à payer le minerval pour les élèves qu'il prend en charge. Cela lui a poussé à prendre la décision les renvoyer chez eux en leur adressant des mots très décevants suivant: " Je ne vous ai pas mis au monde, et d'ailleurs le FARGE vous a abandonnés, Partez." Il ne s'est pas arrêté là puisqu'il poursuit en disant ce qui suit: " Tu fais semblant d'être traumatisé, y - a - t il encore une personne qui devient traumatisée, dix après le génocide? ".

Au lieu d'amener ces enfants à l'hôpital, la direction de cette école a pris la décision d'injecter ces enfants un produit qui les pousse à s'endormir et ce, dans le but d'éviter que ce problème ne puisse pas être connu de tous.

- LYCEE STE. MARIE

Pendant le deuil national dans ce Lycée Ste. Marie, le directeur de cette école a dit aux élèves pris en charge par le FARG ce qui suit: " Vous vendez le génocide jusqu'au point où vous mangez sans même avoir dépensé d'énergies pour avoir de quoi manger tellement vous n'arrivez même pas à être reconnaissant envers les étrangers qui viennent dépenser leurs énergies en votre faveur.

- KIE

Les divisions ethniques ont été identifiées dans cet institut KIE en sigle. Ce constat est généralement observé lors des élections des représentants des étudiants ou celles des dirigeants du pays tenues en 2003: C'est dire l'élections présidentielles et celle de la constitution ainsi celles des parlementaires. Certains professeurs collaborent avec certains étudiants pour inciter la population à n'élire que leurs frères ou sœurs Hutus en disant ce qui suit: " Leta yashyizweho n'imbunda izavanwaho n'igikumwe" (pour: que le gouvernement qui a été mis en place par les armes sera renversé par les élections.)

Ceux qui sont à la tête de ces divisions sont:

- GASIMBA François Xavier; Léopold MUNYAKAZI et Frédéric NTIRENGANYA.

DANS LA PROVINCE D'UMUTARA

La province d'Umutara est nouvelle car elle a été créée en 1996. Cette province est constituée en grande partie par le parc nationale d'Akagera et les districts qui faisaient partie de l'ex - préfecture de Byumba et Kibungo.

Les districts de cette province qui étaient habitaient sont RUKARA, MURAMBI, et MUVUMBA. Le reste de la zone habitée actuellement a été habité après 1994 par des rwandais qui avaient fuit le pays en 1959 rentrés en provenance des camps de réfugiés basés en Ouganda et en Tanzanie ainsi que d'autres immigrés venus de différents coins du pays. Et surtout dans les provinces de BYUMBA, GITARAMA, RUHENGERI et GISENYI.

Vu que la plupart des habitants de cette province sont généralement des agriculteurs éleveurs et que cette province était la seule qui avait encore les terres inexploités, des problèmes de partage des parcelles et des pâturages est devenu très sérieux surtout au moment où certains pays vendent illégalement leur terre.

Il y a d'ailleurs des gens qui se basent sur ce problème pour propager les divisions ethniques au sein de la population. Cela risque aussi de propage l'idéologie du génocide surtout que la commission a constaté des mouvements de gens qui vont habiter les zones qui n'étaient pas habitées tout près de la frontière telle qu'à KABARE et BUGARAGARA en fuyant les régions où ils habitaient, craignant d'être poursuivi pour avoir joué un rôle dans le génocide commis dans d'autres provinces.

1. DES MENACES ET L'ISOLEMENT EXERCES CONTRE LES RESCAPES DU GENOCIDE

DANS LE DISTRICT MURAMBI

Dans le district de GAKENKE, cellule AKAMASINE, un certain Boniface RUTINDUKA qui fût Président de l'assemblée de la juridiction gacaca de son ressort avant qu'il ne soit écarté parmi les intègres gacaca à cause du rôle qu'il a joué dans le génocide et dans la disparition des preuves sur lesquelles on devrait se baser pour le poursuivre. Il mis en garde madame Jeanne NUMUKOBWA qui fait partie de ceux qui l'accusent tellement il arrivé au point où il l'a frappé.

Dans ce secteur de GAKENKE, cellule KUMANA, certains prisonniers provisoirement libérés lançaient des pierres sur les toits de la maison de madame Prudentienne MUKAGATETE. Ces actes se sont produits entre les 04 - 12 janvier 2004. Mais se sont arrêté juste après. Ce qui a été constaté est que cette femme criait en demandant un secours mais personnes ne venait jamais à son secours. En fait, elle était victime du fait qu'elle les a accusés pour avoir joué un rôle dans le génocide.

Un certain Laurent SEMBWA, de la cellule UWINGONDO secteur KIZIGURO ne cesse de menacer une vieille femme répondant au nom de Vérédianne KAYIRABA.pour la seule raison d'avoir accusé les membres de sa famille pour avoir joué un rôle dans les massacres qui ont eu lieu pendant le génocide.

PAGE 93

Il ne cesse de l'intimider en lui disant qu'il ne lui reste pour elle que peu de jour de vie. Les menaces que subisse cette femme ont été fait connaître au public par messieurs NKUSI et KAGIMBA qui sont des voisins immédiats de cette femmes Vérédiane KAYIRABA.

Toujours dans ce même secteur de KIZIGURO mais cette fois dans la cellule de MURINGA, un certains Tharcisse a fait savoir qu'il ne cesse d'être menacé par un certains Nazer Alphonse KABANDA, fils de HABIMANA qui fut gendarme au sein de l'armée vaincue.

Les informations qui circulent précisent qu'il est victime du fait qu'il accuse ses oncles maternels dont notamment Canisius NKURIKIYINKA et Evariste RWANGURA, tous deux fils de RUVUZANDEKWE.

La vielle NYIRANGWABIJE ressortissante de la cellule KANYANGESE, secteur RUGARAMA ne cesse d'être attaquée par des malfaiteurs non encore identifiés qui lancent des pierres sur sa maison.

Dans le secteur GAKENKE, cellule UMUREHE, les rescapés du génocide critiquent la justice rwandaise pour avoir autorisé une libération incorrecte d'un génocidaire de la première catégorie répondant au nom Léonard BARAHIRA. Il y a des informations qui circulent selon lesquelles, Léonard aurait payé 200.000 FRWS de corruption pour qu'il puisse être libéré. Selon toujours ses informations, il a préféré se réfugier dans la ville de Kigali après sa libération puisqu'il a constaté que les habitants de l'endroit où il a commis les crimes qui connaissent ce qu'il a fait avait manifesté leurs mécontentements. C'est à Kigali qu'il a encore une fois été arrêtée et ramené en prison.

Dans le cadre de cacher les preuves, BARAHIRA a donné à un chauffeur répondant au nom de MUTUYIMANA Bashili reconnu sous le surnom de KAZUNGU, une parcelle dans laquelle il avait enterré David KAYIRANGZA qu'il tué pendant le génocide. KAZUNGU a construit une maison en dessus des os de KAYIRANGA mais quelques temps après cette situation a été criée de sorte qu'il a été nécessaire que la maison soit détruite en date de 27 mai 2004 pour que la victime puisse être inhumé dans toute sa dignité. La décision de détruire cette maison a été prise après une longue discussion, discussions durant lesquelles certains niaient que le corps de la victime ne reposait dans cette parcelle au moment les autres le confirmer. Ces longs débats ont été résolus par le fait que les restes de la victimes y soient retrouvés et que certains os ont été retrouvés dans murs de cette maison ou ils avaient été déposés.

DANS LE DISTRICT DE RUKARA

Dans le secteur de RUKARA, un certain Paul MUJYAMBERE qui y réside depuis sa libération survenue après avoir terminé sa peine de 10 ans d'emprisonnement qu'il a fait en prison, a commencé à s'en prendre à MUKARUSAGARA qui l'avait fait emprisonner. Il ne cesse de la menacer tellement qu'il arrive au point où lui dit qu'il la tuera avant d'être ramené en prison surtout qu'il n'a plus peur de la prison car il s'y est habitué.

Monsieur RUSIRIBANA François, qui a joué un rôle dan le génocide dans le secteur RYAMANYONI, menace l'un de ceux qui l'accusent qui s'appelle Sylvain MUREKEZI en prétextant que c'est ce dernier qui l'avait fait emprisonner.

Page 94

Il continue s'en prendre à lui en disant que ce qu'il a fait en l'accusant n'est abouti à rien parce qu'il a fini par être libéré. Il ajoute ceci: " Je te montrerai un jour que je suis un homme puissant".

Les informations qui circulent dans le secteur GAHINI font état d'une mort d'un témoin répondant au nom de Emmanuel NTSINZISHYAKA qui a plaidé coupable et passé aux aveux et plaidoyer de culpabilité, puis libéré avant d'accuser pendant les séances gacaca, un certain NYANJA Festo qui avait lui - aussi passé à l'aveu et plaidoyer de culpabilité mais de façon incomplète. Les rumeurs qui circulent précisent que cet homme aurait été empoisonné. Les personnes soupçonnées pour avoir commandité cette mort sont localisées dans une bande constituée par cinq personnes dont notamment MUKANGANGO, l'épouse de Festo NYANJA qui a collaboré avec MUKARUBERWA(dont le mari est décédé dans le camps de réfugiés en Tanzanie), KAGITANDA (Son mari est actuellement en prison et Marie (Son mari est en prison).

Après la mort de NTSINZISHYAKA, les femmes qui composent cette bande ont été emprisonnées avant d'être libérées quelques jours après. Depuis leur libération , elles ne cessent de blesser la femme de la victime en lui ce qui suit: " Tu as au moins enterré tout près de toi tellement que tu devrais l'appeler pendant la nuit pour qu'il vienne t'embrasser, car nos maris sont malheureusement restés en Tanzanie".

Dans le secteur de GAHINI, il y a eu deux autres personnes décédées suite à l'empoisonnement à cause du seul fait d'avoir témoigné devant les juridictions gacaca. Il s'agit de SERWIRI et Anatole GAHONGAYIRE.

Dans la cellule de UMWIGA, secteur GAHINI, un prisonnier provisoirement libéré qui s'appelle Jean de Dieu BYIRIBGIRO alias SEBISHWI continue de subir des menaces et intimidations. Les informations qui circulent révèlent que les commanditaires de ces menaces et intimidations sont les nommés BUGENIMANA et le Pasteur MUNYANEZA Jean Baptiste. Il est victime du fait qu'il a eu le courage de les accuser. BUGENIMANA et un certain RUYENZI font pourtant partie du bureau l'assemblée générale, ce qui fait les gens ont peur de les remplacer.

Dans la cellule ABABEZA, un témoin répondant au nom de Jacqueline RUSARE est toujours recherché par les malfaiteurs qui ont l'intention de la tuer parce qu'il a accusé beaucoup de gens. Parmi ceux qui la menacent figurent notamment un certain SIBOMANA MUNYOKÉ qui ose dire qu'il peut la tuer de sorte se livrerait à la police de KARUBAMBA juste après l'avoir tué parce que selon toujours lui, " même ceux qui ont tué 200 personnes sont actuellement en prison".

DANS LE DISTRICT DE MUVUMBA

Dans le district de MUVUMBA, il y a des conflits basés surtout sur la répartition des parcelles. Ce problème est généralement identifié dans les secteurs RUKOMO, GASHENYI et KARAMA. Il y a aussi le problème des parcelles qui appartenaient aux réfugiés Burundais qu'on avait installé à RUKOMO.

Page 95

Les divisions qui sont à l'origine de ces conflits ont toujours été propagées par **LIPRODHOR** en collaboration avec les associations de l'église catholique dont notamment " Umucyo w'amahoro et Inuma ya NOWA", qui sont opérationnelles au sein des IMIRAYANGI REMEZO (Les organes dirigeantes de niveau de base des chrétiens catholiques), associations dirigées par le curé de la paroisse de NYARUREMA qui s'appelle David MBONIMPA originaire du district de KISARO dans la province de BYUMBA et dont son père est un prisonnier du génocide.

Parmi les messages qu'ils propagent il y a ce qui suit:

S'interroger sur le pourquoi il y a eu la répartition des parcelles des Hutus mais sans effectuer aussi le partage des vaches des Tutsis; Mentir que les procès des Hutus sont jugés par les Tutsis; Dénigrer le génocide en disant ceci: " double génocide".

2 FONCTIONNEMENT DES JURIDICITIONS GACACA**DANS LE DISTRICT DE RUKARA**

Les juridictions gacaca Les problèmes suivants ont été identifiés dans les juridictions gacaca:

Il y a des endroits où les assemblées de gacaca ainsi que la population disent ce qui suit " Nous continuons de parler seulement les problèmes des Tutsis victimes du génocide mais où est - ce le problème des Hutus tués par les INKOTANYI sera officiellement écrit?".

Certaines assemblée des juridictions gacaca refusent de remplacer les intègres qu'on a accusé. Ce problème est surtout identifié dans BUYANJA, MICANZIGO, IBIZA, UMWIGA dans le secteur de GAHINI.

Le problème de supprimer les personnes sur la liste des accusées en les considérant comme étant des innocents a été identifié à MICANZIGO et à BYYANJA.

Supprimer sur la liste des accusés les personnes considérées comme innocent dans une cellule au moment où ces mêmes personnes sont sur la liste des génocidaires de la première catégorie dans une autre cellule voisine;

Se taire pendant les séances gacaca en refusant de dire ce qu'ils savent à propos de des massacres qui ont eu lieu pendant le génocide;

Crier contre les témoins et leur priver la parole de sorte que certains de ces témoins sont appelés des fous; et le refus d'écrire exactement les témoignages tels qu'ils ont été donnés;

Les problèmes qui existent dans les juridictions gacaca du district de RUKARA prennent aussi leurs origines au niveau des dirigeants de ce district qui ne s'empressent pas à résoudre les problèmes de la population. Dans le secteur de GAHINI , il y a un cas spécial d'un certain Alphonse SEBUHORO qui dirigeait la juridiction gacaca de IBIZI. Cet homme a dirigé cette juridiction depuis sa création en 2002.

Page 96

Il a été remplacé le 16 avril 2003 après avoir été critiqué par la population et les membres de leur assemblée ainsi que ses supérieurs.

Il est accusé notamment pour avoir ralenti les activités de sa juridiction suite au fait qu'il ne participait pas dans ses séances tellement que cela décourageait la population. Pendant les séances, il avait l'habitude de priver la parole à certains témoins jusqu'au point où il leur refusait le droit de corriger les certains passages de leur témoignage. Ceux travaillaient avec lui l'ont également accusé pour avoir dévoilé les secrets de sa juridiction en faisant des déclarations sur des radios Internationales. Il aussi accusé pour avoir fait un autre cachet à l'insu de tout le monde et pour avoir utilisé ce même cachet dans les actions de modifications des dossiers

Au moment de son remplacement, il a tardé à remettre le matériel de la juridiction dont notamment les clés et la boîte dans laquelle étaient classés les dossiers. Tout cela a fait les rescapés du génocide ne lui cachent pas leur mécontentement jusqu'au point où ils ont écrit une lettre de protestation au président des juridictions gacaca en l'accusant pour sa mauvaise façon de travailler.

3.LA MEMOIRE ET L'INHUMATION EN TOUTE DIGNITE

Dans le secteur de MURAMBI, dans la paroisse de KIZIGURO, l'Abbé Bosco NSENGIYUMWA a refusé de prêter une salle où devaient être provisoirement placés les cercueils avant de les utiliser pendant la journée d'inhumation qui était prévu pendant le deuil national de cette année. L'endroit où devait être inhumé ses victimes avait également été cultivé par ce même Abbé Bosco NSENGIYUMWA. Après avoir creuser les tombes, cet Abbé a dit ceci: " Ne me jetez pas dedans" Son collègue l'Abbé Laurent RUTINDUKA qui un rescapé du génocide est arrivé au point où il lui a dit ceci: " Si tu ne fais pas attention, tu risques de porter une tenue de couleur rose (une tenue réservée aux prisonniers).

2. LA GOUVERNANCE

Le district de RUKARA est caractérisé par les mauvais dirigeants, des dirigeants qui ne se préoccupent pas des problèmes de la population, la mauvaise gestion du patrimoine de ce district. Le comité directeur de ce district est caractérisé aussi de divisions. Tout ce qui précède ne fait que favoriser ceux qui veulent propager les divisions.

En plus de ce district de RUKARA, il existe d'autres districts de la province d'Umutara qui sont mal dirigés. L'exemple qu'on peut donner est celui du district de GABIRO et celui de MURAMBI.

Page 97-105

Page 97

LA PROVINCE DE BYUMBA

La province de Byumba diffère des autres provinces de son histoire récente qui date de la période où la guerre a commencé en 1990 puisque cette guerre y a fait beaucoup de temps avant que le génocide n'y s'effectue pendant un temps très court avant 1994. IL y a eu des camps tels que celui de RURAMBI et RUTARA et plusieurs positions militaires des ex - FAR qui était en guerre dans cette région. Les membres de cette armée ainsi que ceux qui habitaient tout près de ces positions étaient toujours sensibilisés dans le but de haïr les Tutsis tellement qu'ils ont beaucoup été livrés à commettre les massacres.

BYUMBA a également des hommes très influents dans le régime de HABYARIMANA Juvénal et au sein de l'armée déchu (EX - FAR) qui sont encore en exil à l'extérieur du pays, des hommes qui ont joué un grand rôle dans la mobilisation de la population qui a fait que cette dernière ne change pas leurs idées. L'exemple est le cas d'un commerçant répondant au nom de Félicien KABUGA et le général Emmanuel HABYARIMANA. L'idéologie du génocide qui est souvent signalé à Byumba se manifestent généralement à travers les déclarations, les actions, les élections, les juridictions gacaca.

1. MENACES ISOLEMENT QUE SUBVISSENT LES RESCAPES DU GENOCIDE ET LES TEMOINS DU GENOCIDE

Les menaces faites dans la province de BYUMBA se manifestent à travers les déclarations menaçantes adressées aux rescapés du génocide et les témoins ou encore à travers les tracts envoyés à ces mêmes personnes dans le seul but de les intimider.

DANS LE DISTRICT DE RUSHSHI

Un homme répondant au nom de NZABAKIRIRAHU ressortissant du secteur, cellule GABIRIMA a frappé une manche d'une petite houe (Agafuni) dans la tête vieille répondant au nom de MUKAKARANGWA, craignant que cette femme pouvait l'accuser. Cependant, Dieu l'a sauvé puisqu'elle n'est pas morte.

DANS LES DE KISARO, RWAMIKO ET REBERO

Beaucoup de tracts remplis de mots qui menacent les rescapés du génocide circulent dans ces endroits. Ces tracts avertissent les rescapés qu'ils seront tués comme cela fut le cas pour les leurs.;

Il y a aussi certains prisonniers libérés qui prévoient se venger en disant ceci: " Nous restons toujours les mêmes, nous sommes toujours capables de faire ce que nous avons fait".

Dans les secteurs ZOKO et CYAMUHINDA, on a empoisonné les témoins parce qu'ils disaient la vérité pendant les séances gacaca. L'un d'eux, un certain Claude UWITONZE est fini par mourir; sa femme a eu la chance d'être sauvée.

Page 98**DANS LA VILLE DE BYUMBA**

La pluie est tombée sur certaines personnes et l'une d'entre elles a dit ceci: " Il serait bon si cette pluie pouvait devenir du sang des Tutsis".

2. LES JURIDICTIONS GACACA ET LA JUSTICE NORMALE

Les juridictions gacaca dans la province de Byumba se heurtent aux mêmes problèmes que partout ailleurs dans pays;

Il y a beaucoup de district qui disent que les juridictions gacaca ne devraient pas s'y être pratiquées en affirmant qu'il n'a y pas eu de Tutsis tués dans cette région. La population de cette région ne reconnaît pas que le peu de tutsis qui y ont été tués sont morts dans le cadre du génocide. (La famille de monsieur NZAKAMWITA a été tuée mais les gens ne le reconnaissent pas);

Monsieur HITIMANA du secteur de RUVUMAB a dit à madame MUKANKUNDIYE que " Cette pauvre Tutsi qui est venu habiter tout près de lui chez devrait rejoindre les autres à KISARO et que même s'il il la tue, personne ne pas la secourir".

Dans ce même secteur, monsieur SHYUNDU a dit à une femme rescapée du génocide qui s'appelle Laurence MBABAJENDE ceci: " Vous n'aurez jamais la possibilité de consommer les indemnisations que vous recevrez puisque nous finirons encore une à vous tuer".

Dans le secteur de BUGARURA, une femme répondant au nom de Marie NYIRAMATAMA a été frappée pour avoir témoigné. Actuellement elle a été isolée par ses voisins tellement qu'ils la prennent pour une folle.

Les prisonniers libérés du secteur de KINJO: Innocent HIGIRO et SEBERA Saveri ne disent plus la vérité pendant les séances gacaca.

3. LA GOUVERNANCE

Il y a des dirigeants qui sont caractérisés par l'idéologie du génocide dans la province de Byumba. Le secrétaire exécutif de cette province Samson KAJONJORI a été pointé du doigt depuis qu'il était encore sous - Préfet à NGARAMA où il dirigeait une bande qui ne passait tout son temps en enseignant qu'il y a eu double génocide. Surtout qu'il a utilisé la politique divisionniste pendant sa campagne qui l'a permis d'être le dirigeant de NGARAMA.

Il est aussi accusé pour avoir collaboré avec ceux qui propageaient les divisions ethniques pendant les élections tenues en 2003. Ils menaient leurs actions pendant la nuit. En plus cela il se méconduisait de sorte qu'ils plusieurs femmes au sein de son personnel au niveau de la province et cela suscite un mauvais climat entre les autres agents.

PAGE 99

Les districts suivant sont aussi caractérisés par les divisions surtout sein de leurs conseils et de leur comité directeur:

DANS LA VILLE DE BYUMBA:

Les divisions sont manifestes au sein des membres du comité directeur.

Monsieur Grégoire MURWANASHYAKA alias MASISTA, qui est Vice - Maire chargé de la jeunesse et monsieur KAMANZI, Vice - Maire chargé de l'économie ont manifesté leur soutien à la politique de discrimination raciale surtout pendant les élections de l'année passée.

Madame Vérena, Vice - Maire chargé des affaires des femmes passe son temps en enseignant à la population qu'il y a eu "un double génocide à Byumba" tellement qu'elle affirme ne jamais s'associer au gouvernement du Rwanda aussi longtemps que son mari ne sera pas encore ressuscité.

DANS LE DISTRICT DE HUMURE

Le maire de ce district monsieur Téléphore SHYAKA a des problèmes avec la population puisqu'il est accusé avoir porté illégalement un fusils pendant le génocide.

Le maire de ce district ne s'entend bien avec son vice - maire chargé de l'économie monsieur TIMOTHE puisqu'il le soupçonne parmi ceux qui comptent présenter leurs candidatures dans les prochaines élections.

Il y a aussi une mésentente entre le maire de ce district et les rescapés du génocide.

DANS LE DISTRICT DE KISARO

Sous conseil de district est caractérisé par des deux parties opposées depuis des élections . La première est du côté d'un certain RUZINDANA alias KARATSINDAGIYE l'autre partie est du côté de monsieur James HARERA. Les deux sont actuellement en prison. Ces deux parties sont très opposées tellement que la population semble avoir été abandonnée à elle seule. Et cela engendre des divisions dans ce district.

Un vieux répondant au nom de Aloys KARISA, rescapé du génocide du secteur de ZOKO, passe son temps en frappant les gens. Il y a même un homme qu'il a frappé jusqu'à lui arracher les dents. C e rescapé est du côté de sa femme d'ethnie Hutu telle qu'il ose dire ceci: " Ces chiens d'Interahamwe Hutu" ce qui est étonnant c'est les dirigeants ne le puni jamais. Dans ce même secteur, il y a aussi des os qui n'ont pas encore été inhumés tellement que cela suscite un mauvais climat.

DANS LE DISTRICT DE KINIHIRA

Le coordinateur adjoint des juridictions gacaca qui répond au nom de Pierre Célestin est à la tête de ceux qui propagent l'idéologie du génocide dans la province de BYUMBA;

PAGE 100**DANS LE DISTRICT DE REBERO**

Un mauvais climat provenant des mésententes entre monsieur NDEGEYA Shabani, ex - Bourgmestre de Bwisige et actuel résident de NYAMIRAMBNO dans la ville de Kigali et les rescapés du génocide monte dans le secteur de NYARURAMA. Les rescapés du génocide l'accusent pour avoir tué un enseignant répondant au nom de GASHUMBA et fait disparaître les autres. La vérité sur ce problème est toujours cachée surtout que ceux qui devrait faire connaître la vérité sur ce problème ont confiance à la famille de l'accusé parce que beaucoup de membres de cette famille sont très influents

Le district de REBERO est aussi connu pour avoir beaucoup d'anciens dirigeants de l'ancien régime d'avant le génocide qui vivent actuellement à l'extérieur du pays. Ce district a surtout été salit par l'ex - ministre de la défense le général Habyarimana et d'autres politiciens avec lesquelles il fréquentait. Ils ont propagé l'idée selon laquelle il y a eu "un double génocide à Byumba" ainsi que d'autres déclaration visant à susciter les divisions qui font qu'il y aient certains ressortissants de la province de Byumba qui campent sur leur politique de "HUTU PAWA"

DANS LE DISTRICT DE BUNGWE

Le maire de ce district monsieur RUTABAYIRO est accusé de s'appropriier des champs de la population. Le coordinateur du secteur de BUHINGA est aussi caractérisé par des déclaration confuses qu'il communique à la population en disant ceci: " Les INKOTANYI ont pris leur pays et pour cela, il faut exécuter sans tarder toutes les instructions qu'ils vous donneront puisqu'il n'y a pas d'autre choix".

4. LES CONFESSIONS RELIGIEUSES

Dans la province de BYUMBA, il y a de conflits qui sont suscités par par une bande de chrétiens qui se sont désolidarisé à l'église ADEPR tellement que cette bande de chrétiens font leur prières dans des forêts. Ils sont dirigés par le Pasteur MAJYAMBERE qui s'est manifesté par les divisions ethniques en commençant par le problèmes causé par l'arrivée au sein de l'ADEPR de quelque coupes à utiliser dans leur programme de partage repas saint (IFUNGURO RYERA)

5. LES ECOLES**DANS LE DISTRICT DE REBERO**

Le collège REBERO il y a une bande constituée par un certain Jean Pierre BYUKUSENGE, Jean Damascène MUSENGIMANA et JAMBO Jean D'Amour. Ces garçons ont menacé les élèves rescapés du génocide répondant au nom de Léatitia MUGWANEZA et KABAGO en leur disant ce qui suit: " Nous vous tuons et vous mettrons ensemble avec les restes des vôtres". Cela a poussé ces enfants à devenir traumatisés jusqu'au point où ils ont abandonné l'école.

Page 101**6. LA MEMOIRE LINHUMLATION EN TOUTE DIGNITE DES RESCAPES DU GENOCIDE**

Le manque de volonté de participer dans les cérémonie de deuil national et d'inhumation des victimes du génocide a été constaté dans la province de Byumba.

Au moment où les rescapés du génocide mènent des actions d'inhumation, les autres vaquent à leur travaux champêtre ou se rendent au marché. Les exemples sont nombreux:

DANS LE DISTRICT DE REBERO

Célestin BUTERA ressortissant du secteur RUVUNE et Jean NKURIKIYIMANA ont menacé une veille femme répondant au nom de QMUKAGAGFA en lui disant ceci: " La période de vendre les os est venue".

Fidèle MUHIRE qui passait tout son temps en disant ceci: " Nous avons exterminé tous les Tutsis que nous avons mais nous avons aussi perdu les nôtres". Il a été arrêté et emprisonné.

DANS LE DISTRICT DE KISARO

Dans le secteur de MUTETE, la population a hué Célestin SIBOMANA qui fait partie du comité d'IBUKA de KINIHIRA en disant ceci: " Vous ne déterré que les os des Tutsis. Et quand est - ce que vous commencerez à inhumer les os des Hutus? Ses voisins le menacent en lui accusant d'avoir changé son identité en se qualifiant de tutsi jusqu'au point où il les représente alors qu'il est un hutu".

DANS LE DISTRICT DE HUMURE

Dans le secteur de BUGARAGARA, des gens qui se trouvaient dans un cabaret tout de l'endroit où on a inhumait dignement les victimes du génocide ont dit ceci: " Ils sont entrain ceux qui ont les bon nez, en attendant que les fils de SEBAKINZI aient aussi leur tout d'être déterrés".

DANS LA CATEDRALE DE BYUMBA

Après la messe tenue pendant le deuil national, un Abbé a lancé un communiqué invitant tous les chrétiens de se rencontrer au stade comme tout le monde pour qu'ils participent aux cérémonies en relation avec le deuil national. Ces chrétiens ont crié, hurlé en manifestant leur mécontentement.

7. DENIGREMENT ET PROVOCATION DU GENOCIDE**DANS LA PROVINCE DE BYUMBA**

Jusqu'à ce jour, les gens n'ont pas encore compris la gravité et le danger du génocide. Ils continuent plutôt de continuer de travailler en groupes qui collaborent avec les ressortissants de cette province qui vivent à l'extérieur du pays et qui refusent de rentrer, mais préfèrent plutôt de s'organiser pour sensibiliser ceux qui sont restés dans le pays afin que ces derniers continuent de dénigrer le génocide.

Parmi eux, figurent notamment les politiciens, les commerçants, les militaires de hauts rangs qui sont à l'extérieur du pays:

Dans le district de REBERO, on y dénombrait 450 EX -FAR et seuls 120 parmi eux ont pu rentrer dans le pays. Ces derniers ne sont que des militaires de niveau bas.

Ceux qui sont restés au Rwanda sont constitués de :

DANS LA VILLE DE BYUMBA:

- Pierre Célestin KINIGIRI (Le coordinateur adjoint des juridictions gacaca dans KINIHIRA;
- RUZINDANA alias KARATSINDANGIYE qui fût bourgmestre de Kibali. C'est bien lui qui a lancé pour la première fois le dossier du " Double génocide". Il passe tout son temps en semant les divisions en disant : " Les Hutus n'ont jamais été inhumés". Là où il est détenu dans la prison de MIYOVE, il passe son temps en envoyant des messages divisionnistes pleins de discrimination raciale.
- MURWANASHYAKA Grégoire alias MASISISITA, VICE - MAIRE chargé de la jeunesse dans la ville de Byumba;
- Alphonse MUNYENTWALI qui travaille à la prison de MIYOVE
- Joseph MANIRAGUHA qui réside à KIGALI près de SEGEM (Electrogaz) à GIKONDO mais originaire de YARAMBA;

Tous ces gens se sont donnés comme mission d'inciter la population à la désobéissance civile contre le pouvoir en place à travers le journal UMUSESO en étroite collaboration avec son rédacteur en chef monsieur ISMAIL MBINIGABA qui est aussi originaire du district de KISARO.

PAGE 103**DANS LE DISTRICT DE REBERO:**

- CYIZA Félicien, secteur MUGINA, cellule RUYAGA;
- MUHIRE Fidèle, secteur MAYA,
- KAMUHANGIRE, secteur RUVUNE, (Il affirme qu'il ne peut pas toucher dans les mains 'un Tutsi. Il passe tout son temps en enseignant les divisions tellement qu'on a été obligé de le chasser de son travail d'enseignant.

BANDE D'ENSEIGNEMENTS QUI ENSEIGNENT LES DIVISIONS ETHNIQUES:

- MUNYARUBUGA Aimable (KINYAMI)
- NZABANDORA Théoneste;
- NKIRAMUBANZI Jean Baptiste;
- NDAHAYO Théogène;
- BAPFAJURERE Ildephonse;
- UWIMANA Vénant;
- MUNYENGABE Vénant;
- MUSEMAKWELI JUSTIN;
- Alphonse alias MAJYORI qui est originaire du secteur de KIGOMA

DISTRICT DE RWANMIKO

- RWASIBO (de NKOTO);
- NDORIYOBJIYA;
- BASHUMBA (qui pratique la médecine clandestine)
- Chrisostome alias CENGACENGA;
- NTABANGANYIMANA RICHARD qui dirige la faction dénommée ANSWAR ALLAH qui s'est désolidarisé" au musulmans,
- Un agent du Projet PPMER répondant au nom de NTUYENABO Vénant;
- NIZEYIMANA Félicien (un assistant médical travaillant à BYUMBA);
- SIRAGUMA du secteur de KIGOMA;

DISTRICT DE HUMURE

- RUTARINDWA Jédéon;
- NDAYISHIMIYE François qui fût Bourgmestre de MUHURA;
- MUTUNZI Donat qui termine l'UNR;
- KAYUMBA Ladislav qui a été libéré Il dit qu'il est toujours qu'il était dans le passé; qu'il n'a pas changé;
- Local defense Denis qui a dit ceci: " Une maison qui abrite des Tutsis doit être brûlée".

DISTRICT DE BUNGWE

Ce district est généralement utilisé par les réfugiés vivant dans le camp de réfugiés de KAZAHO en Ouganda. Ils quittent clandestinement ce lieu pour rencontrer les membres de leurs familles à qui ils inculquent l'idéologie basée sur les divisions.

DISTRICT DE NGARAMA

-KAJONJORI , Secrétaire exécutif de la province y a installé des bandes de gens qui font des réunions avec lui , des gens qui sont caractérisés par les déclaration divisionnistes comme : " le pouvoir appartient aux Tutsis".

Page 104

Ces bandes sont localisées à KISARO, REBERO, KINIHIRA, HUMURE, RWAMIKO et dans la ville de BYUMBA sont chargées de propager au sein de la population l'idéologie du " double génocide". Et de les inciter à se désolidariser au programme gouvernemental et ce, en collaboration avec les politiciens, les militaires et les grands journalistes qui ont refusé de revenir dans le pays.

8. VOL DES DRAPEAUX NATIONAUX ET LA REDACTION DES TRACS

Depuis le mois de mars 2004, 10 drapeaux nationaux ont été volés dans la province de BYUMBA. Certains de ces drapeaux ont été retrouvés et ceux qui les avaient volés sont en prison. Le reste de ces drapeaux n'est pas encore retrouvé.

Dans BUMGWE, on a volé deux drapeaux, l'un dans le secteur RWASA et l'autre dans MANYAGIRO

Dans HUMURE, deux drapeaux ont été volés mais l'un d'entre eux a été retrouvé dans un état déchiré, l'autre n'a pas encore été retrouvé.

Dans RWAMIKO, deux drapeaux dont l'un dans le secteur de KIGABIRO et l'autre dans KARAGALI ont été volés.

DANS REBERO un drapeau a été volé dans le secteur de MUGINA

Dans la ville de BYUMBA un drapeau a été volé mais il a été retrouvé après deux jours.

Page 105

Dans RUSHAKI, deux drapeaux ont été volés l'un à l'école primaire de RUSHAKI et l'autre dans le secteur de MUKARANGE mai ce dernier a été retrouvé.

Tous ces actions de voler les drapeaux nationaux se font en même temps que la diffusions des tracs trahissant le régime, les institutions nationales mais il y a aussi d'autres tracs qui menacent les rescapés du génocide en disant les invitant à ne pas les accuser dans les juridictions gacaca.

PROVINCE DE GISENYI

Du temps de la 2^{ème} République, ce régime a été caractérisé par une ségrégation ethnique et régionale. Après le renversement par Habyarimana du pouvoir de la 1^{ère} République, régime qu'on a attribué aux gens de Nduga, le nouveau régime a été prédominé par les « abakiga »(les gens du nord), mais au fur et à mesure que le temps avançait, le pouvoir est tombé aux mains des gens de Gisenyi. Ceci ne s'est pas arrêté par là, car même parmi gens de Gisenyi, le pouvoir est resté aux mains d'une minorité réunie au sein d'une famille appelée « Akazu » (la maisonnette).

Plusieurs personnes affirment que les gens de Gisenyi n'aiment être dirigés par les qui proviennent d'autres régions. L'autre chose qui est connu c'est que dans certains districts les gens ont l'habitude de s'entre-tuer aussi longtemps qu'il y a un motif qui engage une dispute entre eux.

Le génocide a débuté tôt dans cette province car en 1991 à KIBILIRA (actuellement district de NYAGISAGARA) et en 1992 à BIGOGWE(district de MUTURA), plusieurs Tutsi ont été tués. Le génocide a continué d'une façon particulière en 1994, parce qu'il ne restait que très peu de Tutsi.

Après le génocide , la plupart de la population de Gisenyi a eu la facilité de se réfugier, ce qui a été la même chose pour son retour en 1996. Peu après ce retour des réfugiés la plupart n'a pas hésité à soutenir ou à s'intégrer dans la guerre des infiltrés (1997-1998) qui enseignaient qu'ils devaient ramener « le pouvoir des gens de Gisenyi qui avait été pris par les Tutsi ».

1. MASSACRES PERPETRES A L'ENCONTRE DES RESCAPES DU GENOCIDE ET DES TEMOINS

Ces massacres ont été particulièrement observés dans les districts de GASEKE, KAGEYO, NYAMYUMBA et GASIZA.

DISTRICT DE NYAMYUMBA

BUTERA Silas est disparu, il a été constaté qu'il a été tué parce qu'il a témoigné à charge à l'endroit de BACAMURWANGO Siméon, coordinateur du secteur de GASHASHI, actuellement en prison. Celui-ci ment toujours en disant que BUTERA n'est pas mort, qu'il s'est plutôt réfugié au Congo (RDC). On lui a donné deux fois successifs les possibilités d'aller montrer là où se trouve BUTERA, mais chaque fois qu'il arrivait au Congo, il montrait une personne autre que BUTERA. Siméon est accusé également d'avoir tué d'autres personnes notamment NTAMUKUNZI et GAKUBA.

Page 107

DISTRICT DE KAGEYO

NGARUKIYIMANA Claver, du secteur MBUYE a témoigné à charge contre plusieurs personnes. Il a été tué et actuellement on dit qu'il s'est suicidé suite « à la colère lui causé par la quarantaine qu'on lui a infligé ».

NGIRENTE , du secteur KAREHE a été machetté par un militaire des EX-FAR , il a dû être soigné au Centre Hospitalier de Kigali (CHK)

DISTRICT DE GASEKE

Le 26 janvier 2004, HABUHAZI Philippe et sa femme, du secteur BAYI, ont tués à machette par un homme appelé TUBANAMBAKENGA Pascal à qui ils témoignaient à charge.

NZEYIMANA Faustin, originaire de BUHOMA (RUHENGERI) a été tué , son cadavre retrouvé dans la rivière MUKUNGWA. Il a été tué parce qu'il donnait des témoignages sur les massacres qui ont eu lieu pendant le génocide, mais on ment qu' il a été tué par des commerçants de VUNGA.

2. PERSECUTION, QUARANTAINE ET TERRORISME INFLIGES AUX RESCAPES DU GENOCIDE ET AUX TEMOINS

Suite aux persécutions graves infligés à celui qui essaie de dire la vérité sur les massacres qui ont eu lieu pendant le génocide, les témoins sont caractérisés par une peur excessive dans la province de GISENYI.

Ses persécutions sont faites de différentes façons :

DISTRICT DE KAGEYO

Suite aux témoignages de MUKANDEKEZI du secteur GIHE, cellule de MBUYE, sa chèvre qui était gardé devant son ménage a été tué à l'aide d'un bois pointu.

Lorsqu'elle venait de participer à une réunion des rescapé du génocide, elle trouvé sa vache tué et abattue.

Page 108

DISTRICT DE NYAGISAGARA

MUNYANKINDI est un rescapé du génocide, il une femme Hutu qui témoigne contre les personnes qui ont commis le génocide, ce qui amène les gens à jeter les pierres au dessus de sa maison pendant la nuit.

MUNYANKINDI a donné un témoignage d'un certain TEMAHAGARI qui était Bourgmestre de KIBILIRA ; celui-ci lui a refusé des pièces communales d'identification parce qu'il est Tutsi. Ce qui a suivi c'est que dans une nuit , on lui a jeté une grenade chez lui , seul Dieu l'a sauvé, la grenade n'a pas explosé.

KARANGUZA Camile, aveu qui a té libéré provisoirement, a frappé NGIRENTE, rescapé du génocide, ceci était motivé par le fait que les policiers ont frappé sa mère (mère de Camile) , lorsqu'elle avait refusé de montrer là où son fils avait caché son fusils. Il le frappait en disant : « laisse-moi te rendre infirme, comme l'ont fait tes confrères à ma mère ». Ce Camile a été emprisonné après avoir violé INGABIRE, l'enfant de 14 ans d'une veuve, victime du génocide, cet incident a eu lieu à leur domicile là où ils habitent dans l'agglomération.

MUKAMFIZI Beline de GATUMBA, rescapé du génocide a séché les maniocs au même endroit que les autres voisins , on lui a volé ses maniocs et on a laissé ceux des autres.

DISTRICT DE MUTURA

KANYABUGOYI Théoneste, relâché de la prison , résidant au secteur TAMIRA, cellule BUNONI a montré l'endroit où l'on avait enterré le cadavre de MUHASHYI Thomas, actuellement ses voisins le persécute et l'ont mis à l'écart.

Le même KANYABUGOYI Théoneste a témoigné à charge contre NSENGIYUMVEA Assuersi, ancien coordinateur de la cellule RWANYAKAYAGA, secteur TAMIRA, qu'il détenait un fusil pendant le génocide. Actuellement il est pourchassé par le nouveau coordinateur de cette cellule, appelé BIZIMANA.

BIRYAMO Joseph, résidant au secteur MUGONGO, cellule NYUNDO, libéré après avoir avoué qu'il a tué 27 personnes et d'avoir participé dans une attaque qui a coûté la vie à plus de 1000 personnes à l'Université Adventiste de Mudende, a témoigné à charge contre NZABONIPA Elias d'avoir participé avec lui dans ces actes ; actuellement cet homme le persécute et ses voisins lui ont à quarantaine.

DISTRICT DE CYANZARWE

NTIBIRINGIRWA Antoine, représentant de la Commission de l'Unité et de Réconciliation dans la province de GISENYI, persécute et terrorise régulièrement les rescapés du génocide du secteur de MUHIRA, cellules de GITEBE et GATEBE dans le district de CYANZARW, plus particulièrement la famille de BWANAKEYE Ildefonse (représentant des rescapés du génocide à CYANZARWE) et TWAGIRA Augustin résidant dans la Ville de Gisenyi, qui lui accusent d'avoir tué et dirigé des attaques qui ont coûté la vie à plus de 400 personnes. Ces accusations ont été confirmées par MUKAMANZI Marianne, la veuve de KAMBANDA Charles et ses enfants qui avaient fui dans l'orphelinat à Gisenyi, ils lui accusent la mort de cet homme et d'autres personnes tuées au même endroit.

3. LES JURIDICTIONS GACACA ET LA JUSTICE ORDINAIRE

Les juridictions gacaca et la justice dans la province de Gisenyi ont des problèmes sérieux qui prennent l'origine en général de l'ingérence de l'administration de la province et de la corruption ; l'autre problème est que les instances judiciaires se trouvent très loin de NYAGISAGARA, KAGEYO et GASEKA, de façon que les jugements dans ces districts n'ont pas suffisamment de suivi.

Dans plusieurs districts de Gisenyi, les juridictions gacaca ne sont pas bien entendues, suite au terrorisme qui caractérise ces endroits (Mutura, Gasiza, Kanama) de façon qu'on fait taire celui qui ose dire la vérité en disant : Attention il ne faut vous casser les ventres » (c'est une expression qui veut dire qu'il faut être discret)

En plus de cela, ces gens qui disent la vérité sont surnommé « Des indiscret » en employant le nom du Ministre de l'administration locale « Bazivamo » qui signifierait quelqu'un qui dévoile ses propres secrets. Mais dans le langage figuré et pour tromper les gens qui ne sont pas de la région, on emploie le prénom du même ministre et on dit que ces gens qui dévoilent leurs secrets s'appellent « Christophe »

On a aussi élaboré les listes de ces gens qui disent la vérité pour qu'à l'arrivée des infiltrés, ces listes leur soient présentées pour être tués par ces infiltrés. Tout cela dans le cadre de les faire taire. Les exemples sont nombreux.

VILLE DE GISENYI

Dans l'assemblée de KIVUMU, HABAMENSHI Gérard qui travaille à la BRALIRWA a été emprisonné par la juridiction gacaca de KIVUMU et puis le préfet NDEREREMUNGU Joseph téléphona le président de l'assemblée en lui ordonna de le libérer. Cependant les membres de l'assemblée ne se sont pas mis d'accord sur cette décision. Parmi ceux qui ont rejeté cette proposition fait parti une femme qui s'appelle Drocella. Le préfet a délégué ensuite MUJAWABEGA Marie représentante des structures organisationnelles des femmes d'aller convaincre Drocella, membre de l'assemblée à signer pour la libération immédiate de HABAMENSHI Gérard.

Page 110

MUJAWABEGA a demandé à Drocella de signer en lui disant : « Ce qui a eu lieu , a eu justement lieu, sépare-toi de ces extrémistes venus de l'extérieur ».Drocella a refusé cette demande.

Le lendemain, le préfet NDERERMUNGU Joseph a réuni l'assemblée de la juridiction gacaca de KIVUMU, et l'a supplié de changer cette décision, mais il n'a pas réussi et il a dit aux membres de l'assemblée : « au lieu d'avoir une assemblée qui trouble la sécurité de la population, mieux vaut la dissoudre ».

Dans la même réunion, il y a eu des désaccords entre le préfet et un paysans appelé HABAYARIMANA Jonathan qui s'étonnait d'entendre les paroles du préfet NDEREREMUNGU Joseph devant la juridiction gacaca. Le préfet fâché lui a répondu : « Qui est cette personne qui se vante en disant qu'il aime le pays plus que les autres » ? « tu peux aimer le pays plus que le préfet « ? Moi je touche 400.000 de salaire , je me déplace dans une voiture de l'Etat et quand j'arrive à l'Hôtel je consomme et l'Etat paie la facture. Il ajouta : « Cette assemblée de KIVUMU est très difficile, si c'était en Algérie on entendrait des tirs ; le préfet interpella la police pour poursuivre HABYARIMANA Jonathan.

Dans la réunion de l'assemblée qui a suivi, Drocella a accusé MUJAWABEGA qu'elle a été déléguée par le préfet pour le corrompre. L'assemblée a décidé d'emprisonner MUJAWABEGA. Elle a été arrêtée le 02/05/2004.

Augustin, coordinateur des juridictions gacaca à KANAMA, est allé voir URAYENEZA Léocadie, coordinatrice des juridictions gacaca dans la province de Gisenyi, pour lui exposer le cas d'une fille qui a été violée pendant le génocide afin de l'aider , elle lui a répondu très farouchement : « Tu as eu la chance elle n'a pas dénoncée les Hotu et toi tu veux qu'on les mette tous en prison ».

Le maire de la Ville de Gisenyi, KAMANZI Straton a également manifesté une ingérence dans l'assemblée de KIVUMU en essayant de faire libérer UHORANINGOGA Marcel.

MUKARUGINA Claudine est allée voir le maire pour lui expliquer que les dirigeants des instances de base ont négligé son problème d'être terrorisé par les pierres qui sont jetées sur sa maison , le maire de a Ville Straton KAMANZI l'a repoussé en disant » Il ne faut pas vous vanter de rescapés à mon égard, vous êtes des hommes comme les autres.

L'administration de la province est dénoncé aussi pour avoir tenter de faire libérer un commerçant surnommé KI JURUDUWI (Qui aujourd'hui) qui était accusé de génocide, il avait été emprisonné par les juridictions gacaca. Il a été libéré, le parquet a saisi la cour d'appel de RUHENGARI qui l'a finalement acquitté.

En général, il n' y a pas de collaboration , ni de confiance entre les instances administratives et judiciaires dans la province de Gisenyi.

PAGE 111

L'autre problème observable dans la justice et que les districts de NYAGISAGARA , KAGEYO et GASEKA se trouvent très loin du Tribunal de Première Instance.

La route Ngororero- Mukamira est très mauvaise et ces instances judiciaires n'ont pas de véhicule et du carburant suffisant, ce qui empêche, le bon déroulement des enquêtes et des jugements. Ceci entraîne la corruption, car ceux qui veulent que la justice soit rendue sont obligés de payer l'argent pour louer les voitures afin de déplacer les juges de l'itinérance.

3. AUTORITE***DISTRICT DE NYAMYUMBA***

Le Fond d'Appui aux Rescapés du Génocide « FARG » a versé plus 8.000.000Frws destinés aux rescapés du génocide du district de NYAMYUMBA. C'était en 1999. Cet argent a été détourné et partagé entre les membres du comité exécutif d' l'association des rescapés du génocide « IBUKA » de ce district.

L'administration du district n'a pas réagi à cette situation , au contraire elle semé la zizanie entre les rescapés du génocide et jusqu'à présent il est constaté qu'ils sont divisés en deux.

DISTRICT DE KANAMA

Le maire du district a été caractérisé par un mauvais fonctionnement, il a été orgueilleux envers la population en disant »personne ne m'a élu » il a mal géré le patrimoine du district et a utilisé une ségrégation ethnique au moment du recrutement du personnel (Les dossiers de demande d'emploi des Tutsi étaient mise à côté au moment de la compétition).

En ce qui concerne la semaine de deuil en mémoire des victimes du génocide, il ne s'y intéresse pas. (Il a refusé le véhicule pour ce qui devaient déplacé les restes des cadavres qui devaient être enterré en dignité en disant qu'il faut les mettre dans des sacs et les transporter sur la tête), il fait parti des qui dévient la population en disant qu'il y a eu un « double génocide » chez eux.

DISTRICT DE MUTURA

Le maire du District monsieur MPUMURO Joseph s'ingère dans les problèmes des associations de vante des pommes de terre. Les deux associations COIMU et COTEMU sont en conflit et le maire lieu de résoudre impartialement les problèmes entre ces associations, il se penche d'une façon visible du côté de COIMU pour chasser COTEMU ce qui le met en conflit avec le préfet de al province. Il est dit qu'il a des intérêts personnels dans la COIMU.

Page 112

5. LES ASSOCIATIONS ET ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

La province de Gisenyi est devenu le siège des associations caractérisé par un divisionnisme de haut niveau. Ces associations sont nombreuses, elles ont des conflits entre elles et créent des conflits ente les instances administratives.

LES ASSOCIATIONS COIMU ET COTEMU DANS LE DISTRICT DE MUTURA

Les associations COIMU et COTEMU sont toutes nés dans le district de MUTURA. Elles avaient pour objectif d'acheter les pommes de terre des cultivateurs de MUTURA et de chercher le marché pour les revendre.

COIMU fut la première à être fondé et travaillait avec les autres associations de la Ville de Kigali notamment CECMA et TURWANYE INZARA (Luttons contre la famine) qui a été créée en dernier lieu.

Cette association CECMA avait signé un contrat avec le district de payer au district 4.000.000Frws au district et avait l'intérêt de faire payer les impôts à chaque véhiculé qui venait transporter les pommes de terre dans la district de MUTURA. Ceci a provoqué des conflits entre CECMA et d'autres associations qui ne voulait pas payer ces impôts.

L'association COTEMU est née après avec les mêmes objectifs que COIMU d'acheter la récolte de pommes de terre, ce qui a créé des entre les deux associations et entre cette dernière association (COTEMU) et le maire du district monsieur MPUMURO Joseph qui ne voulait pas que cette association fonctionne dans son district alors que l'association avait reçu du secrétaire exécutif du même district l'autorisation de fonctionner.

Il y est survenu des actes de tueries avec des armes à feu

Ce problème a dépassé les limites, car les dirigeants au lieu de résoudre le problème ; le maire du district MPUMURO Joseph et le préfet NDEREREMUNGU Joseph passait des journées entrain de se disputer devant la population ce qui a aggravé la situation au sein de la population.

Page 113***ASSOCIATION « SOUVENIRS DES PARENTS »***

L'association « Souvenirs des parents » est sise au district de GASIZA. Cette association est née dans ce district, dans le secteur de RAMBURA.

Cette association réunit les gens qui prennent origine à un même ancêtre qui s'appelait « NGARUYE », cette association les met en contact avec leurs confrères qui se trouvent en Belgique et en France.

Ces derniers ont également une autre association à l'étranger appelée « LES AMIS TWESE HAMWE » c'est à dire les amis tous ensemble, qui réunit les familles Juvénal HABYARIMANA et ses beaux-frères (RWABUKUMBA, ZIGIRANYIRAZO) et d'autres membres de « l'Akazu » (la maisonnette).

Là à l'étranger, ils sont représentés par MUKOBWAJANA, la petite sœur de HABYARIMANA Juvénal , à Kigali ils sont représentés par NGIRABATWARE Eugène.

Dans son programme l'association « Souvenirs des parents », doit faire un recensement des personnes tuées pendant la guerre des infiltrés et envoyer la liste à l'étranger.

Les « amis TWESE HAMWE » quant eux envoient de l'argent par WESTERN UNION.

L'ASSOCIATION « ABAHAMYA B'IZUKA »

Cette association « ABAHAMYA B'IZUKA »(c-à-d les témoins de la résurrection), est née à MURAMBA , elle a été fondée par l'Abbé DUSABE Protais, curé de la paroisse de MURAMABA et secrétaire du DioCèse de NYUNDO.

Cette association réunit les femmes Hutu, qui ont perdu leurs maris dans les actes d'infiltrations en 1998, dans les districts de KAGEYO ? NYAGISAGARA, GASEKE et GASIZA.

Aucune veuve Tutsi ne peut adhérer à cette association. Elle fonctionne à MURAMBA, RUSUSA et à MUHORORO. Elle ont chaque un moment célébrer l'anniversaire de la mort de leurs maris. Au même endroit, il y a aussi une association qui regroupe les enfants qui ont perdu leurs enfants dans les actes d'infiltration.

Page 114

Ces associations reçoivent des aides de la part d'une organisation Allemande « KOPING FAMILY » par l'intermédiaire du Diocèse de NYUNDO.

L'association « ABAHAMYA B'IZUKA » se trouve au district de KAGEYO, dans la Paroisse de MURAMBA.

LES TONTINES DE LA "PAROISSE MURAMBA

Dans le même district de KAGEYO, la Paroisse a organisé des tontines d'épargne et de crédit pour ses chrétiens et particulièrement les enseignant et c'est de là qu'on observe une ségrégation ethnique.

L'Abbé DUSABE Protais a indiqué aux chrétiens que le VATICAN y versera beaucoup d'argent car il est visible que l'Etat Rwandais ne fait rien pour eux.

Cette tontine fonctionne sans avoir informé le maire du district, mais le représentant de la tontine est le Vice-maire chargé de la jeunesse.

Lorsque le maire du district a voulu faire le suivi de cette tontine, les prêtres ont été fâchés et ça a créé des conflits entre le Maire et son vice-Maire de la jeunesse.

Il est bon d'aider la population à se développer mais ça ne doit être l'origine de séparer les rwandais.

LES ASSOCIATIONS IPROCA (KAYOVE) et COOPAC(NYAMYUMBA)

Ces associations qui achètent la récolte du café ont des conflits fondés sur les le patrimoine et le non acquittement des dettes envers la population.

L'ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE « BAIR »

L'organisation « BAIR » signifie « Bureau des associations des initiatives rurale ». Elle fonctionne à GISENYI. Elle est dirigée par NZABNIMPA Anselme ancien Bourgmestre de KAYOVE et puis agent du service central de renseignement « S.C.R » au régime HABYARIMANA. Comme la LIPRODHOR, il est constaté que cette organisation est devenu le réseau où les blancs font passer l'argent pour soutenir le divisionnisme et la ségrégation ethnique.

Page 115

L'administration de la province a indiqué qu'elle n'est pas du tout contente du fonctionnement de ces deux organisations qui reçoivent beaucoup d'argent des blancs sous prétexte de développer la population, alors que cet argent n'est pas géré dans la transparence et que le fonctionnement de ces organisations est caractérisé par le divisionnisme.

6. LES EGLISES

Dans la province de GISENYI, on parle des églises qui enseignent le divisionnisme et la ségrégation raciale. Certains de ces églises ont empêché de fonctionner par l'administration de la province. On citerait notamment parmi elles : MENONITE AU RWANDA, ABAGOROZI c'est un détachement de l'Eglise Adventiste du 7^{ème} jour, ses fidèles continuent à prier chez NYIARKIMANA accusé de génocide, les autres sont ABAMARIYA qui fonctionnent à VUNGA.

Une autre église non admise qui s'est séparée de l'ADPR s'appelle « GOSHEN » elle était dirigée par Pasteur SETH, elle a été aussi suspendue.

L'Eglise méthodiste unie Internationale a une école à NDOBOGO ? ON A CHASSÉ UNE FILLE Tutsi MUKASINE Yvone qui travaillait pour cette école. Pasteur lui a dit « Mon sang et le votre ne peuvent pas fonctionner ensemble ».

L'administration de la province informée de cette situation, les a interpellés et le Pasteur a contacté le préfet de la Province en privé et lui a dit : « le problème c'est cette fille Tutsi ».

Le problème des églises dans la province de Gisenyi se fait observer également dans l'église Catholique qui empêche la bonne marche du programme du gouvernement de l'Unité et la réconciliation.

Les responsables des juridictions gacaca affirment qu'ils rencontrent les problèmes dans les endroits proches des paroisses de l'église catholique (Nyundo, Muramba, Rambura, Busasamana).

Exemple : Au moment du SNODE qui préparait le jubilé de 100 ans qui a eu lieu à Nyundo, les prêtres eux-même ont « Le gacaca n'aboutira à rien, si la population n'a pas d'autres juridictions pour résoudre des problèmes en rapport avec les tueries qui ont eu lieu en 1998 »

Il dénie le génocide en ramenant la population à penser à « un double génocide »

Exemple : L'Abbé DUSABE Protais a dit « Ce qui m'étonne pour ce gouvernement, c'est qu'il enterre les uns et laisse les autres » il a dit ensuite : ici, il y a 3.800 veuves suite aux Inkotanyi, l'Etat ne les regarde pas. Il sait pourtant que leurs maris sont morts dans la guerre des infiltrés.

Page 116

Le prêtre MUNYANSHONGORE de GISORO en Ouganda était Curé de la Paroisse de MUHORORO, à NYAGISAGARA a dit dans une réunion : Si le Rwanda acceptait d'être apanage de l'Ouganda , vous croyez que serez en mesure de payer la dette du F.PR envers MUSEVENI » ?

Il disait aux chrétiens : « Qu'est-ce que vous cherchez dans ce gouvernement des Tutsi ».

Il a été contesté par la population et l'Evêque l'a muté.

Un Pasteur de l'Eglise Baptiste a célébré le mariage pendant le deuil et on a dansé. Et pourtant on s'était convenu qu'on ne fera rien avant la fin du deuil. Dans cette église on a ordonné Pasteur des gens qui étaient des infiltrés.

Les témoins de Jehova ne veulent céder. Ses croyants disent qu'ils ne sont pas concernés par les programmes gouvernementaux. On dirait qu'ils ont leur gouvernement.

7. LES ECOLES

Dans la province de Gisenyi, dans l'école APEJERWA NYANGE au district de KAGEYO, il y a eu un mauvais climat entre les enfants Hutu et Tutsi, on les persécutait et les terrorisait en disant que les infiltrés étaient tout près et leur demandant où ils iraient. Ceci a entraîné le traumatisme aux élèves rescapés du génocide, ils ont pris leurs bagages et ont fui. Ils ont été ramenés à l'école par le maire du district et le commandant de la police. Ce mauvais climat était provoqué par deux enseignants. Ils sont actuellement poursuivis par la police.

A l'école primaire de BAYI, district de GASEKE, il y a eu des rumeurs que les Tutsi allaient tuer les Hutu, les enfants de cette école ont été traumatisés suite à la peur.

8. FAIRE MEMOIRE, ENTERRER EN DIGNITE LES VICTIMES DU GENOCIDE

On observe que les dirigeants de la province de Gisenyi n'ont pas expliqué à la population l'intérêt de faire mémoire et d'enterrer en dignité les victimes du génocide tandis que les responsables de l'églises entraînent la population à contester cette cérémonie par leurs paroles et leurs enseignements.

Les exemples sont multiples :

Pendant la période de deuil, une femme qui venait de GASHONGA, en province de CYANGUGU s'est rendu à MURAMBA, district de KAGEYO pour demander les restes du corps de sa petite sœur victime tuée pendant le génocide à MURAMBA, et qui n'avait pas été enterré dans la cimetière de la Paroisse mais plutôt dans les fosses anti-érosives.

Page 117

La mère supérieure des sœurs lui a dit : « Nous l'avons enterré qu'est-ce que tu cherches » ? Ou bien si tu veux tu prend ton sac, on te donne ces restes , tu les transportes dans ce sac et tu vas les montrer à tes confrères. Si tu ne parviens pas à les transporter tous dans ce sac, tu transporte uniquement le crâne ». Le prêtre Protais DUSABE lui avait refusé ces restes de la victime, il a cédé après trois jours, après l'intervention de l'administration du district.

Jusqu'à présent les personnes tués à la paroisse de MUHORORO ne sont pas encore enterré en dignité. Les sont enfermés dans des Shittings, ils ne sont pas dans mis dans des cercueils, il n'y a pas de mémoire, ce n'est même pas couvert de façon que l'eau pénètre dedans.

Au district de MUTURA, les paysans ont dit à ceux qui étaient entrain de déterrer les restes des victimes du génocide dans le secteur de MUDENDE qu'ils étaient entrain « rechercher le minerais de Coltan ».

9. MINIMISER LE GENOCIDE ET INCITATION AU GENOCIDE

Dans les districts de KANAMA, MUTURA, GASIZA, KAGEYO, NYAGISAGARA, et dans le Ville de GISENYI, il y a des groupes de personnes qui minimisent le génocide, qui enseignent la population que ceux qui ont été tués entrain de combattre du côté des infiltrés en 1998, que c'est un génocide commis à leur encontre. Ils sont caractérisés par la propagation des paroles en rapport avec un « double génocide », en enseignant la population de ne pas s'atteler aux activités de Faire mémoire du génocide et d'enterrer en dignité les victime du génocide, inciter la population à avoir la haine envers l'association IBUKA, AVEGA, et FARG.

On trouve dans ces groupes :

DANS LA VILLE DE GISENYI

Antoine NTIBIRINGIRWA(Agent de la commission de l'Unité et la réconciliation) et leurs complices.

DISTRICT DE NYAGISAGARA

GAKUMBA Pascal ancien bourgmestre de KIBIRIRA ;

TEMAHAGARI Sylvestre qui était bourgmestre de KIBIRIRA, actuellement dans les instances de base ;

NYEMBUZI Félicien, professeur à l'ETO (qui a débuté les massacre dans l'ancien commune de KIBIRIRA) ;

BIZIMUNGU Alfred de GATUMBA à NYAGISAGARA ;

Page 118

NZOGIROSHYA (secteur de NTAGANZWA, cellule de NYAGISAGARA, il a fait tuer sa femme et encourager les gens à tuer des enfants nés des femmes Tutsi)

NTIRENGANYA Jean baptiste (coordinateur du secteur NTAGANZWA

DISTRICT DE MUTURA

BIZIMANA , coordinateur de la cellule de NYAKAYAGA

GATABAZI Cyprien secteur RUSIZA, cellule KABUMBO ;

NTAKIZARIMARA Faustin, Agronome au COODAF résidant au secteur MUTOVU , cellule VUNA ;

HABYARIMANA, enseignant de l'école primaire résidant au secteur de RWABUTAKA, cellule de MUTUKURA ;

MIDALI qui vient de terminer ses études à L'ULK, secteur de MUGONGO, cellule de CYUNYU, il collabore avec NIYIBAHO de l'ISAR TAMIRA

Les prêtres ci-haut cités notamment DUSABE Protais, MUNYANSHONGORE et les autres ;

Les enseignants des écoles supérieures, les représentants des associations et organisations non gouvernementales et des églises citées précédemment.

10. LES ELECTIONS, LES PARTIS POLITIQUES ET LES POLITICIENS.

Dans la province de GISENYI , les candidats comme TWAGIRAMUNGUNIYITEGEKA, ont employé des paroles divisionnistes de façon qu'ils ont dit : « qu'ils allaient ramener le roi , que c'est lui qui aidera les Hutu et les Tutsi à se réconcilier »

Les organisations non gouvernementales comme la LIPRODHOR et le COLLECTIF IMBARAGA, ont fait la propagande avec des paroles divisionnistes.

Dans différents endroits de la Province de GISENYI, on y a constaté des parole comme : votons pour un Hutu , c'est lui qui nous défendra contre le Gacaca, c'est lui va libérés nos prisonniers, vous avez gagné à l'aide du Kalachnikov (AK47), nous nous allons gagné grâce à l'empreinte digital ».

Ces paroles ont été entendues à MAHOKO(KANAMA), MUTURA, et GASIZA.

Un enseignant de MUTURA répondant au nom de HABAYARIMANA a vu le passage du Président de la République pendant la campagne et a dit : « si on le visait »

Page 119-128

Page 119

PROVINCE DE RUHENGERI

Dans la province de RUHENGERI, le génocide a débuté en 1991, quand les massacres les massacres des BAGOGWE ont eu lieu. Depuis lors les massacres ont poursuivi et es gens étaient tués après torture.

Dans le district de BUKAMBA, dans le secteur de NYANGA, deux jeunes hommes ont été tués après torture en 1993. Ils ont été enterré vivants, la tête restant observable à la surface de la terre, ils sont morts consommés par des oiseaux carnivores. Les massacres ont exécuté aussi dans la « Zone tampon », les militaires des EX-FAR tuaient les gens qu'ils appelaient complices. Ils étaient dirigés par le Major MUVUNYI alias GAFUNI.

Actuellement, les massacres ont diminué. Seulement il, y a des paroles méchantes qu'on entend ici et là. Dans le district de BUKONYA, il y a des gens qui sont tués après avoir témoigné. Un peu partout, il y a des gens qui confondent le génocide et d'autres tueries. On y constate aussi des actes des infiltrés venus du CONGO qui enseignent le divisionnisme.

1. PERSECUTION, TERRORISME, QUARANTAINE ET MASSACRES A L'ENCONTRE DES RESCAPES DU GENOCIDE ET DES TEMOINS

On constate ici et là dans la province de RUHENGERI, des actes de terrorisme et de persécutions à l'encontre des rescapés du génocide et des témoins. Il y a aussi des tueries dans certains endroits.

Dans le district de BUHOMA les persécutions existantes sont menées en général par le Président des juridictions gacaca dans le secteur de MUKAMIRA. Un certain RUZIGA est allé témoigné et ce président de gacaca a dit : « RUZIGA est entrain de mentir, les rescapés ont perdu la tête ».

Dans le même district, un certain NDANGIZA alias KARO a été libéré de la prison et il a dit à celui à qui il a tué une personne : « Toi-même je te tuerai et je me rendrai dans l'administration et on fera ce qu'on voudra »

Dans la même district de BUHOMA, un certain SERUDONKO a témoigné à charge de NYIRAKAMANZI actuellement en prison, et sa maison a été brûlée.

Dans le district de BUKONYA, on constate plusieurs actes de persécutions et de terrorisme et beaucoup de gens qui meurent quelques jours après avoir témoigné.

Page 120

Dans le même district, lorsqu'il y a quelqu'un qui se lève pour donner le témoignage dans le gacaca, la population se moque de lui en disant : « Et celui-là comment est-ce qu'il a pu être rescapé » ?

Une certaine MUKANKWIYE Spéciose du secteur TANDAGURA a été machetté un jour après avoir témoigné dans le gacaca.

Dans le secteur de BIVUNE, on dit que celui qui donne un témoignage ne passe pas une nuit en vie. Cette affirmation est motivée par les cas de trois personnes qui sont mortes quelques jours après avoir témoigné. Il s'agit de DUSABIMANA, ZIBONUMWE et BIJYIYOBAYENDA. 9a été la même chose pour NYIRANSABIMANA ,qui étudiait à MATABA.

Dans le secteur de NTANDAGURA, on parle d'une femme qui s'appelle NYIRANSABIMANA qui a donné le témoignage et par après, on a jeté des pierres sur sa maison et elle s'est enfui, pour aller habiter dans une agglomération des rescapés du génocide à MUZO. Dans cette agglomération , lorsque les rescapés du génocide se rendent dans leurs champs pour faire la récolte, on leur dit : « Nous vous ferons transporter des fagots jusqu'à ce vous serez exterminés » !

Dans ce district une certaine MUKAYISENGA a fui vers la Ville, sa maison avait été brûlée après avoir témoigné.

Dans le district de BUKONYA, on y rencontre beaucoup de cas de persécution , de terrorisme et de meurtre. Ceci parce qu'il y a beaucoup de personnes qui ont commis le génocide qui n'ont pas été accusées. Certains parmi eux sont des dirigeant dans les instances de base, les autres sont ceux qui ont été libérés de la prison.

Dans le district de NYARUTOVU , on parle des persécutions faites par le maire de ce district Evariste MWITIREHE. On dit qu'il persécute MUSABYIMANA Théodore, TUNGUHORE Moïse et NUBAHIMANA Donatila parce qu'il lui accuse de génocide.

A RUHENGARI ? même si les actes de persécution et de terrorisme sont portés à l'encontre des rescapés du génocide et des témoins, il y aussi des rescapés du génocide qui sont impliqués dans les actes de terrorisme.

Dans le district de BUKONYA, le représentant des rescapés du génocide qui s'appelle Augustin RUZINDANA se fait observé dans les actes de terrorisme lorsqu'il demande aux gens de l'argent en les terrorisant qu' il les accusera de génocide s'ils ne donnent rien. Il est aussi cité dans les actes de vengeance. Il met en désaccord les rescapés du génocide avec l'administration du district de façon que les rescapés préféreraient le remplacer.

Page 121

Il vit dans la Ville de RUHENGARI , il n'a aucun travail connu pour le faire survivre à part l'argent qu'il demande chaque jour à la population.

2. LES JURIDICTIONS GACACA ET LA JUSTICE ORDINAIRE

Dans la province de RUHENGARI, on observe ici et là de nombreux problèmes différents. Certains de ces problèmes sont causés par certains responsables des juridictions gacaca ou des instances de base qui sont accusés de génocide.

Dans le district de NYARUTOVU, on parle des persécutions faites par le maire de ce district MWITIREHE Evariste qui est également accusé de génocide.

Dans le secteur de MATABA quatre coordinateurs des cellules sur cinq sont accusés de génocide, ceci entraîne le mauvais déroulement des activités des juridictions gacaca.

Dans le district de BUHOMA, dans la cellule de KANYAMPERERE, le président de la juridiction gacaca monsieur SEZIBERA est accusé de génocide. Ceci entraîne la partialité du siège qu'il dirige de façon qu'un jour ce siège s'est révolté contre un témoin nommé RUZIGA, a suspendu les activités de la journée et fut ramené à raison par le police.

Dans la Ville de RUHENGARI, on y rencontre des tracts, qui découragent les gens pour ne pas participer aux juridictions gacaca ou ne pas donner de témoignages. Il est écrit dans ces tracts : « quel est le but poursuivi en exterminant les Hutu » ?

Dans le district de MUTOBO , le coordinateur du secteur BUSOGO découragent les gens. Il dit aux gens : « Vous venez pour faire exterminer les Hutu, si vous dites la vérité on va vous emprisonner ».

A part dans les juridictions gacaca, même dans la justice ordinaire il y a de multiples problèmes.

Au Parquet, on parle d'un mauvais fonctionnement qui a été implanté par l'ancien Procureur NSABIMANA Jean Baptiste. NSABIMANA a été caractérisé par la corruption, il a libéré les génocidaires de la première catégorie sous prétexte du communiqué de la Présidence.

Il a manifesté également les actes de persécution des témoins lorsqu'ils allaient témoigner à charge au Parquet. NSABIMANA a été observé aussi pendant la période électorale lorsqu'il disait que ce qui vont voter pour KAGAME sont méchants comme lui.

Il a prononcé ces paroles au district de KAGEYO à GISENYI. Il dirigeait aussi des réunions en cachette pendant la nuit.

Page 122

La Cour d'appel de RUHENGARI est également mise en cause suite à son mauvais fonctionnement. On y parle de corruption pour différents jugements qui y sont prononcés. Parmi ces jugements on citerait :

Le procès de MUGAMBIRA de KIBUYE qui a été acquitté.

Le procès de six personnes de KIBUYE , deux parmi eux avaient été condamnés à mort et quatre à perpétuité par le Tribunal de Première Instance de KIBUYE.

Le procès des gens de KIGOMBE qui étaient accusés de génocide.

A part ces problèmes de corruption, on dit aussi que cette cour n'a pas de dirigeant.

3. L'AUTORITE

L'administration des districts dans la province de RUHENGARI rencontre beaucoup de problèmes suite aux familles qui étaient fortes dans l'ancien régime de la deuxième République. Ces familles ont des gens qui se trouvent à l'extérieur du pays tandis que d'autres habitent à la campagne. L'autre problème qui se pose est que la plupart des dirigeants des instances de base sont suspectés d'avoir commis le génocide.

Dans le district de Nyarutovu, on parle du maire du district qui persécute les gens parce qu'ils l'accusent de génocide. Dans le district de MUTOBO, il y a également le coordinateur du secteur de BUSOGO qui manifeste les mêmes comportements pour les mêmes raisons

Dans le district de NYARUTOVU, on parle aussi du coordinateur secteur KAJWI qui a une prison chez lui à la maison. Il s'appelle Evariste NSENGIMANA.

En général, on parle d'une faiblesse qui se remarque dans l'administration des districts, notamment dans les districts de BUHOMA, KINIGI et BUKAMBA.

Au niveau de la Province il y a des gens qui sont toujours en désaccord avec l'administration. On cite plus particulièrement MUSANGANWA qui dirige le projet F.O.R. Celui-ci fait tout son possible et emploie de l'argent pour affaiblir l'administration.

Page 123

4. LES ASSOCIATIONS ET LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

Comparativement aux autres provinces, RUHENGARI est la province dans laquelle fonctionnent beaucoup d'associations. Certains de ces associations résolvent les problèmes de la population , pour d'autres leur fonctionnement sème la confusion.

Parmi les associations qui causent des problèmes à RUHENGARI on citerait :

F.O.R ; ADEFR ; LIPRODHOR ; LE COLLECTIF IMBARAGA ; KOMERA ; et CLECAM

FOR a débuté ses activités à RUHENGARI en 1999. Cette organisation a reçu l'autorisation de fonctionner par le MINALOC sans l'accord de l'administration de la Province. Cette dernière avait des inquiétudes pour cette organisation . Ces inquiétudes étaient fondées sur ses fondateurs et ses bailleurs de fond. Le fait pour FOR d'avoir travaillé à RUHENGARI sans consentement de l'administration de la Province l'a poussé à considérer cette administration comme insignifiante.

Avant le commencement des activités de FOR certains politiciens originaires de RUHENGARI qui sont en exil avaient des difficultés de trouver le moyens de communiquer leurs idées à la population. Il s'agit de :

NDEREYEHE Charles qui était Directeur Général de l'ISAR avant 1994. Il se trouve actuellement en Hollande. Il a été Président du LDR IGIHANGO.

GAHUNDE Christophe qui était Président de l'usine de la chaux à RUHENGARI. Il était aussi Président du parti CDR à RUHENGARI. Il se trouve également en Hollande.

Ces hommes collaborent avec NDAGIJIMANA Gaspard qui travaille à l'ambassade de Hollande au Rwanda, c'est lui qui les aide à trouver des financement. Tous sont originaires du district de BUGARURA. Après avoir cherché des financement chez les Hollandais et plus spécifiquement dans le projet AGRITERA qui connu comme collaborateur des opposants du gouvernement rwandais, FOR a ouvert son bureau dans les maisons de NDEREYHE et a loué la maison de GAHUNDE Christophe pour son coordinateur MUSANGANYA Faustin.

Page 124

L'organisation FOR, après avoir trouvé l'autorisation de fonctionner dans la province de RUHENGARI, MUSANGANYA Faustin qui travaillait au service de renseignement avant 1994 a commencé à mettre la population en désaccord avec le gouvernement en disant que l'Etat ne fait rien pour eux. Même s'ils présentent un bon programme à l'Etat, lorsqu'ils enseignent la population ils disent que l'Etat est là pour les rendre pauvres, qu'ils sont là pour les enrichir. Ils disent aussi qu'il y a eu un double génocide au Rwanda.

Pendant cette période FOR veut faire un recensement de ceux qui sont morts dans la guerre des infiltrés. Bien qu'ils n'aient pas encore l'autorisation de la province, ils ont débuté ce recensement. Le responsable de ce recensement est Révérien UWURUKUNDO qui fut bourgmestre de la commune de NYAMUGALI. Celui-ci a été emprisonné pour avoir commis le génocide et a été libéré d'une manière confuse.

En 2003, avant les élections, MUSANGANWA a amené les blancs et a invité la population pour faire une réunion clandestine avec ces blancs. Il a demandé à la population de dire à ces blancs comment l'Etat tue la population.

L'autre chose qui se remarque pour l'Association FOR, c'est qu'elle fonde et finance de petites associations caractérisées par le divisionnisme ici et là dans la province de RUHENGARI.

ADEFER : C'est une association qui a pour but de réconcilier les femmes qui ont des maris en prison et les femmes qui sont dans l'administration. Cette association est dirigée par UWAMARIYA Spéciose, la petite sœur du Colonel NTIBITURA Bonaventure. On dit qu'il y a aussi de l'argent qui passe par cette association destiné à diviser la population.

LIPRODHOR : Dans la province de RUHENGARI, les associations LIPRODHOR, FOR et le COLLECTIF IMBARAGA collabore dans la surveillance du respect des droits de l'homme. Si on n'observe très bien, ces organisations se cachent derrière la surveillance des droits de l'homme pour trouver l'autorisation de réunir la population dans les formations dans lesquelles elles enseignent la population les idées qui la mette en désaccord avec l'Etat. Ceci a été observé dans différents endroits de la province de RUHENGARI.

KOMERA : C'est une association qui n'est pas encore reconnu juridiquement mais qui a commencé à travailler dans le district de BUKONYA. Elle réunit les enseignants qui ont des problèmes pendant la guerre des infiltrés. Ils enseignent aussi qu'il y a eu un double génocide au Rwanda.

CLECAM : Ce sont des greniers qui fonctionnent dans les districts de RUHENGARI sous prétexte de stocker pour les agriculteurs-éleveurs. Ces greniers sont mis en place par FOR, et on veut les éparpiller aussi dans d'autres provinces. Ils ont été mis en place pour montrer à la population que l'Etat ne fait rien pour elle et que FOR montre aux gens comment s'associer pour résoudre leurs problèmes.

Page 125

Ces greniers ont pour but de connaître ce qui se passe partout à la campagne. Il est prévu pour ces greniers une structure organisée comme celle de l'Etat depuis la cellule jusqu'en haut quel que soit dans la jeunesse que dans les femmes. C'est une façon aussi de préparer les prochaines élections des instances de base et au niveau national. Ces greniers ont commencé à fonctionner illégalement.

On observe donc que FOR dirigé par MUSANGANYA prétend résoudre seul tous les problèmes de la population. Pourtant quand on entre dans son fonctionnement, on constate qu'il entraîne de mettre la population et l'administration de façon qu'il fallait prendre des stratégies nécessaires pour résoudre ces problèmes.

5. LES EGLISES

Dans la province de RUHENGERI, l'église « TEMOINS DE JEHOVA » empêche ses fidèles à s'atteler aux programmes du gouvernement. On a remarqué aussi des enseignants de fidèles de cette église qui refusaient d'enseigner aux élèves l'hymne national.

Dans le district de BUKONYA, il y a une église appelée ABAGOROZI. Elle n'est reconnue légalement. Pour connaître ses fidèles, on les voit en circulation avec des médicaments traditionnels et en les distribuant gratuitement à la population. Ceci entraîne la mort pour certaines personnes car elles ne se font pas soigner chez les médecins modernes. Ils empêchent aussi la population à soutenir les activités du gouvernement.

6. LES ECOLES

Dans la Province de RUHENGERI, même si la sécurité règne dans les écoles en général, il y a des écoles où les élèves ont profité des rumeurs des infiltrés pour se diviser en deux. Dans certaines écoles les conflits sont montés par des enseignants.

Dans l'école secondaire de KAGOGO, province de BUKAMBA, on y a observé des divisions. Il y a des enfants qui ont vu la photo dans le journal Imvaho des restes des victimes du génocide qui devaient être enterrés et ils ont dit : « on ment, ce sont les os des vaches »

Dans la même école, il y a une fille qui s'appelle Delphine alias KANYUNDO à qui les autres ont demandé si elle était Tutsi et ils ont dit qu'on a rien fait à KIBUNGO on l'aurait tué. Les autres lui disaient qu'à l'arrivée des infiltrés, ils se rangeront du côté des infiltrés.

A l'école secondaire APARPE dans le district de BUHOMA, on y a constaté le divisionnisme au moment du recrutement du directeur de cette école.

Au moment où l'on examinait la procédure à employer pour recruter le Directeur de cette école, les Hutu ont voulu que le directeur soit nommé sans passer un test, les Tutsi ont préféré qu'on donne un test, cette dernière méthode a été employée.

Page 126

Les Pasteurs de l'église adventiste, après avoir constaté que c'est un Tutsi qui a réussi le test en premier lieu et que le second était Hutu, ils se sont réunis et ont refusé de recruter le premier car ils ne voulaient pas que leur école soit dirigée par un Tutsi.

L'administration, après être informée de cette situation a organisé une réunion dans laquelle était invité le préfet de la province pour prendre une décision adéquate.

Un Pasteur nommé SEGATAKI a dit dans cette réunion : « Pourquoi les gens chargé de la sécurité participent dans notre réunion » ? et puis il ajouta : « Cette école a été dirigé par un Tutsi depuis 1994 et aujourd'hui encore vous soutenez un Tutsi » On a pris la décision que celui qui a été le premier dans le test doit être recruté.

Dans le district de BUKONYA dans les établissements scolaires de JANJA et NKUNDUBUREZI, au moment où l'on parlait des infiltrés certains élèves ont voulu rentrer chez eux car leurs collègues les effrayer en disant qu'ils allaient se mettre du côté des infiltrés.

Dans le district de BUHOMA, à l'école secondaire de GATOVU, il y a des mésententes dans l'administration de l'école. On dit que tous les membres de l'administration sont originaires de NKUMBA et les autres de RYINYO à GATOVU. Ils n'ont voté pour la Constitution . Il y a ceux qui disent parmi les enseignants « qu'il est temps pour KAGAME de quitter le pouvoir et de retourner chez eux, que les élèves sachent là où ils iront.. »

7. DEUIL, FAIRE MEMOIRE ET ENTERREMENT

Dans la province de RUHENGERI, l'administration emploie la force pour la population s'attèle aux activités de deuil et de l'enterrement des restes des victimes du génocide. Ce qui est visible, c'est qu'on minimise le génocide en confondant le génocide des autres meurtres. Par exemple dans le district de BUKAMBA, secteur KINONI : « Faire mémoire de quoi ? Ils vont dans leurs réunions. Et ceux qui sont morts en 1997 et 1998, quand est –ce qu'on souviendra d'eux » ? L'administration continue toujours à expliquer ce qui a causé la guerre des infiltrés.

Dans le secteur MUKAMIRA, cellule MUKAMIRA, un certain NIKWIGIZE, qui vient d'être libéré de la prison continue à minimiser le génocide. Quand on déterrer les restes d'une victime du génocide dans sa latrines, il a dit : Même si vous avez déterré, il reste beaucoup à faire.

En général les gens de RUHENGERI ont participé dans les activités de deuil suite à la mobilisation par l'administration.

Page 127

8. LES ELECTIONS

Dans la province de RUHENGARI, les élections se sont déroulées dans le calme. Cependant, il a été constaté de mauvaises paroles dans certains endroits. C'était des paroles à caractère divisionniste fondées sur les ethnies.

Dans le district de KINIGI, il y avait des paroles qui la population à voter pour le Hutu : « Voter notre confrère Hutu, TWAGIRAMUNGU nous dirigera très bien ».

Le pouvoir qu'on a pris par des balles, nous le récupérer par l'emprunte »

Ceci a été constaté également dans le district de BUKAMBA

Pendant la période électorale l'association FOR et le COLLECTIF IMBARAGA ont enseigné également le divisionnisme.

9. LES PARTIS POLITIQUES ET LES POLITICIENS

La province de RUHENGARI rencontrent des problèmes politiques soulevés par les politiciens qui se trouvent à l'extérieur du pays. Ils parviennent à semer le désaccord entre la population et l'administration en se servant des associations auxquelles ils cherchent des financements et sont implantés à l'intérieur du pays.

Ce qui se fait encore aujourd'hui, c'est la mise en place des structures des ces association à partir de la cellule dans le cadre de se préparer aux prochaines élections.

Des rumeurs qui troublent la sécurité de la population sont en général propagé par les membres des associations FOR et le COLLECTIF IMBARAGA dans toute la province de RUHENGARI. On dit à la population qu'il y a eu un double génocide..

Page 128

Il y a d'autres rumeurs qui sont propagés par certains paysans. C'est le cas d'un certain Hermann MANIRAKIZA ; lors d'une conférence en rapport avec la commémoration à Bukamba, de la 10^{ème} anniversaire du génocide le 12/04/2004 , lorsqu'on a parlé des vaches que le FARG a donné aux rescapés du génocide, celui-ci a dit : « Ce sont nos vaches que les INKOTANYI nous ont dépouillés pour les distribuer à leurs complices »

A partir de la page 129

Page 129-169

Page 129

LES MESURES ET CEUX QUI DOIVENT LES METTRE EN PRATIQUE

I. LES TUERIES EN GENERAL ET CELLES EN RAPPORT AVEC L'IDEOLOGIE GENOCIDAIRE

LES CONCLUSIONS

1.1. Concernant les assassinats en général

Il a été constaté que dans ces jours, les gens n'ont pas peur de tuer, ils ne voient pas les conséquences qui peuvent en résulter tellement qu'actuellement les tueries sont devenues comme un jeu, et d'ailleurs dans les familles, les gens se tuent facilement.

Certaines de ces tueries ne sont pas connues, et ne sont pas poursuivies. Il n'y a plus de tolérance dans le règlement de conflits. Le parent tue son enfant, l'enfant tue son parent, on tue son conjoint pour cause de terrain, de patrimoine etc.

Une autre constatation est que la loi régissant la famille et la succession n'est pas respectée pour des raisons d'avoir plusieurs femmes (concubines), il y a des conflits très durs et incessants.

Ceux qui ont fait des recherches affirment que le génocide s'est implanté dans les gens tellement qu'il n'y a aucun problème de verser le sang, les gens ont perdu de l'humanisme.

1.2. concernant les assassinats en rapport avec l'idéologie génocidaire

Ces assassinats visent principalement que les rescapés du génocide et les témoins, ces dernières ont été enregistrées dans les provinces de GIKONGORO, CYANGUGU, BUTARE, KIGALI NGALI, KIBUNGO et KIBUYE.

Là où ils ont été commis, ils étaient caractérisés par les éléments suivants :

Ils ont été prémédités, planifiés, et dans certains lieux on avait préparé le bouc émissaire et des justifications à donner aux voisins.

La plupart des fois, ils ont été commis par des groupuscules associés, commises avec une cruauté extrême et une raillerie, ces assassinats sont débutés par des actes de terrorismes, et dans la façon rappelant les tueries faites pendant le génocide.

Page 130

Exemple : la personne tué est dépecée ou crucifiée ou encore elles sont mutilées. Quelque fois on fait disparaître son corps mort.

Autre façon utilisée dans ces assassinats dirigés contre les rescapés du génocide, c'est le poison. On remarque qu'il est actuellement pratiqué pour des raisons suivantes : il est administré d'une façon très simple, il tue plusieurs personne en même temps, il n'a aucune poursuite, même si on fait la poursuite, cela n'aboutit à rien, les dirigeants ne font pas leur poursuite comme il faut.

Ceux qui ont pris part dans ces assassinats sont ceux qui ont commis le crime de génocide et ceux qui ont des relations avec ces derniers : ceux qui évadent les prisons, les relâchés par des voies non claires, les personnes qui ont commis les tueries et qui craignent d'être démantelés, celles qui sont sur la liste et qui ne sont pas encore arrêtées, celles dont leurs plaidoiries ne sont pas complètes.

Partout où la commission a passé, tout le monde qui s'est entretenu avec nous, affirme que si l'armée nationale n'était pas présente ou si la police faisait une maladresse, le génocide ne peut pas tarder à recommencer, et cette fois-ci, ils extermineraient les tutsi (ils utilisaient le terme : « comme un éclair, nous allons passer sur eux »

Ces assassinats sont accentués par la culture de l'impunité qui va avec l'histoire de ce pays, le fait de ne pas considérer la demande de protection des personnes menacées, la mauvaise gouvernance qui ne poursuivent pas les doléances de la population et qui, par ailleurs ne les résolvent pas. L'incapacité des personnes chargées de poursuivre les crimes.

1. Gouvernement

- Augmenter la capacité de l'armée nationale, de la police nationale, et d'autres instances de sécurité ;
- Sensibiliser les citoyens et toutes les instances à collaborer avec eux.

2. Le ministère de la sécurité intérieure

- Faire des recherches spéciales sur les assassinats en général pour mettre en place les mécanismes de les poursuivre et de les punir ;
- Mettre en place des mécanismes de mobiliser la police et la population sur les assassinats et la façon d'en bloquer ;

Page 131

- Mobiliser la population à ne pas tarder à demander la protection, de le faire en public et écrit. S'il y a une personne tuée, de poursuivre les concernés consignés dans la demande de protection ;
- Mobiliser les policiers et les réconciliateurs à accepter. A écrire et à protéger les demandeurs de protection ;
- Mobiliser la population à se secourir afin qu'ils prennent conscience que cela est un devoir de chacun ;
- Veiller particulièrement sur les rescapés du génocide et sur les témoins dans le cadre de la sécurité et les bonnes relations avec les autres pour pouvoir de regagner leurs biens sans problèmes ;
- Suivre de près les conspirations qui se planifient dans les prisons, les criminalités qui s'y planifient ainsi que des gens qui y ont pris part aussi de prendre des mesures de bloquer ces plans pour ne pas être propagé dans la population ;
- D'une façon particulière, veiller sur le cas des évasions des prisons.

3. Le Ministère de l'Administration Locale, du Développement et des Affaires Sociales

- Sensibiliser les autorités à tous les échelons surtout celles des organes de base et la population du problème lié aux tueries, et voir comment ils peuvent se mettre ensemble pour les bloquer ;
- Sensibiliser les autorités de bases à accepter rapidement les demandes de protections des personnes menacées, d'inciter la population à l'action de secourir les personnes victimes des attaques, et de condamner les personnes soupçonnées d'être liés aux plans d'assassinats.

4. Le Ministère de la Justice

- Poursuivre les personnes relâchées illégalement et qui ont commis des assassinats qui les mettent dans la première catégorie ;
- Accélérer les procès de récidivité aux assassinats ayant des relations avec le génocide ;
- Etudier les cas des personnes qui ont manifesté une criminalité extrême pendant le génocide et d'en prendre les mesures particulières. Certains de ces crimes ont été donnés pour exemple à la page 166, 1^{ère} paragraphe ;
- Suivre de près la conduite des personnes libérées provisoirement et de collaborer avec les autres instances pour arrêter les personnes qui se sont évadées des prisons.

5. La Commission Nationale des Droits de l'Homme

- Accentuer les formations des rwandais en matière des droits de l'homme et des obligations de chacun en les respectant ;
- Informer à temps aux personnes habilitées dans les provinces et districts ceux qui se sont adressés à eux étant demandeurs de protection et de veiller de la façon dont elles sont gardées ;

Page 132

- Suivre pour voir si les auteurs des assassinats et autres crimes sont punis comme la loi le prévoit.

II. MENACES, QUARANTAINE FAITES CONTRE LES RESCAPES DU GENOCIDE ET LES TEMOINS

LES CONCLUSIONS

Ceux qui attisent l'idéologie de génocide propagent des paroles et des actions qui avivent la haine ethnique et les conflits entre les rwandais.

- **Les exemples des actes de menaces**

Ils exercent souvent la panique aux rescapés de génocide, ils tuent leurs bétails, ils jettent des pierres sur les toits de leurs maisons, ils salissent du sang les portes de leurs maisons, ils n'achètent pas leurs produits là où ils les vendent.

- **Les exemples des paroles moqueuses et attisant le génocide :**

- « Tuer le tutsi n'est pas un crime, le crime est de ne pas en faire un plaidoyer de culpabilité »
- « Quels os qui seraient beaux si on les mettait dans l'Isombe (préparation faite à partir des feuilles de manioc mélanger avec des ossements des vaches) ils faisaient allusion aux os des victimes du génocide quand on les exhume.
- « Et ses gens, à quand est-ce qu'ils finiront de déterrer, est-ce que ces os ne se termine pas ? Est-ce qu'à un moment donné, ne vont-ils pas déterrer les os des chiens ? »
- « Si cette pluie pouvait changer en sang des tutsi » celui qui a dit cela s'abriter quand la pluie tombait. Il souhaitait que cette puisse changer en sang des tutsi.
- « Le prochain génocide va opposer les pauvres et les riches » comme si le génocide était un héritage aux rwandais.
- Etc.

Les auteurs de tels propos sont des intellectuels et d'ailleurs ils sont des élites dans la criminalité. Ils ne se montrent pas plutôt ils les propagent dans la population, dans tout le pays.

Ces propos ont pour but de raviver la haine ethnique et le génocide, et d'intéresser les auteurs du génocide à le poursuivre. Ces propos font qu'on méprise les juridictions gacaca qui enseignent la repentance et le plaidoyer de culpabilité, ces propos alourdissent la culture de l'impunité.

Les rescapés et les témoins s'inquiètent de ces propos qui les mettent souvent sous la panique. Les propos pareils et ceux qui les mettent en pratique, il y a une multitude de gens qui ne font qu'assister comme s'ils n'étaient pas concernés, ces derniers ne voient pas le mal qu'il y a dedans et le pois qu'ils ont.

LES STRATEGIES ET CEUX QUI DOIVENT LES METTRE EN PRATIQUE

1.L'Assemblée Nationale

- Eduquer tous les rwandais à condamner ces paroles et à ceux qui les utilisent ;
- Réformer la loi réprimant la discrimination n'importe laquelle et ceux qui l'enseignent à la population ;
- Légiférer les lois réprimant tous les crimes en rapport avec l'idéologie de génocide.

2.Le Ministère de la Justice

- Poursuivre et punir d'une façon exemplaire ceux qui continuent de montrer les actes de menaces contre les rescapés du génocide et des témoins.

3. Le Ministère de l'Administration Locale, du développement et des Affaires Sociales

- Apprendre à tous les rwandais le démantèlement du langage, des actes, les comportements utilisés dans le cadre des menaces et de les condamner ;
- Mobiliser les instances de bases de veiller particulièrement sur les paroles et les actes de menaces, et de condamner ainsi toute forme de discrimination ;
- Mobiliser les instances de bases afin de suivre de près ceux qui seraient caractérisés par les actions de discrimination et les menaces, ainsi de les saisir aux instances habilitées.

4. La Commission d'Unité et de Réconciliation

- Décentraliser leurs programmes dans le cadre d'inciter la population à l'unité et au changement de leur façon de comprendre les choses ;
- Préparer les programmes particuliers pour ceux qui sont caractérisés par une discrimination et cela dans chaque province.

Page 135**5. La Commission Nationale des Droits de l'Homme**

- Mettre dans un programme permanent les enseignements et des formations permettant aux gens à se respecter mutuellement et à respecter les droits d'autrui.

III. LA MEMOIRE ET L'INHUMATION EN DIGNITE HUMAINE DES VICTIMES DU GENOCIDE

- La mémoire et l'inhumation en dignité humaine des victimes du génocide sont l'apanage de quelques individus ; les rescapés du génocide sont assistés par un petit nombre de gens dont les militaires et les agents de l'ordre comme si c'était eux les seuls concernés par le génocide.
- Il y a ceux qui luttent contre la mémoire du génocide et de rendre hommage aux victimes, prenant la mémoire comme un avivement de la rancune alors que c'est la prévention et la lutte contre le génocide.
- Certains religieux combattent l'action d'exhumation des restes des corps des victimes du génocide, disant à tort que c'est un péché, or c'est une façon de camoufler ce qu'ils ont fait et de minimiser le génocide.
- Nombreuses personnes refusent de montrer où on a jeté les victimes du génocide.
- Nombreux dirigeants ne sont pas motivés aux mémoires et à l'inhumation des victimes du génocide ;
- Il y a où les mémoriaux du génocide ont été mal construits, ils s'effondrent puis l'eau stagne au-dessus pendant la saison de pluie, sa propreté n'est pas aménagée.
- Dans certains endroits, on a remarqué qu'il y a mélange des cérémonies d'inhumation et celles des aveux de culpabilité tellement que s'elles se réalisent en même temps, on constate que c'est une raillerie aux rescapés du génocide au lieu de les reconforter.

Ces problèmes ont été constatés dans toutes les provinces.

LES MESURES ET CEUX QUI DOIVENT LES METTRE EN PRATIQUE

1. Le ministère de la Jeunesse, Culture et Sport ; la Commission d'Unité et de Réconciliation ; les responsables religieux, IBUKA et la Société civile.

- Expliquer et enseigner aux rwandais que le génocide concerne tout le monde.
- Enseigner aux rwandais que la mémoire du génocide est nécessaire et qu'elle est une des façons de le prévenir.
- Expliquer aux responsables religieux que la participation aux activités d'inhumation en toute dignité humaine des victimes du génocide, que ne pas le faire serait en rencontre avec la politique de la réconciliation des rwandais.

Page 137

- Mobiliser tous les rwandais en général à participer activement aux programmes en rapport avec le deuil national et l'inhumation en dignité des victimes du génocide surtout en indiquant où on a jeté les corps afin de les inhumer en dignité.
- Mobiliser tous les rwandais à respecter les mémoriaux du génocide en général et de punir ceux qui ne le font pas.
- Réfectionner les sites mémoriaux du génocide, construire là où ils ne sont pas construits et de mettre en place les instructions permanente de les protéger.
- Montrer clairement aux rwandais la différence qu'il y a entre les cérémonies d'inhumation en dignité et les témoignages sur le génocide, les aveux et les plaidoyers de culpabilité et la façon dont elles sont faites ceci pour qu'au lieu de traumatiser les gens, soient plutôt un moyen de les reconforter et aider les rwandais à la réconciliation.
- Conscientiser les personnes qui ont avoué leurs crimes, de le faire de leur foi sans que ça soit une façon tricher pour pouvoir tout simplement bénéficier une issue de sortir de la prison, ainsi lors de leurs témoignages, qu'ils cessent de se vanter comme s'ils avaient fait une action héroïque.

2. Le Ministère de l'Administration Locale, du Développement et des Affaires Sociales

- Sensibiliser les rwandais en général et les instances administratives surtout les autorités de base, que c'est du devoir de chacun de rendre hommage aux victimes du génocide, en participant activement aux actions d'inhumer en dignité, de bien protéger les sites mémoriaux du génocide et de ne pas les faire l'apanage des seuls rescapés du génocide.
- Mettre en place une façon de respecter la loi régissant les cimetières, les gens ne devraient pas continuer à être enterrés comme on veut, et d'ailleurs les conseils consultatifs des secteurs doivent déterminer des lieux qui serviraient de cimetières et cela d'une façon connue.

IV. LA NEGATION ET LA MINIMISATION DU GENOCIDE

LES CONCLUSIONS

Il a été constaté que partout où il a été perpétré le génocide au monde, ceux qui seraient les auteurs, leurs complices, ceux qui l'ont assisté passivement, tous sont caractérisés par sa négation juste quand il se termine. Reconnu au niveau international, ils commencent à le minimiser.

Ceux qui ont commis le génocide et ceux qui les soutiennent se gardent d'utiliser le mot « génocide », ils le font sciemment et le remplacent par « tragédie, ce qui s'est passé, le drame tombé sur ce pays, la révolution, les massacres et autres. » Ceux qui utilisent la langue française disent « Tragédie rwandaise, massacres interethniques, événement etc.... »

Autres caractéristiques de ceux qui minimisent le génocide sont :

- Combattre IBUKA, FARG et AVEGA parce qu'elles leur rappellent le génocide et le rôle qu'ils y ont joué ;
- Lutter contre la mémoire au génocide, ils souhaitent qu'il soit oublié ;
- Refus de participer dans les activités en rapport avec l'inhumation en dignité les victimes du génocide ;
- Refus de suivre toutes les émissions qui passent à la Radio et la Télévision lors du deuil national ;
- Faire disparaître de façons différentes les indices sur le génocide ;
- Menacer les rescapés et les témoins, tuant certains d'entre eux dans le but de faire disparaître complètement les indices de génocide ;
- Forger les mots qui avivent la haine ethnique et le génocide ainsi que de les propager.

Ceux qui minimisent le génocide n'acceptent pas qu'il a été planifié, ils disent qu'il a été motivé par la descente de l'avion de HABYARIMANA Juvénal et qui aurait provoqué la colère de la masse populaire. Ils confondent le génocide avec la guerre, ils propagent un discours comme quoi il y a eu « Double génocide. » Ils aiment tromper l'opinion volontairement que le gouvernement d'union des rwandais est un « gouvernement des tutsi » ;

Ils ont une unité avec les infiltrés, soutenant ainsi leurs actions, ils s'unissent avec les ennemis du Rwanda ;

Page 139

Ils sont caractérisés par une insatiabilité et de ne pas admirer les réalisations du gouvernement d'union des rwandais, la façon dont la société rwandaise continue à s'édifier leur font une honte et la colère car leur objectif d'exterminer les tutsi et les autres qui ne soutenaient pas le génocide, n'est pas atteint.

Les gens pareils qui se trouvent dans les différentes catégories des rwandais et des étrangers, sont les suivants :

Certains rwandais qui s'opposent au gouvernement alors qu'ils font parti, ayant un pied au Rwanda et un autre ailleurs, pour un rien du tout il quitte le pays, on constate qu'ils n'ont pas un cœur tranquille, se comportant comme un oiseau-volant (Inyoni ngurutsi), certains responsables religieux et des organisations non gouvernementales qui sont devenus comme des canaux de diffusions des divisions et d'atteinte à la souveraineté de notre pays ; certains enseignants, certains étrangers et des rwandais se trouvant à l'extérieur du pays surtout les infiltrés et leurs sponsors, ainsi que ceux qui font passer des émissions sur des radios internationales (VOA, BBC, RFI, MARIYA, MAENDELEO, OKAPI, RTNC ...) dans le soucis de minimiser le génocide.

LES MESURES ET CEUX QUI DOIVENT LES METTRE EN APPLICATION

1. Le Gouvernement rwandais

- Accélérer la mise en place de la commission nationale de lutte contre le génocide

2. Le Parlement

- Légiférer les lois réprimant les négationniste et ceux qui minimisent le génocide.
- Entretenir de bonnes relations avec les autres parlements des pays étrangers pour la lutte contre le dénigrement du génocide.

3. Le Ministère de la Jeunesse, culture et sport

- Expliquer et enseigner aux rwandais que la mémoire du génocide n'est pas avivement de la rancune, plutôt que c'est une façon de se prévenir pour que ça ne se percute plus jamais.

4. Ministère de l'éducation

- Intégrer dans les programmes scolaires, les thèmes sur le génocide et la façon de s'en protéger.

Page 140

5. Le Ministère des Affaires Etrangères

- Expliquer aux étrangers et aux rwandais de la diaspora le programme du gouvernement ayant pour but de réconcilier les rwandais, combattre le génocide et sa minimisation.

6. Les universités du Rwanda

- Entretenir des amitiés et une collaboration avec les universités extérieures dans les actions de lutte contre le génocide ;
- Publier des recherches, des écrits et d'autres façons de démentis des déclarations mensongères, écrits, déclarés sur les radios, télévisions et Internet visant à minimiser le génocide.

7. La Commission Nationale d'Unité et de Réconciliation

- Préparer d'une façon urgente des conférences sur la négation et la minimisation du génocide et cela à tous les échelons du pays.
- Mobiliser les rwandais de toutes les catégories à prendre conscience des problèmes épineux qui ont longé la nature rwandaise à savoir :
 - La culture de l'impunité devenue routinière chez les rwandais, qui fait que les lois ne soit pas observée et l'injustice s'éternise au Rwanda
 - La culture de l'indifférence sans blâmer les tueurs, ceux qui menacent, qui minimisent le génocide, ceux qui fauchent la culture rwandaise et ceux qui propagent l'idéologie de génocide.
- Mobiliser les hutu qui n'ont pas trempé dans le génocide et ceux qui ne l'ont pas soutenu, à se désolidariser avec les génocidaires, comme ça les paroles globalisantes disant que tous les hutu ont tué, prendront fin définitivement.

8. Les confessions religieuses et la société civile

- Combattre dans leurs administrations, ceux qui se cachent derrière ces confessions et sociétés continuant de propager la minimisation du génocide et de son idéologie en général.

Page 141

- Donner de bons exemples à leurs chrétiens, en ne faisant pas la discrimination, en se gardant de t en combattant l'idéologie de génocide.
- Collaborer avec d'autres instances dans des activités de lutte contre le dénigrement du génocide.

V. LE TRAUMATISME

LES CONCLUSIONS

En général les gens ne savent pas l'ampleur du traumatisme, ils le prennent à la légère, il y a ceux qui le prennent comme une maladie mentale d'un individu pris isolément.

Les spécialistes en psychologie affirment que le traumatisme est un problème sérieux qui concernent tout le monde qui a rencontré divers problèmes surtout les rescapés du génocide ainsi que ceux qui l'ont commis et ceux qui ont des relations avec eux.

Il a été constaté que ce problème de traumatisme peut occasionner un handicap profond, au cas où il ne serait pas traité suffisamment, il peut handicaper le développement du pays en général (cela ne concerne pas les rescapés du génocide uniquement.)

Pour les rescapés du génocide, le traumatisme maltraité provoque chez les traumatisés la vulnérabilité, se livrer aux actes ignobles et la perte de l'espoir de l'espoir en l'avenir.

Leurs causes de traumatisme sont diverses dont les dont les objets les rappelant leur vie pendant le génocide, les menaces dont ils sont victimes, ce qu'ils entendent dans les juridictions gacaca, les témoignages qui sont donnés sur le génocide.

Autre chose, le traumatisme pris à la légère peut être à l'origine d'un autre massacre qui serait fait par les traumatisés du génocide qu'ils ont commis ainsi que leurs descendants.

Ces spécialistes affirment également que le traumatisme est une des conséquences grave du génocide, que la répression du crime de génocide est une des solutions principales du traumatisme surtout en exécutant la punition sur le lieu du crime. C'est pourquoi la commission ad-hoc demande au gouvernement rwandais et aux Nations Unies de juger les procès d'Arusha au Rwanda comme étant une des solutions de soigner le traumatisme.

LES MESURES ET CEUX QUI DOIVENT LES METTRE EN PRATIQUE

d) Le Ministère de la Jeunesse, Culture et Sport

- Il faut une conférence nationale devant étudier les problèmes liés au traumatisme et la façon de s'en occuper.

Page 143

- Cette conférence devrait rassembler les intellectuels de toutes les catégories surtout les spécialistes en traumatisme. Par exemple :
 - Le parlement ;
 - Le ministère ayant la culture dans ses attributions ;
 - Le ministère de l'administration locale ;
 - Le ministère de la santé ;
 - Le ministère de l'éducation et des universités ;
 - Le ministère de l'information ;
 - Les responsables des confessions religieuses.

- Eriger un lieu de rencontre où les gens puissent échanger sur ce qui s'est passé pendant le génocide et ses conséquences, chacun devrait dire ce qui le hante, tout ce qui le chagrine, mais les rwandais doivent être préparés d'avance à accueillir les propos qui seraient entretenus dans cette rencontre, les pleurs, le chagrin des victimes.

- Les activités culturelles (les chants, les danses, les écrits, les théâtres et cinéma...) doivent préparer et accompagner ces rencontres.

VI. LA JUSTICE EN GENERAL ET LES JURIDICTIONS GACACA EN PARTICULIER

LES CONCLUSIONS

- La justice n'est pas transparente surtout dans la Chambre du Conseil.
- La corruption subsiste dans la justice ;
- Les procès traînent et la plupart de ceux qui ont été jugés ne sont pas exécutés ;
- Il a été remarqué une grande différence entre les peines données par les Tribunaux de Premières Instances et celles données par les Cours d'Appels. Cette différence est parfois due à la corruption ou au manque de volonté de punir les crimes de génocide ;
- Les juridictions gacaca n'ont pas été sensibilisées suffisamment auprès de la population, seul un petit nombre connaît que les juridictions gacaca est une justice réconciliatrice, par ailleurs ceux qui minimisent le génocide disent que les juridictions gacaca ont été instituées pour exterminer les hutu ;
- Les autorités, les religieux, les commerçants et les intellectuels ne s'intéressent pas des juridictions gacaca, les considérant comme un apanage des paysans ;
- Nombreux des autorités de base sont accusés de génocide et contrarient les juridictions gacaca ;
- Certains juges intègres faillent à leurs attributions à cause du manque de compétence ou du népotisme ;
- La loi régissant les juridictions gacaca n'est pas observée comme huer, faire du bruit, persécuter les témoins ;
- Emprisonner les gens expressément avec l'objectif de faire taire les témoins ;
- Les dossiers des juridictions gacaca ne sont pas conservés en sécurité ;
- Dans les secteurs, les grandes familles en choisissant parmi eux les intrépides qui vont protéger leurs congénères accusés de génocide.

LES MESURES ET CEUX QUI DOIVENT LES METTRE EN PRATIQUE

La Cour Suprême, le Ministère de la Justice, le Ministère de l'Administration Locale, du Développement et des Affaires Sociales

- Mettre en place un Conseil de Justice siégeant une fois le mois, présidé par le préfet de la Province, réunissant le Président du Tribunal de Province et la Ville de Kigali, le Procureur près le Tribunal de Province et la Ville de Kigali, le Commissaire de la Police au niveau de la Province, le Directeur de la Prison, et cela dans le cadre d'échange d'idée, de promouvoir la justice et le suivi de l'exécutions des procès.

Page 145

- Etablir un mécanisme de suivi permanent des dossiers depuis leurs établissements les officiers de la police judiciaire, leurs différentes transmissions entre différentes instances jusqu'au moment du procès, et cela évitera une mauvaise habitude de faire disparaître quelques feuilles du dossier en les remplaçant par d'autres en vue de dissimuler les indices de culpabilités. Cela permettra aussi de mâter ceux qui ont cette habitude et de les identifier ;
- Faire connaître par écrit aux instances policières, aux autorités de district et à la partie plaignante, les décisions prises par la chambre du conseil.
- Les jugements des procès qui ont été objet des grandes différences entre les décisions prises par les Tribunaux de Premières Instances et la Cour d'Appel doivent être analysés sérieusement par le Haut Conseil de la Magistrature. Ce dernier doit prendre les mesures dans le cadre de corriger les décisions prises de travers ;
- Les autorités à tous les niveaux, les particuliers, les intellectuels, les représentants des confessions religieuses doivent participer activement aux travaux de juridictions gacaca et de témoigner sur ce qu'ils ont vu pendant le génocide. Les employeurs doivent faciliter à leurs employés de participer aux travaux des juridictions gacaca. ;
- Les étrangers vivant sur le territoire rwandais devraient être mobilisés à participer aux travaux des juridictions gacaca, et ceux qui vivaient au Rwanda lors du génocide donneraient le témoignage sur ce qu'ils auraient vu ;
- Pour que les juridictions gacaca ne soient contrariées par les autorités de base accusées de génocide, il est très nécessaire que ces autorités de base qui sont sur la liste des présumés coupables du génocide dans la première et la deuxième catégorie, soient suspendu provisoirement ; quant aux hautes autorités, aux hauts cadres de l'Etat, les politiciens, doivent être poursuivies par les instances habilitées par exemple le sénat ;
- Les juges intègres des juridictions gacaca doivent être formés à la loi régissant ces dernières et doivent aussi être appelés à la suivre. Les récalcitrants doivent être remplacés ;
- Pour assurer la sécurité et la bonne marche des travaux des juridictions gacaca, les agents de sécurité devraient être présents sur les lieux ;
- Tous les dossiers relatifs aux juridictions gacaca doivent être gardés en toute sécurité ;

A ceux-là à qui il a été établi qu'ils ont contrarié les juridictions gacaca et la culture de la démocratie sous couvert de leurs grandes familles, ils doivent être chassés des rangs des juges intègres et punis.

(A partir de la page 146-169)

page 146.

VII. LES EGLISES.

Les conclusions.

Les églises ont été implantées au Rwanda par l'arrivée des blancs. Depuis lors, elles ont joué un grand rôle dans la politique du Rwanda de façon qu'il était impossible de différencier un politicien d'un religieux. Tout ceci s'est poursuivi jusqu'à l'an 1959 et même après la 1^{ère} et la 2^{ème} République. L'évangile de l'amour enseignait que nous descendons nous tous d'une même personne, cette évangile n'a pas été renforcée, et d'ailleurs l'on constate que certains religieux et les fidèles de ses églises ont été caractérisés par ses divisions ethniques. Ceci a fait que beaucoup des chrétiens ont répondu aux massacres.

Après 1994, les églises peuvent être classées en trois catégories :

1. Les églises qui ont opéré depuis longtemps au Rwanda ;
2. Les églises qui naissent ;
3. Les églises qui opèrent sans la personnalité juridique.

Après le génocide, la plupart des rwandais ont regagné le pays et ont adhéré dans différentes églises, et ceci n'a pas posé des problèmes.

Pour instaurer l'administration de ses églises qui les a reçus, une question était née au sein de ceux qui disaient que leurs églises allaient être récupérées par ceux qui sont venus de l'extérieur alors que ceux qui les ont créés sont sur place. Ceci veut dire que l'administration de ses églises allaient être prise par les tutsis alors que les hutus qui les ont créés sont là. Il y a ceux qui continuent de travailler dans cette division, tout comme il y en a d'autres qui ont opté de créer leurs propres églises.

Le mauvais fonctionnement qui caractérise ses églises ainsi que les intérêts qui s'y cachent derrière, ceci fait que ses églises sont caractérisées par l'idéologie génocidaire ainsi que d'autres actes qui l'appuient.

1. Voilà ce que nous trouvons dans l'église ADEPR.

- Le fait de comprendre que leur église était récupérée par ceux qui sont venus de l'extérieur, que quelqu'un devrait normalement adhérer au sein de l'église, malgré qu'il fut pasteur à l'extérieur, en tant qu'un simple fidèle ;
- Certains membres de l'administration de ses églises optent pour le fonctionnement basé sur les ethnies à cause de leurs propres intérêts ;
- Conduire les fidèles dans des conflits ethniques en leur disant que la paroisse qu'ils se sont construite ne peut pas être dirigée par ceux qui sont venus de l'extérieur ;

Page 147.

- Les hutus prient en s'asseyant de leur coté et les tutsis de l'autre coté ;
- Certaines paroisses se détachent et refusent de déposer les offrandes collectées au siège de l'église ;
- Amener la population à ne pas adhérer aux programmes de l'Etat (gacaca, les rondes nocturnes, la mutuelle de la santé) ;
- Semer la terreur et donner des prévisions qui amènent la population à perdre confiance dans les jours à venir.

2. ce que nous rencontrons dans l'église Méthodiste Libre.

- comprendre que leur église était récupérée par les gens qui sont venus de l'extérieur, que quelqu'un devrait venir dans l'église malgré qu'il fit pasteur à l'extérieur, en tant qu'un simple fidèle ;
- certaines paroisses ont été sujet de partage, mais aussi le pays a été partagé en deux parties, l'une est composée de « conférence de l'Ouest » et est dirigée par les hutus ; l'autre partie est composée de « conférence de l'Est » et est dirigée par les tutsis ;
- certains représentants optent pour le fonctionnement basé sur l'ethnie parce qu'ils spéculent pour leurs propres intérêts ;
- conduire les fidèles dans des conflits basés sur les ethnies en leur disant que la paroisse qu'ils se sont construite ne peut en aucun cas être dirigée par ceux qui venus de l'extérieur ;
- certaines paroisses se détachent en refusant d'envoyer les offrandes collectées au siège de l'église.

3. ce que nous rencontrons dans l'église catholique.

- ne pas dénoncer les prêtres et quelques uns de ses religieux qui ont exécuté le génocide et ne pas accepter le rôle que l'église catholique a joué pour implanter l'idéologie génocidaire au Rwanda ;
- véhiculer sur l'idéologie de la pauvreté et faire stagner la population dans la pauvreté ;
- assister les vulnérables en se basant sur l'appartenance ethnique ;
- dans beaucoup des diocèses il y a tant des prêtres d'ethnie hutu.

4. ce que nous rencontrons chez les témoins Jéhovah, les ABAGOROZI, ABAKUSI et les chez les ABATEMPERA.

- Amener la population à ne pas adhérer aux programmes de l'Etat (gacaca, les rondes nocturnes, la mutuelle de la santé,...) ;

Page 148.**5. ce que nous rencontrons chez les témoins b'IZUKA(témoins la de résurrection).**

- créer des associations qui se basent sur les divisions ethniques.

6. ce que certaines églises ont de communs.

- s'enrichir, voler et gérer mal les financements qu'elles reçoivent des bailleurs de fonds ou les églises qui opèrent à l'extérieur ;
- miter sciemment un pasteur dans une paroisse pauvre avec intention de l'écarter et de le faire comprendre (souffrir) ;
- une dispute qui est provoquée par les offrandes en provenance des paroisses qui ne disposent pas des mêmes capacités ;
- se prendre les fidèles ;
- ne pas avoir un programme d'activités consistant pour l'église et garder des gens toujours dans des prières ;
- se rassembler d'une manière illégale ;
- interdire la population de dire la vérité sur ce qu'elle sait dans les juridictions gacaca, le fait de ne pas dénoncer le génocide ;
- les églises qui sont dirigées par des personnes qualifiées d'incompétence.

LES STRATÉGIES ET CEUX QUI DOIVENT LES METTRE EN EXÉCUTION.**1. l'assemblée nationale.**

- mettre en place une loi spéciale régissant les structures et le fonctionnement des églises au Rwanda qui est différente d'autres associations.

2. le ministère de l'administration locale ; le ministère de la sécurité nationale et le ministère de la justice.

- résoudre définitivement les conflits ethniques qui sont surtout dans les églises comme ADEPR et l'église Méthodiste Libre, ceux qui veulent véhiculer sur la division qu'ils soient poursuivis ;
- faire le suivi et voir si les églises respectent les programmes du gouvernement, celles qui ne les respectent pas qu'elles soient dissoutes ;
- demander à toutes les églises de dénoncer le génocide, de son idéologie et de se donner surtout à la résolution de ses conséquences ;
- demander aux églises (toutes) de sensibiliser leurs fidèles sur les juridictions gacaca et d'y participer activement ;
- demander aux églises de renoncer à leurs mauvaises habitudes d'aider les vulnérables sur critère de leur appartenance ethnique ;

Page 149.

- poursuivre et dénoncer les églises qui gardent les jeunes dans des activités seulement de l'église et de les demander de concevoir des programmes de développement avant toutes autres choses ;
- dénoncer les églises qui continuent de véhiculer sur l'idéologie de la pauvreté, le terrorisme, les rumeurs qui sont faits par quelques uns de ses membres ;
- dissoudre l'association ABAHAMYA b'IZUKA de Gisenyi -Paroisse de MURAMBA district de Kageyo et de poursuivre les religieux qui se cachent derrière cette association ;
- approcher les représentants des témoins JEHOVA et leurs fidèles dans le but de les aider à changer leur fonctionnement, suivre à la lettre les lois du gouvernement et collaborer avec les autres dans les activités de l'unité et de la réconciliation nationale ;
- poursuivre les ABAGOROZI, ABATEMPERA, ABAKUSI, que leurs activités soient dissoutes et que ceux qui les exercent soient poursuivis ;
- dissoudre toutes les églises qui opèrent sans l'autorisation et celles qui causent l'insécurité au sein de la population, de manière que lors des prières elles ne donnent pas la paix à la population, prier dans les foret, et dans les grottes.

3. commission de l'unité et la réconciliation nationale

- créer un cadre de consultation ou un forum qui doit servir de rencontre entre l'Etat et les églises dans le cadre d'échange d'idées.

Page 150.

VIII. L'AUTORITÉ (ou l'administration)

LES CONCLUSIONS.

L'autorité du Rwanda avait combattu le génocide et son idéologie, mais actuellement cette autorité a été approchée à la population, la démocratie s'est développée davantage. La population avait procédé aux élections au niveau national et au niveau des instances de base, l'administration fonctionne de plus en plus très bien malgré qu'il y a encore des activités dans lesquelles l'idéologie génocidaire se manifeste toujours, ses activités la renforcent ou sèment la division et ceci par les autorités. Certaines de ses activités sont les suivantes :

- travailler dans les caches- caches, la non concertation et le fait de ne pas résoudre les problèmes à temps ;
- le fait de parler deux langages, le de ne pas dire la vérité et le fait de ne pas montrer la position que vous occupez ;
- le fait de ne pas dénoncer le génocide ouvertement, le fait de ne pas dénoncer certains parmi ceux qui ont exécuté le génocide et d'autres crimes connexes ;
- ils manifestent un silence ;
- ils sont souvent parmi ceux qui causent les problème au lieu d'être dans le rang de ceux qui les résolvent et attisent la division et la haine dans la société ;
- le fait de ne pas secourir (ou protéger) ceux qui se dirigent vers vous et de traîner à prendre des décisions allant dans le sens de la protection ;
- entraîner la population vers la division basée sur les ethnies, et autres qui ont pour but de vous orientez vers les intérêts personnels, et ceux ci peuvent être à l'origine des actes ignobles et de l'insécurité ;
- le fait de ne pas porter à la connaissance de la population les bonnes réalisations de l'Etat, ce qui fait que cette population n'éprouve pas beaucoup de confiance en lui ;
- inciter la population contre le pouvoir établi et la faire comprendre que vous êtes la seule personne importante pour elle, que si votre présence n'est pas là elle n'existerait pas ;
- réclamer sous l'étiquette de l'ethnie, dans les programmes prévus, les uns sont écartés alors que les autres sont favorisés ;
- se cacher derrière les ONGs les plus importantes dans le seul but d'avoir comment arriver aux intérêts personnels ;
- l'emploi d'une mauvaise langue, qui détruit dans le but de faire du mal
- le faite de déposer tardivement les questions à ceux qui sont chargés de les résoudre et de donner des rapports plein des mensonges ;
- le fait de ne pas convoquer les réunions et de ne pas bien les organiser et des fois si elles sont convoquées, elles ne visent pas l'intérêt général mais l'intérêt personnel ;
- les réunions des conseils des districts qui ne sont pas convoquées au temps opportun, mais aussi qui ne disposent pas des programmes de développement pour la population ;
- les conflits et les divisions qui sont au sein de l'administration, dans quelques unes (les provinces, comités exécutifs, conseils consultatifs) ;

Page 151.

- la dispute des postes au pouvoir et le fait de ne pas les quitter causent souvent des divisions ;
- le fait des autorités de ne pas demander conseil, l'on trouve que certaines décisions sont prises à la hâte, ou bien elles sont mal prises .

LES STRATÉGIES ET CEUX QUI DOIVENT LES METTRE EN EXÉCUTION.Ministère de l'administration locale.

- sensibiliser les autorités sur la culture de l'amour de la patrie et la faire aimer aux dirigés ;
- sensibiliser l'autorité de base à approcher la population, suivre leurs problèmes et les résoudre ;
- punir exemplairement les dirigeants qui ne respectent pas leur mission, qui sèment la division sous ses formes laquelle division sème la discorde dans la population ;
- mettre en place un programme d'explications à la population sur les problèmes qui menacent le Rwanda, combattre les rumeurs qui sèment les divisions au sein des rwandais ou qui peuvent causer de l'insécurité ;
- entraîner les dirigeants de base à la culture de donner et de recevoir des conseils ;
- renforcer les relations avec les autres institutions, la collaboration et la complémentarité de tous les jours et d'avoir un programme d'évaluation ;
- accepter que l'on vous change des postes et de les quitter sans autres complications ;
- se donner beaucoup au programme de la décentralisation et demander aux autorités d'y jouer un rôle remarquable ;
- mobiliser chaque haute autorité de suivre de proche de ce qui se passe dans son district d'origine et de donner des conseils constructifs au lieu d'être à l'origine des divisions comme il est par les populations sur certaines autorités.

Page 152.

IX. LA PAUVRETÉ ET L'INÉGALITÉ.

LES CONCLUSIONS.

Le Rwanda est parmi les pays les plus pauvres au monde à cause des différentes raisons, comme par exemple être loin de l'océan, le fait de ne pas avoir des richesses naturelles suffisantes et autres. Le gouvernement de l'union nationale s'est levé pour lutter contre la pauvreté en instaurant les programmes différents.

Mais il y a ceux qui ignorent jusqu'à lors d'un pas déjà franchi, en faisant semblant que le génocide avait détruit l'économie du pays. ils minimisent ce que le gouvernement essaient de faire et ils disent à la population que le gouvernement ne fait rien pour la population, ceci dans le but de sommer davantage la population dans la pauvreté et d'inciter la population contre le pouvoir établi.

Ceci se voit surtout chez certains religieux, chez les organisations non gouvernementales, chez les rwandais vivant à l'étranger et chez certains politiciens.

D'autres choses auxquelles ils spéculent dessus pour dérouter la population c'est de montrer l'inégalité entre la ville de Kigali et la campagne, l'inégalité des salaires, les impôts, se créer l'emploi, les problèmes d'investissement dans la campagne et autres.

Pour tous ses problèmes, ils font semblant que le gouvernement avaient pris des stratégies, et puis ils spéculent sur cela dans le but de couper la force à la population, pour qu'elle perd de la confiance qu'elle a vis-à-vis de l'Etat appelé « l'Etat des tutsis ». c'est à ce gouvernement que l'on reproche tous les maux : la famine, les inondations, grissement de terrains, la hausse des prix du carburant, la valeur du dollar et autres. Ils disent qu'aucun bien ne peut provenir à ce gouvernement.

LES STRATÉGIES ET CEUX QUI DOIVENT LES METTRE EN EXÉCUTION.

Le gouvernement mais d'une façon particulière, le ministère des finances et de la planification, le ministère de l'agriculture et de l'élevage et le ministère du commerce.

- expliquer davantage à la population le programme de lutte contre la pauvreté ;
- organiser des débats dans toutes les institutions sur la question de la pauvreté et que le rôle de chaque citoyen rwandais soit visible, au lieu de continuer de rejeter la responsabilité sur telle ou telle ;
- continuer de sensibiliser le citoyen rwandais à exécuter un travail bien soigneux ;
- doter des nouvelles forces au programme de l'investissement qui multiplie du travail dans les villes et campagnes ;

Page 153.

- doter suffisamment des forces aux programmes des activités qui donnent des résultats dont les produits sont à exporter vers les marchés internationaux grâce aux devises qu'ils font entrer au pays ;
- rester toujours lié aux programmes qui développent la technologie, elle qui permettra à ce que les produits du Rwanda soient compétitifs avec ceux des autres pays étrangers sur les marchés internationaux ;
- continuer à doter des compétences aux rwandais pour que le force et la capacité qu'ils disposent puissent les aider d'avoir la chance d'obtenir du travail dans le pays et ailleurs ;
- continuer de bâtir la culture d'avoir une vision lointaine, faire des épargnes et adhérer dans la mutuelle de la santé et dans des sociétés d'assurance ;
- combattre ceux qui minimisent le génocide en disant que ce dernier a été causé par la pauvreté ou que le prochain génocide serait entre les riches et les pauvres.

Page 154.

X. LES ASSOCIATIONS et LES ONGs.

Les associations et les ONGs (Organisations Non Gouvernementales) sont très nombreuses, on les trouve dans toutes les provinces du pays, mais en globalement elles fonctionnent très bien. Elles assistent les activités de la population qui les présentent un intérêt capital comme par exemple réhabiliter et construire les logements, aider les vulnérables, appuyer le secteur agricole, l'élevage, la santé, sensibiliser la population à connaître leurs droits et de se regrouper dans des associations qui ont pour but de lutter contre la pauvreté, et d'atteindre le bien être. Tous ceux-ci embrassent la politique du gouvernement de l'union nationale qui s'est levé pour développer les milieux ruraux, qui sensibilise aux rwandais de se regrouper dans des associations, dans des coopératives, dans des sociétés, etc.

Les ONGs, quant à elles, le terrain libre leur a été accordé, elles ont été fortement assistées, elles ont eu de l'autorisation d'opérer facilement qu'elles n'ont jamais reçue dans les années antérieures.

Mais aussi, tout n'est pas claire à 100%! Il y a certaines associations et certaines ONGs qui sont devenues comme un réseau des idéologies génocidaires, un réseau des choses qui attisent ce génocide ou qui tendent vers ce dernier. On le remarque souvent dans ce qui suit :

- véhiculer sur les divisions ethniques et régionales pour créer les organisations, les divisions au sein de l'administration de ses associations et au sein de leur fonctionnement ;
- concevoir des programmes avec les concernés, la façon dont les aides sont trouvées et les personnes à qui elles sont destinées ;
- être manipulé par ceux qui ont une idéologie génocidaire basés à l'étranger, ils utilisent de l'argent ;
- mentir, dérouter, créer l'instabilité au sein de la population dans le but de les inciter à se révolter contre le pouvoir établi, pour qu'elle prenne le chemin de l'exil;
- se constituer un réseau de ceux qui combattent contre l'unité des rwandais ;
- tendre vers et attiser l'idéologie génocidaire ;
- opérer dans les caches – caches, ne pas oser montrer les bailleurs de fonds ainsi que d'énormes moyens qu'ils vous ont donné, la richesse que vous avez et comment l'utilisé, dans le seul but de dérouter l'administration ;
- faire le contraire de ce qui est dans le programme que vous avez donné à l'Etat dans le but de masquer ce que vous êtes entrain de faire ;
- opérer dans le désordre, sans avoir des résultats palpables pour le compte de la population, par ailleurs vous les confrontez dans le but de tendre vers l'idéologie génocidaire.

Tous ceux là, on l'a beaucoup remarqué dans le collectif d'associations F.O.R et dans l'ONG LIPRODHOR.

Page 155

LES STRATÉGIES ET CEUX QUI DOIVENT LES METTRE EN EXÉCUTION.

1. L'assemblée nationale.

- réviser la loi régissant le fonctionnement des associations et les ONGs de façon que la clause qui lutte contre l'idéologie génocidaire se retrouve dedans.

2. Le ministère de l'administration locale

- Aider les collectifs d'associations suivantes : URUGAGA-IMBARAGA, CLECAM, BAIR, COODAF qui ont été caractérisées par la division, de passer à la réforme et de changer leur mode de travailler de façon visible. D'une manière générale, ses collectifs d'associations sont demandés d'insérer des programmes qui luttent contre l'idéologie génocidaire dans leurs statuts, dans leurs programmes d'activités. Exemple : donner du travail dans tous les domaines, assister toutes les populations sans discrimination aucune et dans leur collaboration avec les bailleurs de fonds de façon que tous les rwandais s'y sentent dedans.

3. Le ministère de la justice, le ministère de la sécurité nationale, le ministère de l'administration locale.

- dissoudre les organisations non gouvernementales, qui poursuivent et qui sont caractérisées par l'idéologie génocidaire, qui ont été averties depuis longtemps, mais qui n'ont pas voulu changer : LIPRODHOR, F.O.R, ABAHAMYA B'IZUBA, SOUVERNIS DES PARENTS, SDA-IRIBA.

4. Le ministère de l'agriculture, élevage et forêts ; le ministère du commerce ; le ministère de l'administration locale.

- chercher comment résoudre urgentement les questions qui ont été trouvées dans des associations vendeuses des pommes de terres dans les provinces de Ruhengeri et Gisenyi. Les plus ciblées sont les suivantes :
 - COIMU (Koperative Ibukwa Muhinzi) ;
 - COTEMU (Koperative Terimbere Muhinzi-Mworozi) ;
 - CECMA-TURWANYE INZARA.

Page 156.

XI. LA PRESSE.

Le rôle qu'avait joué la presse pour propager et donner la force au génocide est connu au Rwanda.

Actuellement, la presse au Rwanda s'est beaucoup développée d'une façon satisfaisante. C'est un très bon réseau qui sert de passage des débats, des conseils et stratégies pour sensibiliser la population rwandaise à l'amour du travail et à la lutte contre la pauvreté, participer aux programmes de l'Etat, à l'unité et la réconciliation, l'amour de la patrie en tant que citoyen rwandais.

Mais tout n'est pas positif. Il y a ceux qui manipulent la presse pour leurs propres intérêts en ayant le but qui tend et qui propage l'idéologie génocidaire, les divisions, l'ethnisme et des rumeurs qui ont pour but de semer la peur ou de confronter la population. On peut le voir de cette façon suivante :

- écrire, parler aux radio et à la télévision, utiliser l'Internet en donnant des informations mensongères qui ont pour but de semer de l'insécurité au sein de la population rwandaise et l'amener à se révolter contre le pouvoir établi ;
- propager les informations disant que c'est très chaud, ressusciter la haine en se référant aux questions non fondées ou qui ont été résolues dans le temps mais qui avaient causé des troubles dans le passé ;
- la presse étrangère, qu'il soit celle écrite, diffusée sur les ondes des radios, à la télévision, ou à l'Internet, on trouve que cette presse s'est transformée en vrai représentant des rwandais qui sont en exil à cause des crimes qu'ils avaient commis dans le but de critiquer et détruire l'administration, confronter la population en voulant qu'elle reste dans les divisions ethniques et régionales ;
- salir l'image du Rwanda à l'étranger, en annonçant (la presse) qu'au Rwanda il y a de l'insécurité, qu'au Rwanda il n'y a pas du respect des droits de l'homme ;
- ne pas reconnaître sciemment la vérité et le sacrifice de l'autorité pour développer le bien être social et de ramener l'espoir dans les jours à venir ;
- la presse fait semblant de reconnaître que son droit de diffuser les informations a des limites et qu'elle ne peut pas propager et avoir des tendances vers l'idéologie génocidaire.

Page 157.

LES STRATÉGIES ET CEUX QUI DOIVENT LES METTRE EN EXÉCUTION.

Le ministère de l'information ; le ministère de l'administration locale ; le ministère des affaires étrangères ; l'ORINFOR et le conseil national des journalistes.

- la presse publique et privée doivent connaître les questions principales que connaît le Rwanda et elles doivent jouer le rôle de les porter à la connaissance du public telles qu'elles sont ;
- sensibiliser et penser à créer quelque chose qui peut permettre à la presse de dénoncer le génocide, la presse doit jouer le rôle important dans les enseignements et des stratégies qui permettraient d'éviter à un futur génocide au Rwanda et ailleurs ;
- condamner par le biais de plusieurs voies ce qui se diffuse sur les radios, aux télévisions et à l'Internet qui sèment la discorde au sein de la population rwandaise ;
- voir si les radios fortes (ou internationales) qui sont devenues un réseau de l'idéologie génocidaire, devraient diffuser les informations sources sur ce qui se passe au Rwanda et doivent aider pour condamner le génocide et à ceux qui veulent toujours la perpétrer ;
- expliquer à ceux qui font le commerce de la presse que le droit à l'opinion et de sa livraison aux autres ne signifie pas le droit de créer des divisions au sein de la société rwandaise ;
- combattre et dénoncer les rumeurs, ceux qui les montent et ceux qui les propagent au Rwanda et à l'étranger ;
- continuer à doter la capacité et la compétence en formant les journalistes ;
- sanctionner sévèrement les journaux et les journalistes qui ont été caractérisés par l'idéologie génocidaire ;
- soutenir la presse privée parce qu'elle augmente au citoyen rwandais l'espoir de mettre les choses sur la balance, de savoir la vérité et de faire le bon choix.

Page 158.

LES ÉCOLES.

Depuis qu'elles ont été créées en 1919, les écoles ont été caractérisées par la division basée sur les ethnies parce que les blancs ont favorisé les tutsis parce qu'ils le comprenaient ainsi à l'époque, voire même les intérêts qu'ils gagnaient.

Ceci a fait que même le groupe scolaire de Butare a commencé de mettre au devant les « indatwa » qui étaient majoritairement composés des tutsis. Quand ils ont terminé leurs études nombreux d'entre eux ont été recrutés dans l'administration du pays, d'ailleurs quelques uns parmi eux ont commencé de changer le comportement en perdant la culture rwandaise : sous estimer le roi, sous estimer ceux qui n'ont pas fréquenté l'école et se comporter comme les blancs. Et même après l'indépendance sous le règne des deux Républiques, les écoles étaient des lieux où on enseignait l'idéologie de la discrimination, qui s'était manifestée dans les massacres et dans la persécution des tutsis qui ont eu lieu surtout dans les écoles secondaires et à l'université en 1973.

Autre chose est que parmi ceux qui ont planifié et exécuté le génocide il y a ceux qui ont étudié beaucoup ainsi que les professeurs des universités.

Malgré que le gouvernement de l'union nationale avait fait beaucoup de défis en matière de lutte contre la discrimination au sein des écoles, actuellement dans les écoles qu'il soit les enseignants, qu'il soit les directeurs des écoles et même les écoliers il y a ceux qui véhiculent et toujours sur l'idéologie génocidaire.

LES CONCLUSIONS.

Dans les recherches qu'une commission spéciale a effectué au sein des écoles, certaines de ses écoles ont été caractérisées par ce qui suit :

- chasser un enseignant à cause de son appartenance ethnique ;
- diviser sur base de l'appartenance ethnique en nommant les directeurs des écoles surtout au sein des églises ;
- rendre les élèves outils manipulateurs des politiciens en véhiculant sur les idées de la discrimination surtout pendant les périodes des élections ;
- diviser les ethnies pendant les élections des étudiants qui représentent les autres dans certaines universités et dans d'autres écoles secondaires ;
- les enseignants persécutent les élèves rescapés du génocide en les ridiculisant sur le fonds du FARG mais aussi ils propagent cela au sein de tous les élèves ;
- minimiser le génocide en paroles, dans le comportement durant le deuil national, en écrits et en tracts qui ont pour but de traumatiser les élèves, ridiculiser ceux qui ont été traumatisés mais aussi le fait de les laisser à eux seuls ou bien le fait de cacher leur traumatisme.

Page 159.

LES STRATÉGIES ET CEUX QUI DOIVENT LES METTRE EN EXÉCUTION.

- 1. Le ministère de l'éducation, le ministère de la justice et le ministère qui a la famille et le ministère qui a la culture dans ses attributions :**
 - punir d'une façon exemplaire les enseignants, les directeurs des écoles et les élèves qui ont été caractérisés par l'idéologie génocidaire ;
 - mettre en place et enseigner l'éducation civique et l'histoire du Rwanda allant dans le sens de la politique nationale sur l'éducation ;
 - restructurer et accorder beaucoup de valeur au métier d'enseignant dans le but d'amener à ceux qui l'exercent de l'aimer davantage ;
 - créer le syndicat des enseignants qui les aide à résoudre les problèmes auxquels ils rencontrent dans l'exercice de leur métier ;
 - multiplier les écoles techniques et faciliter à ceux qui sollicitent des crédits pour se créer des activités ;
 - sensibiliser les parents pour combattre l'idéologie génocidaire au sein de la famille.

XIII. LE ROLE DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE.

Les conclusions.

Depuis la période coloniale, le rôle de la communauté internationale pour implanter la division au sein de la population rwandaise est très grand. Les colons avaient changé l'histoire du Rwanda, ils ont monté une histoire pleine de haine au sein des filles et garçons du Rwanda en disant que l'origine des rwandais n'est pas la même pour tous, qu'ils n'ont pas de points de communs. Ils ont utilisé les ethnies qui ne sont pas correctes, celles des hutus et tutsis, en les reproduisant sur tous les papiers qui identifient le citoyen rwandais, dans les journaux et dans divers livres qui ont été écrits sur le Rwanda. Tous ceux ci ont renforcé la division, la haine et les tueries manipulés pendant une très longue période par les politiciens qui voulaient toujours garder le pouvoir dans leurs mains.

Le génocide de 1994 a été rendu possible parce que depuis 1959 tuer un tutsis c'était devenu comme une coutume, la communauté internationale et les organisations internationales comme ONU assistaient.

Autre chose est que parmi la communauté internationale, il y a quelques pays qui avaient soutenu le gouvernement des assassins pendant une très longue période mais aussi ils ont aidé à mettre en exécution le plan du génocide de 1994.

Ici, l'on peut citer la France qui avait joué le rôle de premier plan pour planifier le génocide en entraînant les interahamwe, en les donnant du matériel et en les aidant à mettre le génocide en exécution.

Le gouvernement génocidaire avait été soutenu par la France après son échec, la France a créé l'opération turquoise pour faciliter à ce gouvernement de prendre la fuite en se mêlant dans l'ensemble de la population qui ne savait pas de ce qui se passait.

Au moment où d'autres pays comme la Belgique, les USA et l'organisation des nations unies ont reconnu le génocide et demandé pardon au Rwanda pour avoir lui laissé seul, la France a quant à elle refusé de demander pardon. La raison en est que la France veut se montrer pour certains présidents des pays colonisés par elle comme une puissance qui est toujours prête à intervenir quand ces derniers viennent à voir des problèmes. Dans ce mauvais programme, la France s'est appuyé sur la presse, qu'il soit les radios comme RFI, les journaux comme LE MONDE, les journalistes comme Steven SMITH, les juges comme BRUGUIERE et les autres.

La communauté internationale dans son action de semer la division au sein de la population rwandaise dispose d'un autre réseau qui passe par les bailleurs de fonds comme 11.11.11 qui signifie « le 11 novembre à onze heure » TROCAIRE, CARE International, NPA, etc.

Page 161.

Ses organisations donnent des financements (ou des aides) basés sur un critère de la division ethnique mais aussi elles sont caractérisées par une collaboration avec des petits groupes (Udutsiko) des rwandais qui combattent le programme de l'unité et la réconciliation des rwandais, qui décident que d'autres associations ne puissent pas recevoir des financements de la part de ses ONGs.

Alors, à cause de ce partage flous du financement destiné à certaines associations qui se regroupent au sein de la société civile rwandaise, ceci a fait qu'il y a certaines associations qui n'avancent pas au moment où celles qui ont le même objectif reçoivent plus de financement possible. Ses financements sont distribués suivant les connaissances et /ou suivant que vous êtes de telle ou telle ethnie. En plus de cela, ses financements sont mal utilisés et cela crée l'idéologie génocidaire mais également ses financements ne sont pas destinés aux vrais bénéficiaires.

LES STRATÉGIES ET CEUX QUI DOIVENT LES METTRE EN EXÉCUTION.

Dans le cadre de combattre l'idéologie génocidaire faite par la communauté internationale, des stratégies suivantes doivent être prises :

1. l'assemblée nationale ; le ministère des affaires étrangères ; le ministère qui a l'information dans ses attributions.

- doter des moyens suffisants aux ambassades rwandaises accréditées à l'étranger ;
- montrer les bonnes choses qui caractérisent le Rwanda et des réalisations qui ont été atteintes pour changer la mauvaise image du Rwanda laissée par l'idéologie génocidaire ;
- consolider et renforcer les relations avec la communauté internationale à travers l'assemblée nationale (AMANI) ;
- combattre les rumeurs, donner les informations correctes et de dénoncer ceux qui donnent une mauvaise image au Rwanda ;
- amener la communauté internationale à comprendre le génocide, de son idéologie, amener la communauté internationale à apposer sa signature sur la convention internationale qui lutte contre le génocide et de demander à ce que cette convention soit insérée dans les lois nationales (diplomatie judiciaire) ;
- consolider le fonctionnement et les relations entre le diaspora et le Rwanda et le mobiliser davantage pour représenter le Rwanda à l'étranger ;
- prendre des mesures qui s'imposent à l'encontre des organisations qui donnent des financements (ou bailleurs de fonds) qui sont caractérisées par l'idéologie génocidaire.

2. les ONGs internationales.

- respecter les programmes du gouvernement de l'union nationale ;
- ne pas aller au delà du programme qu'elles se sont fixé ;
- acheminer les aides aux bénéficiaires sans discrimination aucune.

3. les ONGs locales.

Page 162.

- représenter le pays auprès des organisations étrangères basées à l'étranger auxquelles elles partagent le même but.

4. tout citoyen rwandais.

- tout citoyen rwandais, qu'il soit un étudiant qui étudie à l'étranger, qu'il soit un investisseur, un commerçant et d'autres doivent surtout chercher à créer une amitié avec un étranger ceci dans le but de l'amener à aimer le Rwanda.

Page 163.

XIV. LES PARTIS POLITIQUES, LES POLITICIENS ET LES ÉLECTIONS.

Depuis la création des partis politiques en 1959, beaucoup des partis politiques ont été caractérisés par la discrimination basée sur les ethnies (comme PARMEHUTU), sur les régions (comme UNINTERCOKI-Union des intérêts communs de KINYAGA), sur les métiers (comme ASSERU-Association des Eleveurs du Rwanda) et sur les religions (comme APADEC-Association du Parti Démocrate Chrétien). Tous ses partis politiques ont été fusionnés au sein du parti MDR-PARMEHUTU. Ceci a été vu dans les élections de référendum (KAMARAMPAKA) de 1961 qui ont été organisées de façon que c'est le PARMEHUTU qui devrait les remporter. Voilà l'origine de l'idéologie génocidaire qui a duré très longtemps et au même moment elle ne cessait pas d'emporter un très grand nombre des tutsis.

En 1991 quand le multipartisme a encore une fois vu le jour, sans tarder, l'idéologie génocidaire a été dotée des nouvelles forces, elle a été enseignée ouvertement au nom de HUTU POWER, beaucoup de partisans de ces partis politiques se sont rangés derrière cette idéologie et finalement ils ont mis en exécution ce plan du génocide en 1994.

Cette mauvaise histoire a caractérisé beaucoup de formations politiques du Rwanda, c'est ce qui a fait que la population n'avait plus de confiance en elles comme les rwandais l'ont fait savoir dans des débats de préparation de la loi constitutionnelle.

LES CONCLUSIONS.

Quand la commission faisait ses recherches, la majorité des rwandais que cette commission a pu échanger avec elle, ils ont dit à plusieurs reprises que l'idéologie génocidaire a été manifestée encore dans les élections de 2003 par les partis politiques et par les politiciens.

L'idéologie génocidaire s'est manifestée sous différentes façons, l'on peut citer des paroles qui étaient utilisées pour chercher leurs voix ou pour chercher des voix d'autres candidats comme TWAGIRAMUNGU Faustin le quel candidat qu'ils soutenaient : « Votons le notre, malgré qu'il est bête il est le notre » ; « ils nous ont vaincu par l'arme à feu, nous les vaincrons par l'empreinte digital (pouce) » ; « si nous le votons, il nous offrira un pot en libérant les notre qui croupissent dans les prisons » ; « il dissoudra gacaca, FARG et IBUKA »

Dans certains coins du pays, certaines personnes se préparaient déjà à tuer, à manger les vaches, incendier et récupérer les biens d'autrui. après les élections ceux qui se préparaient à commettre ses actes, ils ont vu leur candidat TWAGIRAMUNGU perdu, ils ont fui le pays, ils sont retournés grâce au discours du président de la République qui les a apaisés les esprits et ce discours disait que la victoire appartient à tous les rwandais. Ceci montre que tout ce qu'ils ont prévu faire aux autres, ils pensaient qu'on allait le faire pour eux.

Page 164.

LES STRATÉGIES ET CEUX QUI DOIVENT LES METTRE EN EXÉCUTION.

1. les partis politiques et les politiciens :

- mettre au devant les programmes qui résolvent les problèmes qui menacent la population ;
- se fonder sur les idées constructives au lieu de se fonder sur la division sous toute ses formes ;
- prendre le devant pour résoudre les problèmes qui menacent le pays ;
- ne pas avoir deux langages : celui qui détruit et l'autre qui trompe qu'il construit.

2. le ministère de la justice, le ministère de l'administration locale ; le forum des partis politiques et la commission nationale électorale.

- punir sévèrement les partis politiques et les politiciens qui enseignent l'idéologie génocidaire ;
- entraîner les partis politiques et les politiciens la culture de l'amour patriotique ;
- dispenser des enseignements réguliers qui permettront d'agrandir la connaissance de la population sur les élections, implanter la culture de la sereinité, de la tolérance, du respect, de la liberté et du sacrifice pendant les élections.

Page 165**XV. LA CULTURE.**

La culture des rwandais se basée surtout sur une même langue, sur les mêmes croyances, sur les mêmes cérémonies, les mariages, les poèmes et la cohabitation qui mettait au devant le courage, la sagesse et l'intégrité. les rwandais également s'unissaient par le fait qu'ils donnaient des vaches et des époux, etc. L'administration était pour tout le monde. Les enfants étaient appris de ne pas songer aux intérêts personnels, le respect des adultes, les invités et les autres et de protéger les moins forts. Dans des groupes folkloriques on les apprenaient à aimer le pays, mettre en avant les intérêts généraux de la nation au lieu de garder vers soi-même, être un homme intègre dans le comportement et en action. Depuis sa naissance jusqu'à sa mort, l'homme avait une grande valeur. Avec l'arrivée des blanc le citoyen rwandais a commencé de perdre sa valeur, même chose que sa culture et son administration.

Les écoles ont appris aux enfants de travailler pour soi-même, elles les ont petit à petit retiré l'esprit de solidarité, le respect et l'amour patriotique. La façon de voir les choses des blancs ont remplacé celle des rwandais.

Les enseignements des blancs ont semé la division au sein de la population rwandaise basée sur les ethnies, les religions, les métiers (ou les fonctions) et les régions. Le réseau de cette division était les partis politiques, le régime de la première et de la deuxième République où les massacres ont trouvé la place. Les gens comprenaient bien que ses massacres sont une réponse de leurs problèmes comme ceux qui les ont planifié en 1994 apprenaient aux gens que le génocide est la façon de vaincre l'ennemie une fois pour toute.

Pour que le génocide soit possible, comme toutes les Républiques se sont succédées, on a d'abord commencé par détruire la culture rwandaise comme par exemple confondre les bonnes choses qui caractérisées cette culture au régime royal qui venait juste d'être renverse par le PARMEHUTU, combattre les vaches parce qu'elles symbolisaient les tutsis et jusqu'à aujourd'hui, les vaches continuent d'être massacrées, changer la prononciation du kinyarwanda en cherchant à plaire et par peur de l'autorité, ce qui veut dire qu'on est pas fier de ce que vous êtes. Petit à petit les gens ont perdu le sens de l'humanisme jusqu'au génocide où les gens ont été massacrés comme des animaux.

LES CONCLUSIONS.

Dans les recherches que la commission avait effectué, elle a trouvé que l'idéologie génocidaire avait supprimé la culture d'interdiction et de ce fait des tueries de grand renom ont été commises et l'on se demande comment le citoyen rwandais a été détruit de façon là.

Page 166.

Parmi ses actes ignobles, l'on pourrait citer de ce suit :

- ceux qui tuaient les bébés en présence de leurs parents, après ils prenaient les bu belons de ses victimes pour y mettre dedans de leur sang pour le boire ;
- les assassins avaient massacré les personnes auxquelles ils ne se rappellent plus de leur chiffre, ils choisissaient les personnes à qui ils devraient enlever leurs cœurs pour le griller comme des brochettes puis ils les mangeaient ;
- ceux qui ont violé les femmes par force mais aussi qui ont procédé au viol des cadavres ou bien qui ordonnaient aux gens qui ont des liens familiaux de faire l'amour entre eux en pleine air avant de les tuer, pour certaines femmes, on les a enfoncé des couteaux et des tiges de bois dans leurs sexes ;
- ceux qui ont ordonné aux gens de se creuser des tombeaux pour les enterrer vifs en laissant leurs têtes apparaître à la surface du sol pour qu'ils soient mangeaient par les chiens ;
- même les vieillards ont tué leurs petits enfants, les femmes de leurs fils, etc ;
- ceux qui ont tué leurs propres enfants parce qu'ils ressemblaient à leurs mamans tutsis, avec leurs époux ou avec leurs parents ;
- ceux qui élevaient la fumée du piment (pili pili) pour vérifier s'il y aurait un survivant pour l'achever ;
- ceux qui vendaient de la chaire d'un être humain sur le comptoir de la vente des viandes des vaches.

Tous ceux maux ainsi que d'autres actes ignobles ont fait que certains parmi les enfants du Rwanda n'ont pas voulu continuer d'avoir la citoyenneté rwandaise mais aussi pour les autres ils ont préféré quitté le Rwanda.

Dans la culture rwandaise, se donner les enfants en mariage c'était une très grande chose. Mais pendant le génocide cela n'avait pas de valeur surtout entre les époux d'ethnies opposées. Les exemples sont multiples :

- il y a des femmes tutsis qui s'étaient mariées dans les familles hutus qui ont eu la chance de survivre mais dont les membres de leurs familles ont été décimés par ces mêmes hutus. Actuellement, elles sont persécutées parce qu'elles ont ou témoignent dans les juridictions gacaca ;
- il y a des femmes hutus qui s'étaient mariées dans les familles tutsis, dont leur famille a été toute décimée et que ses femmes ont pris la fuite avec leurs enfants vers sa famille d'origine et que ses enfants ont été tués par leurs frères en leur présence, alors elles sont persécutées parce qu'elles accusent les leurs dans les juridictions gacaca ;
- il y a toujours des femmes hutus qui s'étaient mariées dans des familles tutsis et que certains de ses tutsis ont pu survivre parce qu'ils ont trouvé une cachette chez ses familles hutus mais que les frères de ses femmes hutus ont tué leurs enfants.

Page 167.

Ses femmes hutus ne savent pas quoi faire parce qu'elles accusent leurs propres frères. Elles fuient la persécution commise par leurs propres familles hutus, mais les familles tutsis les disent de retourner chez leurs interahamwe. Ses femmes ne savent pas quoi faire, elles sont partout dans le pays.

Dans la culture rwandaise, porter secours en général, et d'une façon particulière secourir ceux qui sont dépourvus de force c'était un principe. Après le génocide, les enfants qui se prennent en charge eux-mêmes, beaucoup sont laissés à eux seuls. Il y a ce que la commission a pu constater dans la ville de Kigali où les enfants orphelins ont demandé une assistance aux voisins pour venir les aider d'enterrer en toute dignité leurs parents victimes du génocide, leurs voisins ont osé exiger une somme d'argent.

Dans la cohabitation des rwandais, en parole, c'est dans les salutations que l'on rencontre l'amour, et ils saisissent de l'occasion, à travers la salutation, pour se souhaiter des bonnes choses.

On rencontre encore cela dans les cultures étrangères. Ce qui est triste est qu'après le génocide, cette bonne manière a été remplacée par les paroles orgueilleuses mais aussi par des signes de la haine qui se manifestent de plus en plus au sein de la société. Par exemple quand on tend la main à une personne à qui vous saluez elle vous crache dans la main soi disant qu'elle ne peut donner sa main à un tutsi ou tout court elle ne répond pas.

Un autre problème qu'on remarque après le génocide, c'est la destruction de la société rwandaise qui était le fondement même de la culture rwandaise mais aussi c'est par là que le pays voudrait bien combattre l'idéologie génocidaire. Les leçons que l'on reçoit dans les familles, ce sont celles là qui construisent l'homme. quand on voit comment beaucoup des familles vivent dans la désolation et qu'elles ne parviennent plus à terminer sa mission parentale, les conséquences de tout cela se voient dans des conflits qui ne prennent jamais fin, qui séparent ceux qui se sont jurés de vivre ensemble sans pour autant siéger entre les conseillers, on voit cela chez les enfants chefs de ménage, chez les enfants de la rue, chez les rescapés du génocide qui se disputent des biens et autres.

LES STRATÉGIES ET CEUX QUI DOIVENT LES METTRE EN EXÉCUTION.**1) le ministère qui a la culture dans ses attributions et d'autres institutions concernées.**

- créer l'académie de la culture qui doit conserver la culture et l'apprendre aux rwandais, et la faire connaître dans à l'étranger ;
- enseigner la bonne culture au sein de toutes les institutions de l'éducation ;

Page 168.

- sensibiliser la société rwandaise à se donner à l'éducation de la culture dans des familles rwandaises au lieu de laisser cette tâche aux écoles ;
- apprendre aux rwandais la culture du héroïsme, de l'intégrité, la sagesse etc surtout dans le milieu de la jeunesse ;
- prévoir des primes et une place d'honneur surtout dans les cérémonies de libération du pays à toute personne qui a pu sauver ou protéger les autres pendant le génocide mais qui n'est pas poursuivi pour avoir commis le crime du génocide ;
- construire dans la capitale du pays un site mémorial pour les personnes qui se sont sacrifiées pour les autres pendant le génocide et qui ont accepté de verser leur sang.

2) la commission nationale pour l'unité et la réconciliation.

- poursuivre les camps de solidarité, d'une façon particulière enseigner la culture rwandaise ;
- instaurer un cadre débat dans toutes les institutions de l'Etat pour entraîner et habituer aux rwandais à la culture de débattre et de discuter sur les maux du génocide, ses origines et ses conséquences, la culture rwandaise ainsi que d'autres problèmes que le pays traversent.

3) la commission nationale des droits de l'homme.

- accélérer les programmes d'enseignement sur les droits de l'homme surtout le respect et la valeur de l'être humain.

4) les églises.

- « l'église a supprimé le principe de l'interdiction » : ceci est un langage connu partout au Rwanda mais aussi chaque famille a toujours un principe (ou quelque chose) d'interdiction. pour cette raison, les églises doivent se consulter pour que là où ses enseignements menacent la culture rwandaise soient revus ;
- éradiquer la culture de l'impunité pour ceux qui ont commis le génocide et de ceux qui tendent vers cette idéologie dans les églises.

5) les associations des rescapés du génocide et le FARG.

- assister les veuves qui s'étaient mariées chez les personnes à qui elles ne partageaient pas la même ethnie et les orphelins qui ont été abandonnés par ses propres familles.

Page 169.

6) les conciliateurs.

- réhabiliter les familles rwandaises qui ont été victimes de la destruction de la culture.

1ère page

DES MESURES ET DE CEUX QUI DOIVENT LES METTRE EN EXÉCUTION.

1.LE GOUVERNEMENT.

Doter à l'armée nationale, à la police nationale ainsi qu'à d'autres institutions chargées de maintenir la sécurité des moyens suffisants.

2. LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET LES ORGANES DE LA MAGISTRATURE.

- Etudier la question des gens qui ont manifesté une méchanceté extrême pendant le génocide ainsi de prendre des mesures particulières à leurs endroits. Quelques exemples concernant cette méchanceté extrême ont été donnés à la page 166, paragraphe premier ;
- Poursuivre et punir d'une façon exemplaire ceux qui continuent de manifester les actes de persécution faits à l'encontre des rescapés et les témoins ;

3. COMMISSION NATIONALE POUR LES DROITS DE L'HOMME.

Faire le suivi et voir si ceux qui commettent les crimes de meurtre et d'autres actes ignobles sont punis comme prévu par la loi.

4. LE MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION LOCALE, DU DÉVELOPPEMENT ET DU BIEN ETRE SOCIAL.

Sensibiliser la masse populaire dans son ensemble et les autorités surtout celles à la base que c'est une mission de tout à chacun de respecter les victimes du génocide. Qu'ils se solidarisent avec les autres dans les cérémonies d'inhumation en toute dignité des victimes du génocide et de ne pas laisser cette activité à eux seuls les rescapés du génocide.

5. LE GOUVERNEMENT RWANDAIS.

Mettre urgement en place la commission nationale chargée de lutter le génocide.

6. LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION.

Insérer dans les programmes scolaires, les enseignements (ou les leçons) sur le génocide et les mécanismes de le prévenir.

7. LES EGLISES ET D'AUTRES ONGs

Combattre au sein de leurs administrations, ceux qui s'y cachent derrière continuant de minimiser le génocide et de son idéologie en générale.

2ème Page

8. LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, CULTURE ET SPORT.

Un sommet national doit être organisé avec l'objectif d'étudier les questions liées au traumatisme et la façon dont ses dernières doivent être traitées.

9. LA COUR SUPREME, LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE, LE MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION LOCALE, DEVELOPPEMENT ET LE BIEN ETRE SOCIAL.

- Les procès dans lesquels une contradiction des décisions s'est fait remarquer dans le tribunal de première instance et celui d'appel doivent être réexaminées soigneusement par le conseil supérieur de la magistrature et ce dernier doit sortir ses conclusions dans le cadre d'écarter les décisions prises dans ses verdicts et de corriger ce qui a été mal fait ;
- Tous les documents (écrits) émanant des juridictions gacaca doivent être sécurisés sérieusement.

10. L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Voter une loi spécialement régissant l'organisation et le fonctionnement des Eglises au Rwanda, qui se diffère de celle des autres associations.

11. LE MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION LOCALE, LE MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

Stopper toutes les Eglises qui opèrent dans le pays sans l'autorisation ainsi que celles qui créent de l'insécurité parmi la population, comme par exemple créer des église dans les habitations, de façon que quand on prie ça fait un tapage troublant la tranquillité des citoyens, prier dans les forets et dans les glottes.

12. LA COMMISSION NATIONALE DE L'UNITE ET LA RÉCONCILIATION.

Créer un organe ou un forum de concertation entre les Eglises et l'Etat dans le cadre d'échanges d'idées.

13. LE MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION LOCALE,

Mobiliser toute chaque haute autorité de suivre de près tout ce qui se passe dans son district d'origine et de donner des conseils constructifs au lieu d'être à l'origine des divisions selon les témoignages de la population qui, cette dernière pointe le doigt quelques unes de ses hautes autorités,

3ème Page**15. LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE, LE MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ ET LE MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION LOCALE.**

Dissoudre toutes les ONGs qui suivent, qui manifestent l'idéologie génocidaire, qui ont reçu un avertissement depuis longtemps, mais qui l'ont poursuivi sans vouloir se corriger : LIPRODHOR, F.O.R, ABAHAMWA B'IZUBA, SOUVENIR DES PARENTS, SDA-IRIBA.

16. LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ELEVAGE ET LES FORETS, LE MINISTÈRE DU COMMERCE, INDUSTRIES, DE L'INVESTISSEMENT, TOURISME ET LES COOPÉRATIVES ET LE MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION LOCALE.

Chercher des moyens urgents pour résoudre les questions qui sont au sein des associations vendant des pommes de terres dans les provinces de Ruhengeri et Gisenyi. Les plus ciblées sont :

- COIMU (COOPERATIVE IBUKWA MUHINZI)
- COTEMU (COOPERATIVE TERIMBERE MUHINZI MWOROZI)
- CECMA-TURWANYE INZAARA.

17. LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET LE MINISTÈRE QUI A LE GENDER ET LE MINISTÈRE QUI A LA CULTURE DANS SES ATTRIBUTIONS.

Sanctionner une façon exemplaire les enseignants, les directeurs des écoles et les élèves à qui l'idéologie génocidaire vient à se manifester.

18. L'ASSEMBLÉE NATIONALE, LE MINISTÈRE DES RELATIONS ÉTRANGÈRES, LE MINISTÈRE QUI A L'INFORMATION DANS SES ATTRIBUTIONS.

Faire comprendre le génocide et de son idéologie à la communauté internationale, amener cette dernière à apposer sa signature sur la convention internationale luttant contre le génocide et demander à ce que cette convention soit insérée dans les lois nationales (Diplomatie judiciaire)

19. LES ONGs INTERNATIONALES.

Ne pas dépasser les limites du programme qu'elles s'étaient fixées.

4ème Page.

20. LES PARTIS POLITIQUES ET LES POLITICIENS.

Se fonder sur les idéologies constructives au lieu de se baser sur la division sous une quelconque forme,

21. LE MINISTERE QUI A LA CULTURE DANS SES ATRIBUTIONS ET D'AUTRES ORGANES CONCERNÉS.

- Créer l'Académie de la culture qui doit conserver la culture et l'apprendre à la population, et la faire connaître à l'extérieur ;
- Sensibiliser la société rwandaise de se donner à l'éducation culturelle au sein des familles rwandaises au lieu de laisser cette tache aux écoles ;
- Apprendre aux rwandais la culture de l'héroïsme, d'intégrité, de la sagesse, etc.

fin